



# RAPPORT ANNUEL & COMPTES 2014



## Principaux indicateurs financiers

(En milliers de \$EU)	2014	2013	2012	2011	2010
<b>RESULTATS</b>					
PRIMES SOUSCRITES	717 525	670 458	647 980	631 490	627 532
PRIMES CONSERVEES	624 387	569 140	586 443	554 746	569 700
PRIMES ACQUISES (NETTES)	614 445	556 062	559 582	533 580	563 783
BENEFICE NET	118 504	84 801	92 646	69 199	64 863
<b>SITUATION FINANCIERE</b>					
FONDS PROPRES	736 925	677 538	608 613	482 130	343 674
ACTIF TOTAL	1 403 266	1 377 831	1 314 306	1 137 383	958 367

### NOTATIONS



**A.M. Best**  
(Excellent/Perspectives positives)

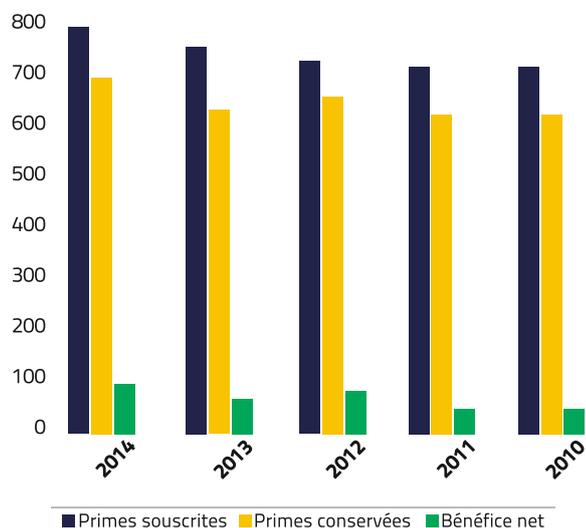
**S&P**  
(solide/perspectives stables)

### Dividende proposé par action

**5,5 \$EU**

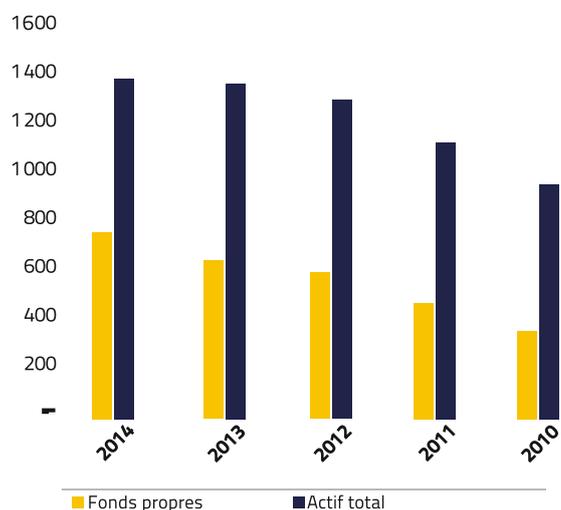
### RESULTATS 2010 - 2014

En millions \$EU



### SITUATION FINANCIERE 2010 - 2014

En millions \$EU





# TABLE DES MATIÈRES

<b>14</b>	<b>DECLARATION DU PRESIDENT</b>	<b>43</b>	<b>RESPONSABILITE DE LA DIRECTION</b>
<b>18</b>	<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>	<b>44</b>	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>
<b>18</b>	<b>Environnement Economique &amp; Commercial en 2014</b>	<b>46</b>	<b>ETATS FINANCIERS</b>
<b>21</b>	<b>Opérations</b>	46	Etat consolidé de la situation financière
23	Production	47	Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global
23	Evolution de la prime brute	48	Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice
23	Cessions légales	49	Etat consolidé des flux de trésorerie
24	Répartition de la production par région	50	Notes annexées aux états financiers de l'exercice 2014
25	Répartition de la production par branche	84	Annexe: Compte de résultat net consolidé par branche
26	Charges techniques		
26	Sinistres		
26	Sinistralité par centre de production		
27	Commissions et Charges		
<b>27</b>	<b>Produits de Placements</b>		
27	Performance du portefeuille		
28	Répartition de l'actif		
29	Placements à long terme		
29	Actions		
30	Obligations et autres instruments à revenu fixe		
30	Espèces et instruments liquides		
30	Autres revenus d'exploitation		
<b>31</b>	<b>Résultat de l'exercice 2014</b>		
<b>31</b>	<b>Affectation des résultats</b>		
<b>32</b>	<b>Gestion du Capital</b>		
32	Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital		
33	Le profil du risque opérationnel		
33	L'adéquation du capital interne d'Africa Re		
<b>33</b>	<b>Gestion intégrée des risques (GIR)</b>		
<b>36</b>	<b>Gouvernance d'entreprise</b>		
<b>40</b>	<b>Conformité</b>		
<b>41</b>	<b>Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)</b>		



Société Africaine de Réassurance  
African Reinsurance Corporation

**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
ASSEMBLEE GENERALE  
37ème REUNION ORDINAIRE ANNUELLE  
ACCRA, GHANA, 18 JUIN 2015**

---

Honorables Délégués à  
L'Assemblée générale de la  
Société africaine de réassurance

Date: 18 juin 2015

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Veuillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.



**HASSAN BOUBRIK**  
Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



## M. Hassan BOUBRIK

Président

### Nationalité:

Marocain

### Circonscription:

Maroc : Etat et compagnies

### Le mandat en cours s'achève en :

Juin 2017

### Biographie succincte:

M. Boubrik est actuellement Directeur des Assurances et de la Prévoyance sociale au Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc.

Il est titulaire de diplômes d'études supérieures dans les domaines des Finances et de l'Actuariat. Il est chargé de la supervision du secteur des assurances.

Il a été Directeur général d'un grand groupe financier au Maroc. Outre les sièges qu'il occupe dans de nombreux conseils d'administration, il est membre du Comité exécutif de l'International Association of Insurance Supervisors (IAIS).



## M. Woldemichael ZERU

Vice-président et membre de la Commission de gestion des risques et de la gouvernance informatique

### Nationalité:

Erythréen

### Circonscription:

Afrique de l'Est, Afrique australe et Soudan

### Le mandat en cours s'achève en :

Juin 2017

### Biographie succincte:

M. Zeru est actuellement Directeur général de la NIC d'Erythrée et Directeur général de la toute nouvelle Sudan Insurance Company du Sud-Soudan.

Il est titulaire d'un Bachelors in Business Administration and Finance et est également un expert en assurance (ACII, Londres).

Il a été Directeur technique de la Khartoum Insurance Company (Soudan) et a donné des cours de gestion des risques et de réassurance à l'Université d'Asmara (Erythrée).



## Dr Mohamed MAAIT

Administrateur et membre de la Commission d'audit et des finances

### Nationalité:

Egyptien

### Circonscription:

Egypte : Etat et compagnies

### Le mandat en cours s'achève en :

Juin 2015

### Biographie succincte:

M. Maaït est actuellement Vice-président de l'Egyptian Financial Supervisory Authority (EFSA).

Il est titulaire d'une licence en assurance et en mathématiques, d'un M.Phil en assurance, et d'un Masters et d'un PhD en actuariat. M. Mohamed Ahmed MAAIT est professeur invité dans plusieurs universités en Egypte. Il est également Président du GAD (Egypte), membre de plusieurs commissions gouvernementales, et membre des conseils d'administration de nombreuses sociétés en Egypte.



### **M. Moussa DIAW**

Administrateur et Président de la Commission des ressources humaines et de la rémunération

**Nationalité:**

Sénégalais

**Circonscription:**

Compagnies de l'Afrique de l'Ouest et centrale francophone, plus Mauritanie et Tunisie (Etats et compagnies)

**Le mandat en cours s'achève en :**

Juin 2015

**Biographie succincte:**

M. DIAW est actuellement Directeur général de la Sen Re, Dakar, Sénégal.

Il est titulaire d'une Licence en sciences économiques et du Diplôme d'études supérieures en assurances.

Il est Directeur général de Sen Re depuis 1988 et sa carrière dans les assurances s'étend sur près de quatre décennies marquées par des nominations à de nombreux conseils d'administration. Il est Chevalier de l'Ordre National du Lion du Sénégal.



### **M. Mamadou DEME**

Administrateur et membre de la Commission de gestion des risques et de la gouvernance informatique

**Nationalité:**

Sénégalais

**Circonscription:**

Etats de l'Afrique de l'Ouest et centrale francophone (18 Etats)

**Le mandat en cours s'achève en :**

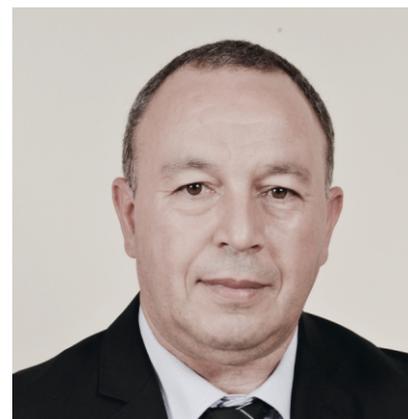
Juin 2015

**Biographie succincte:**

M. Deme est actuellement Directeur des assurances au Ministère des Finances de la République du Sénégal.

Il est titulaire du Diplôme d'études supérieures en assurances et d'un DEA en droit des affaires.

Il est enseignant à temps partiel dans le domaine des assurances.



### **M. Kamel MARAMI**

Administrateur

**Nationalité:**

Algérien

**Circonscription:**

Algérie (Etat et 4 compagnies)

**Le mandat en cours s'achève en :**

Juin 2015

**Biographie succincte:**

M. Marami est actuellement Directeur des assurances au Ministère des Finances de l'Algérie.

Il est un assureur agréé et est titulaire de diplômes dans les domaines de l'économie et des finances.



### M. Karanja KABAGE

Administrateur et membre de la Commission des ressources humaines et de la rémunération

#### Nationalité:

Kenyan

#### Circonscription:

Afrique de l'Ouest anglophone (Compagnies et 4 Etats) et Afrique de l'Est et australe (compagnies)

#### Le mandat en cours s'achève en :

Juin 2017

#### Biographie succincte:

M. Kabage est actuellement Président du Groupe Pacific Insurance Brokers (EA) Ltd and First Reinsurance Brokers Ltd.

Il est titulaire d'une licence et d'un Masters en gestion des entreprises et en droit ; il est actuellement doctorant en droit.

M. Kabage a été Président de la Federation of Kenya Employers (le patronat kenyan), de Kenya Business Council et de Kenya Private Sector Alliance.



### M. Fathi Sanoussi Guma BALA

Administrateur et membre de la Commission des ressources humaines et de la rémunération

#### Nationalité:

Libyen

#### Circonscription:

Libye : Etat et compagnie

#### Le mandat en cours s'achève en :

Juin 2015

#### Biographie succincte:

M. Bala est actuellement membre du Conseil d'administration de la Libyan Insurance Company.

Il est titulaire d'une licence en finances et assurance. Il est membre d'autres conseils d'administration, y compris celui d'Ajma'a Bank.



### M. Fola DANIEL

Administrateur et Président de la Commission de gestion des risques et de la gouvernance informatique

#### Nationalité:

Nigérian

#### Circonscription:

Nigeria : Etat et compagnies

#### Le mandat en cours s'achève en :

Juin 2015

#### Biographie succincte:

M. Daniel est actuellement « Commissioner and CEO of the National Insurance Commission » (directeur général de l'autorité de contrôle des assurances), Abuja, Nigeria.

Il est titulaire d'un diplôme en assurances et gestion des risques; il est un assureur agréé et un professionnel de la gestion.

Il assure la supervision du secteur des assurances au Nigeria ; il a précédemment été Directeur général d'une compagnie de réassurance.



### **M. Pierre VAN PETEGHEM**

Administrateur et membre de la Commission d'audit et des finances

#### **Nationalité:**

Belge

#### **Circonscription:**

Banque africaine de développement (BAD)

#### **Le mandat en cours s'achève en :**

Juin 2015

#### **Biographie succincte:**

M. VAN PETEGHEM était Trésorier du Groupe de la Banque africaine de développement jusqu'en 2014.

Il est titulaire d'une licence en génie mécanique, d'un Master's degree en gestion et d'un PhD en économie.

Il jouit d'une riche expérience acquise dans les institutions financières de développement multilatérales.



### **M. Bernd TUEMMERS**

Administrateur et membre de la Commission d'audit et des finances

#### **Nationalité:**

Allemand

#### **Circonscription:**

Société allemande d'investissement et de développement (DEG)

#### **Le mandat en cours s'achève en :**

Juin 2015

#### **Biographie succincte:**

M. Tuemmers est un ancien Vice-président de DEG, Cologne, Allemagne.

Il est titulaire d'un MBA en marketing, organisation et psychologie Sociale.

Il est un gestionnaire des investissements et un administrateur chevronné. Il est aujourd'hui à la retraite; il a siégé au conseil d'administration de nombreuses sociétés dans lesquelles DEG a pris des participations.



### **M. John BURBIDGE**

Administrateur et Président de la Commission d'audit et des finances

#### **Nationalité:**

Britannique

#### **Circonscription:**

Société financière internationale (SFI)

#### **Le mandat en cours s'achève en :**

Juin 2015

#### **Biographie succincte:**

M. Burbidge est expert-comptable. Il est un dirigeant d'entreprise à la retraite; il a été directeur général de plusieurs sociétés.

Il est membre de l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales (institut des experts comptables de l'Angleterre et du Pays de Galles).

Il est actuellement administrateur ne participant pas à la gestion dans de nombreuses sociétés spécialisées dans divers domaines.

#### **ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS**

M. Ali REGAE, M. M. Henri Frédéric EWELE, M. Hilali LARBI, M. Kamel MERAGHNI, Alj. Bala ZAKARIYAU, M. Jaime AGUINALDO, M. Eteffa YEWONDWOSEN, Mme Marie-Laure AKIN-OLUGBADE, M. Boubacar BAH, M. Thomas KRONSBELN, Dr Osama

## DIRECTION GENERALE



**M. Corneille KAREKEZI**

Directeur général du Groupe/Chef Exécutif

**Nationalité:**  
Rwandais

**Biographie succincte:**

M. Corneille KAREKEZI a été nommé Directeur général d'Africa Re le 1er juillet 2011 après une période de transition de deux (02) ans au cours de laquelle il occupait le poste de Directeur général adjoint. Après avoir siégé au Conseil d'administration d'Africa Re de 2003 à 2005, il est devenu Directeur général adjoint de cette même institution en juillet 2009, puis Directeur général adjoint/Chef des opérations en 2010.

M. KAREKEZI a commencé sa carrière à la SOCABU, principale compagnie d'assurances du Burundi, où il a gravi les échelons jusqu'au poste de Chef du département des finances. En 1995, il est recruté par la SONARWA, principale compagnie d'assurance du Rwanda, comme chef adjoint du Département commercial et technique. Il devient Directeur général adjoint de la compagnie en début 2001. En février 2008, M. KAREKEZI est désigné Directeur général de la SONARWA.

M. KAREKEZI est titulaire d'une Licence en économie (Burundi), d'un Master's Degree en gestion (Burundi) et d'un Master's in Business Administration (Royaume-Uni) ; il parle couramment l'anglais, le français et le swahili. Il a fortement contribué au développement de l'industrie des assurances en Afrique.

Il siège actuellement dans plusieurs conseils d'administration de sociétés et institutions du continent africain. Il est Vice-président du Conseil d'administration d'Africa Re South Africa Ltd. (SA) ; il occupe le même poste dans le Conseil d'administration d'Africa Retakaful Corporation (Egypte) ; il est membre du Comité exécutif de l'Organisation des assurances africaines (OAA).



**M. Ken AGHOGHOVIA**

Directeur général adjoint/Chef des opérations

**Nationalité:**  
Nigérian

**Biographie succincte:**

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009 ; il a fortement contribué au redressement de ce centre de production et des pools Pétrolier & Energie et Aviation africains.

M. AGHOGHOVIA est titulaire du Bachelor's of Science in Insurance (Nigeria) et d'un Master's Degree in Business Administration (Nigeria). Il est membre associé de l'ACII et membre (FCII) du Chartered Insurance Institute (Royaume-Uni).

Il a été membre de diverses commissions professionnelles régionales.

M. AGHOGHOVIA est devenu Directeur général adjoint/Chef des opérations d'Africa Re le 1er juillet 2011.

## DIRECTEURS CENTRAUX



### M. Séré Mady KABA

Secrétaire de société/Directeur de la gestion du risque et de la conformité

**Nationalité:**

Guinéen

**Biographie succincte:**

Avant d'être recruté à Africa Re en 2003, M. Séré Mady Kaba a travaillé pendant 22 ans à la Banque centrale de Guinée où il a occupé diverses fonctions dont celles de directeur de l'Audit interne et directeur des Assurances.

M. Kaba est Inspecteur des services financiers, auditeur interne certifié et membre de l'Institut des auditeurs internes (IIA en anglais). Il est titulaire d'un D.E.S. en comptabilité et gestion financière (mention remarquable) délivré par l'Université de Conakry.

M. Kaba a siégé au Conseil d'administration d'Africa Re entre 1995 et 1998; il a également été administrateur suppléant de la Société entre 2000 et 2003 et membre de la Commission des normes comptables de l'IAIS.

Avant d'être promu à son poste actuel, M. Kaba a occupé les fonctions de directeur adjoint de l'Audit interne chargé des bureaux régionaux de Nairobi et de Maurice ainsi que d'ARCISA (2003-2010), puis de directeur de l'Inspection technique et de la Gestion intégrée du risque/Responsable principal du risque (2010-2014).

M. Kaba a rédigé plusieurs articles sur l'audit interne, la gouvernance d'entreprise et la gestion du risque.



### M. Seydou KONE

Directeur des Finances et de la Comptabilité

**Nationalité:**

Ivoirien

**Biographie succincte:**

M. Seydou Kone a été recruté en 2010 en tant que directeur des Finances et de la Comptabilité; il totalisait alors 15 ans d'expérience pertinente dans le secteur des assurances. M. Kone a commencé sa carrière à Deloitte comme auditeur de compagnies d'assurances et de réassurance. Il a par la suite travaillé à NSIA où il a occupé diverses fonctions dont celles de directeur de l'Audit interne. En tant que directeur de l'Audit interne de ce groupe, M. Kone était en charge de la consolidation des comptes de son employeur.

Dans ses fonctions actuelles, M. Kone est chargé de l'application des décisions de la Société relatives aux finances, à l'investissement et aux dividendes; il doit également veiller à ce que les comptes du Groupe soient consolidés dans le respect des normes IFRS.

M. KONE est titulaire d'une licence en gestion et d'une maîtrise en finance et comptabilité délivrés par l'Université de Côte-d'Ivoire.



### M. Léonidas BARAGUNZWA

Directeur des Opérations centrales et des Risques spéciaux

**Nationalité:**

Burundais

**Biographie succincte:**

Depuis qu'il est entré dans le secteur des assurances en 1987, M. Léonidas Baragunzwa a travaillé en diverses capacités dans diverses compagnies. Il a été souscripteur, quantificateur et responsable à la Société d'assurances du Burundi, actuaire stagiaire au département Vie et Pension à Aon Belgique, actuaire à AG Insurance (Belgique), chef actuaire et sous-directeur de la Souscription et des Risques spéciaux avant d'être promu au poste de directeur des Opérations centrales et des Risques spéciaux à Africa Re en janvier 2014.

M. Baragunzwa est titulaire d'une maîtrise en génie civil et d'une maîtrise en sciences actuarielles obtenues en Belgique. Il est membre de l'Institut des actuaires de Belgique.



### **M. Raphael Uhunoma OBASOGIE**

Directeur de l'Administration  
et des Ressources humaines

#### **Nationalité:**

Nigérian

#### **Biographie succincte:**

M. Raphael Obasogie a commencé sa carrière professionnelle en 1985 à la raffinerie de Port Harcourt où il a été recruté pour un contrat à court terme après y avoir effectué son service national obligatoire.

M. OBASOGIE a été chef de département des ressources humaines dans plusieurs entreprises, administrateur désigné à Elder Dempster Nigeria, chef du département des ressources humaines par intérim à Nestlé Nigeria, chargé des relations professionnelles et de la communication avec le personnel à Shell Petroleum Nigeria et responsable des Ressources humaines à Addax Petroleum Nigeria.

M. Obasogie est titulaire d'une licence en psychologie du travail et d'un MBA. Il est membre du Chartered Institute of Personnel Management du Nigeria, membre associé du Chartered Institute of Personnel Development (Royaume-Uni) et membre du National Labour Advisory Council du Nigeria.

M. OBASOGIE a pris le service à Africa Re en tant que directeur de l'Administration et des Ressources humaines en novembre 2013.



### **M. Aly Dia SEYDI**

Directeur des Technologies  
de l'information et de la  
communication

#### **Nationalité:**

Sénégalais

#### **Biographie succincte:**

Depuis qu'il a été recruté en mars 2014, M. Aly D. Seydi participe à la réalisation de divers projets novateurs définis dans le plan stratégique de la Société pour la période 2014-2018.

Avant d'être recruté à Arica Re, M. SEYDI a travaillé aux Etats-Unis comme informaticien dans les services bancaires et financiers à UBS et Merrill Lynch et dans le secteur des télécommunications à (AT&T).

M. Seydi est titulaire d'un Master of Science Engineering in Computer Science obtenu aux Etats-Unis d'Amérique. Il est informaticien certifié Lean & Six Sigma (Etats-Unis d'Amérique) et membre du Project Management Institute de New Jersey (Etats-Unis d'Amérique).



### **M. O. SARR**

Directeur adjoint de l'Audit  
interne

#### **Nationalité:**

Mauritanien

#### **Biographie succincte:**

M. Ousmane Sarr a été recruté en 1999. Il a été sous-directeur financier et comptable au Bureau régional de Casablanca de 1999 à 2012 avant d'être promu au poste de directeur adjoint de l'Audit interne le 1er septembre 2010 au bureau régional de Nairobi. Il a été affecté au Siège à Lagos en 2013.

M. Sarr est titulaire d'un MBA délivré par l'ISCAE de Casablanca (Maroc). Il est membre de l'Institut des auditeurs internes du Kenya.

## DIRECTEURS REGIONAUX ET REPRESENTANT LOCAL



### Mme Eunice Wairimu MBOGO

Directrice régionale,  
Nairobi

**Nationalité:**  
Kenyane

#### Biographie succincte:

Mme Eunice Mbogo a été recrutée à Africa Re en 2010 en tant que directrice du bureau régional de Nairobi. Elle a commencé sa carrière en 1989 en tant qu'assistante de marketing et comptable à ALICO Kenya Limited (aujourd'hui AIG Kenya) où elle a été promue au poste de responsable adjointe du marketing et de la formation en 1993. En 1998, Mme Mbogo a été recrutée à British American Insurance Company Limited (aujourd'hui BRITAM) en qualité de responsable du marketing. Elle a été promue au poste de directrice adjointe en 2000 et à celui de directrice en 2007, année au cours de laquelle elle a été recrutée comme directrice générale de Kenya Re, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2010. Mme Mbogo a conduit avec succès le processus de privatisation de cette compagnie publique. Sous la conduite de Mme Mbogo, la compagnie put atteindre ses objectifs tels que définis dans le contrat de performance en 2008 et 2009, années au cours desquelles la compagnie fut classée parmi les 10 entreprises les plus performantes du Kenya.

Mme Mbogo est titulaire d'une licence en commerce délivrée par l'Université de Nairobi en 1998 et d'un MBA délivré par l'ESAMI en 2005. Elle est membre de l'ACII et du Chartered Insurance Institute de Londres et justifie d'une expérience professionnelle de plus de 26 ans.



### M. Mohamed Belaziz

Directeur régional,  
Casablanca

**Nationalité:**  
Algérien

#### Biographie succincte:

Après 19 années d'expérience au cours desquelles il a été chef de bureau de la réassurance, chargé de mission et directeur central successivement, M. Mohamed Belaziz a été recruté à Africa Re en 1995 après en avoir été membre du Conseil d'administration. Depuis, il a assumé les fonctions de directeur régional adjoint chargé de la souscription et du marketing avant d'être promu au poste de directeur du bureau régional de Casablanca le 1er janvier 2014.



### Marie-Agnès Sanon

Directrice régionale,  
Maurice

**Nationalité:**  
Burkinabe

#### Biographie succincte:

Après avoir obtenu sa maîtrise en économie en 1983, Mme Sanon a travaillé à l'organisme de réglementation des assurances du Burkina Faso de 1983 à 1988. Pendant cette période, elle obtint un diplôme post-universitaire en assurances délivré par l'Institut international des assurances (IAA) de Yaoundé (Cameroun). En 1986, elle était chargée de la collecte de données et de la formation au Centre national de promotion des assurances qui copilotait ce projet avec l'IAA et la Conférence inter-africaine des marchés d'assurances (CIMA).

En juin 1988, Mme Sanon est recrutée à Foncias (filiale d'Allianz au Burkina Faso) en qualité de chef du département de la réassurance et des affaires maritimes. En janvier 2001, elle est recrutée à CICA-RE en tant que souscriptrice de traités pour l'Afrique de l'Ouest francophone.

Mme Sanon a été recrutée à Africa Re Nairobi en février 2007 comme souscriptrice de traités et facultatives pour les pays francophones de l'Afrique de l'Est et certaines compagnies kenyanes. Elle a été nommée directrice du bureau régional de Maurice en juillet 2010.



### M. OMAR GOUDA

Directeur du Bureau régional du Caire et Directeur général délégué d'Africa Retakaful

**Nationalité:**  
Egyptien

#### Biographie succincte:

Après avoir achevé ses études dans l'une des universités les plus prestigieuses de la région en 1982, M. Omar Gouda a commencé sa carrière professionnelle à l'autorité égyptienne de contrôle des assurances. Il a occupé des postes techniques dans diverses compagnies d'assurances en Egypte et ailleurs et a été membre de nombreux comités et commissions techniques de compagnie et d'autres institutions. La carrière de M. Gouda prit une tournure décisive lorsqu'il fut nommé responsable des affaires techniques de la plus vieille compagnie d'assurances de la région, à savoir la National Insurance Company (NIC) d'Egypte. M. Gouda a également été directeur général d'AlAhlia Insurance Company en Arabie saoudite jusqu'en 2003, date à laquelle il a été recruté à ESIH, compagnie égyptienne, toujours en tant que directeur général.

En octobre 2003, M. Gouda a été recruté à Africa Re en qualité de représentant local au Bureau du Caire dont il est devenu le premier directeur régional en mai 2005, fonctions qu'il cumulera avec celles de directeur d'Africa Retakaful Company à la création de cette filiale d'Africa Re en 2010.



### M. Olivier N'GUESSAN-AMON

Directeur régional, Abidjan

**Nationalité:**  
Ivoirien

#### Biographie succincte:

Après 7 ans à la tête de la section de production Vie et Non-Vie de compagnies d'assurances en Côte-d'Ivoire, M. Olivier Nguessan a dirigé le bureau de SCOR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone. Il a également été directeur général de la Compagnie générale d'assurances pendant 3 ans avant d'être recruté à Africa Re en 2005 en tant que souscripteur principal. Il a été directeur adjoint du Bureau régional d'Abidjan de janvier 2008 à mars 2011, date à laquelle il a été promu au poste de directeur de ce bureau régional.



### M. Daryl De Vos

Directeur général délégué, Africa Re SA Limited (ARCSA)

**Nationalité:**  
Sud-Africain

#### Biographie succincte:

Après près de 2 décennies de carrière au cours desquelles il s'est imposé comme un acteur essentiel du secteur des assurances en Afrique du Sud, Daryl fut recruté à l'issue d'une procédure de recherche de têtes en 2003 pour faire partie de l'équipe de direction pionnière qui a transformé le bureau de représentation de la Société en Afrique du Sud en une filiale à 100%. Son recrutement s'est avéré payant dans la mesure où il a contribué de manière décisive à la rapide croissance de la Société sur le marché hautement concurrentiel de l'Afrique du Sud.

Daryl a commencé sa carrière à Africa Re en tant que responsable de la souscription et du marketing avant d'être promu directeur général délégué adjoint en 2007 et directeur général délégué en 2011. Non seulement Daryl a-t-il dirigé avec efficacité la fonction souscription et marketing, mais aussi il a régulièrement participé et contribué à l'évaluation de la Société par les agences de notation et à l'élaboration de ses programmes de rétrocession. Daryl a assumé et continue d'assumer des responsabilités dans diverses associations professionnelles telles que le South African Insurance Association (Association des assureurs d'Afrique du sud) dont il est membre du Conseil d'administration depuis 2013 et l'Insurance Institute of the Cape of Good Hope (Institut des assurances du cap de Bonne espérance dont il a été le président en 2003. Il a suivi plusieurs programmes de formation professionnelle dont le programme international de formation de cadres de l'Ecole de commerce de Wits.



**M. Sory DIOMANDE**  
Directeur régional, Afrique  
de l'Ouest anglophone

**Nationalité:**  
Ivoirien

**Biographie succincte:**

M. Sory Diomande a été nommé directeur du Bureau régional d'Africa Re pour l'Afrique de l'Ouest anglophone le 1er juin 2012. Il a commencé sa carrière à Allianz Côte-d'Ivoire en tant qu'actuaire Vie avant d'être recruté par Swiss Re en 2002 en qualité de souscripteur de traités et facultatives Non-Vie à Johannesburg, à Paris et à Singapour. M. Diomande a occupé ensuite le poste de responsable principal chargé du Japon, de l'Indonésie, de la Thaïlande, du Vietnam et de Laos à Allianz Re Asie et Pacifique avant de passer à Willis Re Singapour et Londres en tant qu'analyste financier. Avant d'être recruté à Africa Re, M. Diomande était directeur général d'une captive en réassurance à Casablanca.

M. Diomande est titulaire d'une licence en actuariat obtenue en Côte-d'Ivoire et d'un MBA délivré par l'Ecole de commerce de Madrid (Espagne). Il représente Africa Re dans diverses commissions exécutives professionnelles régionales.



**M. Shimelis BELAY**  
Représentant local | Consultant  
Bureau de contact d'Addis-Abeba

**Nationalité:**  
Ethiopien

**Biographie succincte:**

M. Shimelis Belay a fait ses premiers pas dans le secteur des assurances en 1977 et a occupé diverses fonctions avant d'être promu au poste de chef du Département de la gestion du risque de la Compagnie éthiopienne des assurances (EIC). En 1994, il s'établit au Kenya où il travaille comme directeur général dans diverses compagnies de gestion du risque et d'expertise-sinistre. En 2004, il est recruté comme souscripteur principal à Africa Re où il est promu sous-directeur des opérations au Kenya avant d'être affecté en Ethiopie en 2011 comme premier représentant local au Bureau local d'Addis-Abeba.

M. Shimelis Belay est titulaire d'une licence en genie mécanique. Il est membre de l'ACII et du Chartered Insurance Institute de Londres. Il est également membre du Chartered Institute of Arbitrators du Royaume-Uni et membre associé de l'Institut des experts-sinistres d'Afrique du Sud.

M. Shimelis est représentant local et consultant d'Africa Re au bureau local d'Addis-Abeba depuis 2013.

## DECLARATION DU PRESIDENT



**M. Hassan BOUBRIK**  
Président

J'ai le plaisir de présenter le 37<sup>ème</sup> Rapport annuel du Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance. Le Rapport annuel présente les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2014, l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et l'état de résultat consolidé de l'exercice. Le document présente également l'environnement commercial de la Société, le Rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que les rapports sur la gestion du capital, la gouvernance d'entreprise et la gestion intégrée des risques.

Après une longue période de faible croissance, l'encaissement de primes brutes de la Société s'est accru de 7,02% en 2014, pour s'établir à 717,52 millions de \$EU contre 670,45 millions en 2013. Ce résultat est légèrement en-deçà des prévisions (-1,74%). La croissance de la prime aurait été de 12,18% si le taux de change de nos monnaies de transaction était resté stable au cours de l'exercice face au dollar des Etats-Unis, notre monnaie de compte. Le rand sud-africain, monnaie dans laquelle plus du quart des primes de la Société sont souscrites, s'est déprécié de 10,45% en moyenne tandis que le naira et la livre égyptienne perdaient 14,41% et 2,90% de leur valeur respectivement. La tendance a été la même pour nombre d'autres monnaies du continent. La croissance de la prime a été entravée par d'autres facteurs dont le principal est la réduction des taux d'assurance et de réassurance dans un contexte international et régional marqué par une baisse

des taux alimentée par un excédent de capital et des produits de réassurance de rechange. Face à la persistance du cycle baissier qui a duré plus qu'on ne s'y attendait ou que ne le souhaitaient les analystes et professionnels du secteur, la Société a dû rationaliser sa stratégie d'expansion sur des marchés non rentables. L'augmentation de la rétention chez certains assureurs a également contribué à freiner la croissance de l'encaissement de primes.

La prime brute acquise, après ajustement pour variation de la provision pour primes non acquises, s'est établie à 708,58 millions \$EU, soit une hausse de 8,65% par rapport à l'exercice précédent.

Un montant total de 94,14 millions de \$EU a été cédé aux rétrocessionnaires au cours de l'exercice, contre 96,08 millions en 2013. La politique de rétrocession de la Société est restée inchangée au cours de l'exercice. Africa Re a continué de recourir principalement à un programme en excédent de sinistres pour les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs.

Les sinistres bruts payés au cours de l'exercice se sont élevés à 344,56 millions de \$EU, à peu près comme en 2013 (344,43 millions de \$EU), ce malgré des sinistres catastrophiques réglés par la filiale sud-africaine suite aux tempêtes de grêle et de vent de 2013. La sinistralité a été plutôt bonne dans les autres centres de production, qu'il s'agisse de la fréquence ou de la sévérité des cas enregistrés. En conséquence, le ratio de sinistres payés net a baissé à 52,73% (2013 : 57,64%). Si l'on tient compte de la variation de la provision pour comptes à recevoir, y compris l'IBNR, le ratio de sinistres net s'est amélioré de manière significative, passant ainsi de 58,76% en 2013 à 55,69% à la clôture de l'exercice considéré.

Au cours de l'exercice, les dépenses d'exploitation et d'investissement ont été maintenues dans des limites acceptables et sont restées conformes au volume d'affaires de la Société, aux conditions économiques et commerciales régnantes et à la stratégie commerciale de la Société. Les charges administratives se sont accrues de 10,61% pour s'établir à 37,78 millions de \$EU. Cet accroissement est à rapporter au souci d'assurer la compétitivité des salaires et avantages du personnel et aux investissements destinés à améliorer la plate-forme informatique de la Société. Le ratio de frais de gestion est resté stable à 6,15% (2013 : 6,14%).

La discipline en matière de souscription est restée la priorité des priorités de la Société. Cette politique délibérée, ajoutée à une sinistralité clémente, a abouti à un bénéfice technique net (après frais de gestion) sans précédent de 68,65 millions de \$EU contre 41,26 millions en 2013, soit une hausse de 66,38%. Cette excellente performance témoigne de l'engagement renouvelé de la Société pour une souscription rentable.

Les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les gains / pertes de conversion réalisés, se sont accrues de

8,84% pour atteindre 50,50 millions de \$EU contre 46,40 millions en 2013. Les produits de placements demeurent largement tributaires des marchés des actions et des obligations, ce d'autant plus que les taux d'intérêt sur les dépôts à terme sont restés extrêmement bas. Les produits de placements se sont également ressentis des effets défavorables des opérations de change. Le rendement de l'investissement a été de 4,78% contre 4,53% en 2013. L'actif financier de la Société s'est accru légèrement de 3,01%, passant ainsi de 1 033,61 millions de \$EU en 2013 à 1 064,68 millions de \$EU à la clôture de l'exercice considéré, chiffre qui tient compte de l'incidence de la dépréciation de 10,45% du rand sud-africain, monnaie dans laquelle est détenu 31% de l'actif financier de la Société.

Les fonds propres s'élevaient à 736,92 millions de \$EU au 31 décembre 2014 contre 677,53 millions en 2013, soit une progression de 8,77%. Pour une large part, cette progression est à rapporter au volume significatif du bénéfice non redistribué en 2013.

L'économie mondiale a crû de 3,3% en 2014 et continue de croître à mesure que se redressent les pays développés. Toutefois, la croissance est restée faible dans divers pays, avec d'importants écarts entre les régions. Le chômage est resté élevé, tandis que l'aggravation des risques géopolitiques dans plus d'une partie du monde a encore fragilisé la reprise. On a continué de faire appel à la macroéconomie pour stabiliser l'économie mondiale. Toutefois, le ralentissement de l'activité économique dans les pays émergents et le risque d'une très faible inflation en Europe ont menacé la stabilité mondiale.

Les pays émergents et en développement ont crû de 4,4% en 2014 contre 4,7% en 2013. La Chine reste le pays où la croissance a été la plus forte (7,4% contre 7,8% en 2013), suivie des pays émergents et en développement de l'Asie (6,5% contre 6,6% en 2013), de l'Inde (5,8% contre 5% en 2013) et de l'Afrique sub-saharienne (4,8% contre 5,2% en 2013).

La croissance a été de près de 5% en Afrique en 2014. D'une manière générale, la croissance sur le continent était tirée par des investissements et une demande intérieurs importants. Malgré un environnement externe moins favorable, les contraintes liées à la demande intérieure, l'aggravation des problèmes sécuritaires et des déséquilibres macroéconomiques ici et là, certains pays du continent tels que l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, le Mozambique, la Côte-d'Ivoire, le Niger, le Rwanda ou la Tanzanie ont enregistré un taux de croissance record de 7%, voire plus. L'activité économique a été gravement perturbée dans les pays les plus touchés par le virus Ebola, à savoir

le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée. La croissance a été modérée ou faible dans nombre de pays à revenu intermédiaire : 2,7% pour le Maroc, 2,2% pour l'Égypte et 1,4% pour l'Afrique du Sud. Les rares exceptions dans cette catégorie de pays sont la Zambie et le Nigeria, ce dernier pays ayant affiché une croissance décente de 6,1% grâce à la bonne performance du secteur non pétrolier, en particulier les services, encore que la situation sécuritaire dans le nord reste une grave source de préoccupation.

L'Afrique du Sud, 2ème plus grande économie du continent et d'où la Société tire plus du quart de ses revenus, a affiché un taux de croissance décevant de 1,4% à cause de facteurs internes et externes. En effet, une croissance insuffisante dans la Zone euro et le fléchissement de l'activité économique en Chine ont porté préjudice à une économie sud-africaine où les difficultés liées à la demande intérieure étaient exacerbées par un environnement commercial local morose. Les dépenses des ménages, un des moteurs de l'économie, ont diminué à cause du resserrement du crédit. S'agissant de la demande, des mouvements de grève dans les secteurs des mines et de la manufacture ont entraîné une contraction de la production minière de plus de 10%. De plus, une crise d'électricité a perturbé les activités, faisant craindre une hausse des tarifs pour soutenir l'investissement tant voulu dans la production d'énergie. Ces facteurs mis ensemble ont poussé les agences de notation à abaisser les notes du pays. A ce jour, le rand sud-africain reste sous pression, lui qui s'est déprécié de 10,75% en 2014, faisant ainsi perdre à la Société 16,40 millions de \$EU d'encaissement de primes.

Devant la forte dépréciation des monnaies africaines en 2014, en particulier vers la fin de l'année, le Conseil ne manquera pas de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'actif de la Société. D'ores et déjà, une politique de conversion de l'excédent de liquidités de la Société en monnaies locales en titres en dollar des États-Unis est en œuvre.

2014 a été une autre très bonne année pour les réassureurs dans le monde. En effet, la plupart des réassureurs régionaux et internationaux ont enregistré des bénéfices impressionnants grâce à un volume de sinistres catastrophiques peu important. Les pertes assurées causées par les catastrophes naturelles et artificielles dans le monde se sont élevées à 35 milliards de \$EU en 2014 contre 44 milliards de \$EU en 2013 et une moyenne de 64 milliards \$EU au cours des 10 dernières années. Les taux en réassurance classique n'ont cessé de baisser à cause de capitaux de rechange estimés à 62 milliards \$EU et à un excédent de capital jamais vu auparavant chez les réassureurs (575 milliards \$EU). L'accroissement du capital a été plus rapide que



avec pour corollaire le fléchissement des taux. Ce sont là quelques facteurs qui, couplés à la faiblesse du rendement sur investissement, ont eu une incidence défavorable sur le rendement ajusté par le risque et ont incité la plupart des agences de notation à affirmer que les perspectives restent négatives pour le secteur de la réassurance.

La rentabilité d'Africa Re est restée très bonne en 2014. La Société a enregistré un excellent ratio technique de 11,17% (après frais de gestion). Ce chiffre est de loin meilleur que les 7,42% enregistrés en 2013. La Société a enregistré un bénéfice technique de 68,65 millions de \$EU (2013: 41,26 millions de \$EU), chiffre qui, ajouté aux produits de placement et revenus d'autres sources (50,50 millions de \$EU contre 46,40 millions de \$EU en 2013), donne un bénéfice net total de 118,50 millions \$EU contre 84,80 millions \$EU en 2013. Ainsi qu'il a été expliqué plus haut, cet impressionnant bénéfice – plus de 100 millions de \$EU pour la première fois – est attribuable à une sinistralité généralement favorable, à une croissance raisonnable de l'encaissement de primes et à la régularité des produits de placements. Le bénéfice total correspond à un rendement moyen des capitaux propres de 16,51% (2013 : 13,19%). Ce résultat est excellent, et, à n'en pas douter, un des meilleurs dans le secteur.

Au cours de la période sous revue, la Société est restée à la pointe du développement et de la transformation du secteur des assurances et de la réassurance en Afrique. Elle a mené diverses activités et proposé de nombreuses solutions visant à sensibiliser davantage le public au rôle des assurances, à augmenter les capacités techniques dans les domaines des assurances, de la réassurance et de la gestion du risque au moyen de séminaires, d'ateliers, de formations adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires et de détachements de personnel. La Société a initié et sponsorisé la préparation et la publication du premier annuaire de la législation et de la réglementation des assurances en Afrique.

Conformément à sa mission, Africa Re a mis en place un Fonds spécial pour les activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Le Fonds est financé par la Société à hauteur d'un maximum de 2% de son bénéfice net annuel. En tant que premières activités de RSE, la Société a créé une plate-forme en ligne pour la formation de jeunes professionnels africains des assurances et institué les premiers Prix des assurances en Afrique pour célébrer l'excellence et l'innovation.

Ces efforts visant à renforcer la participation de la Société au développement des communautés et ses excellents résultats n'ont pas échappé aux analystes du secteur. Pour la troisième fois consécutive, l'International Retakaful Summit a attribué à Africa Re à Londres le Prix de la meilleure compagnie de réassurance islamique régionale en reconnaissance de sa contribution bienveillante au développement de l'assurance islamique en Afrique. D'autres distinctions telles que le Prix de la meilleure compagnie de réassurance africaine 2014 décerné à la Société par Capital Finance ou le Prix du leadership dans le domaine de la finance attribué par Thought Leaders au Directeur général du Groupe Africa Re sont venues saluer la contribution de la Société à l'éclosion d'un secteur des assurances fort et durable en Afrique, et partant, au développement économique du continent. De plus, le Nigeria Insurers

Association (Association des assureurs du Nigeria) a choisi Africa Re pour gérer le tout nouveau Energy & Allied Insurance Pool of Nigeria qui viendra s'ajouter aux deux pools d'assurances africains (Pétrole & Energie et Aviation) dont la Société assure la gestion. La Société est également restée en première ligne des efforts visant à créer des pools continentaux pour les risques Catastrophe et Guerre & Terrorisme.

En interne, le renforcement des capacités techniques et la gestion intégrée des risques ont contribué à améliorer les services et la sécurité que la Société offre à ses clients et partenaires. Africa Re a continué d'améliorer ses outils de tarification et de modélisation dans le but de faire passer l'évaluation de la gestion intégrée du risque de la Société par les agences de notation de « Bonne » à « Bonne avec des contrôles efficaces ». Les compétences et aptitudes du personnel dans le domaine des risques spéciaux tels que les risques agricoles ou les risques Pétrole & Energie ont été renforcées avec l'aide de nos partenaires d'affaires. La plate-forme informatique de la Société a été révisée de fond en comble, notamment avec le projet de centralisation et de modernisation en cours.

Le Conseil d'administration a tenu ses quatre réunions ordinaires en 2014. Il a ainsi pu prendre des décisions vitales et donner des orientations à la Direction. Le Conseil s'est penché sur des questions relatives à son rôle de supervision, à la mise en œuvre de la stratégie de la Société et à la conduite de ses opérations. En particulier, il a adopté le programme de rétrocession de la Société et approuvé des projets d'investissement, notamment le projet d'acquisition d'une parcelle de terrain à Abuja pour la construction d'un nouveau siège pour la Société. En outre, le Conseil a examiné et adopté les politiques de gestion et de récompense de la performance du personnel et de la Direction, politiques qui visent à renforcer la corrélation entre performance et récompense et à accroître la rémunération variable.

Le Conseil a pris des mesures pour améliorer la gouvernance de la Société. Il a notamment adopté diverses meilleures pratiques en cours dans le secteur. La filiale sud-africaine est désormais prête à se conformer aux dispositions du Code SAM (Solvency Assessment and Management – Evaluation et gestion de la solvabilité), équivalent de Solvabilité II en Europe.

Au cours de l'exercice, le Conseil et la Direction ont géré avec succès la sortie de deux institutions de financement du développement, en l'occurrence la SFI et DEG, du capital de la Société. L'opération s'est effectuée conformément aux dispositions d'un accord signé entre ces deux actionnaires et Africa Re et qui permettait à la SFI et à DEG de se retirer au terme de leur horizon d'investissement. La sortie a été bien étudiée et planifiée pour protéger les intérêts de la Société et des deux actionnaires. Je saisis la présente occasion pour remercier la SFI et DEG non seulement pour avoir contribué au capital d'Africa Re, à sa gouvernance et à sa visibilité, mais aussi pour la maturité, la responsabilité et la coopération dont ils ont fait preuve au cours de l'opération.

Fidèle à sa logique de partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux du secteur, le Conseil a tenu à remplacer la SFI et DEG par des institutions de qualité. Ainsi, au terme d'une procédure de sélection serrée, AXA, compagnie d'assurances française de premier plan qui opère à l'échelle mondiale, et FAIRFAX, groupe de compagnies d'assurances et de réassurance établies partout dans le monde, ont été autorisés à acquérir les parts remises à la disposition de la Société par la SFI et DEG, soit 14,30% du capital. Ce pourcentage a été arrêté pour tenir compte du plafond de 25% défini pour la participation des actionnaires non régionaux au capital de la Société. Les transactions entre Africa Re et ses deux nouveaux partenaires ont été réalisées selon une approche gagnant-gagnant. Les questions relatives à la coopération technique et à l'échange d'affaires ont été dûment examinées pour permettre aux parties aux deux transactions de tirer profit chacune des avantages qu'offre le marché de l'autre. Ont également été prises en compte les questions liées à l'échange de compétences techniques, d'expériences en matière de gouvernance et d'autres atouts. Je suis heureux d'accueillir AXA et FAIRFAX dans la famille Africa Re. Je ne doute pas que leur arrivée sera bénéfique à nos actionnaires, au marché des assurances africain et à d'autres parties prenantes.

A.M. Best a reconduit la note «A-» de la Société, avec des perspectives positives pour la première fois. Standard & Poor's aussi a réaffirmé la note « A » d'America Re, avec des perspectives stables. La même note a été attribuée à African Reinsurance Corporation South Africa, filiale à 100% de la Société. Cette bonne notation financière constante a conféré à Africa Re une position concurrentielle unique sur le continent. Nous en sommes fiers et nous nous engageons à maintenir, voire à améliorer la sécurité que nous offrons à nos clients.

Les résultats de 2014, notamment le bon bénéfice enregistré, viendront affermir encore la Société en renforçant sa base de capital grâce au bénéfice non distribué. Africa Re pourra s'appuyer sur ses nouveaux partenariats commerciaux pour offrir des services de plus haute facture à ses cédantes. La croissance économique devant rester plus ou moins stable, en particulier en Afrique, nous espérons que 2015 sera un autre bon exercice pour la Société tant du point de vue de sa croissance que de celui du bénéfice. Cet espoir se fonde sur la bonne diversification de nos risques sur nos principaux marchés, sur nos atouts propres et sur nos compétences distinctives avérées au fil des ans.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier tout le personnel en poste dans les 8 centres de production de la Société, ainsi que l'équipe de direction conduite par M. Corneille KAREKEZI, pour leur dévouement et leur ardeur au travail qui ont contribué aux excellents résultats enregistrés en 2014.

Je remercie également nos cédantes, nos courtiers et nos partenaires d'affaires pour leur soutien et leur confiance réaffirmés.

Je vous remercie tous.

**HASSAN BOUBRIK**  
Président



## RAPPORT DE LA DIRECTION



**M. CORNEILLE KAREKEZI**  
Directeur général du Groupe/Chef Exécutif

### I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE & COMMERCIAL EN 2014

#### Economie mondiale: une reprise inégale et fragile

L'économie mondiale a crû à un rythme modeste de 3,3% en 2014, avec des disparités entre les pays et les régions. Au nombre des facteurs qui ont entravé la croissance, on peut citer la faiblesse de la demande, la médiocrité des conditions d'investissement dans plus d'un pays, les contraintes budgétaires et monétaires, un chômage élevé et l'accroissement des risques géopolitiques. Ni la baisse des cours du pétrole intervenue trop tard dans l'année, ni la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis n'ont pu contrebalancer ces facteurs néfastes.

A 2,4%, l'économie américaine a enregistré sa plus forte croissance au cours des 5 dernières années grâce à l'amélioration des dépenses des ménages, à l'augmentation des dépenses d'investissement du secteur privé et à des exportations plutôt bonnes. C'est dans ce contexte économique favorable que la Réserve fédérale a annoncé la fin de sa politique d'assouplissement quantitatif et le début d'une normalisation progressive de la politique monétaire aux Etats-Unis.

En Europe, l'économie du Royaume-Uni a progressé à un rythme rapide de 2,6% en 2014, à la faveur du rebond de la demande. La croissance du PIB dans la zone euro a été faible au cours de l'année, s'établissant à 0,8%, à cause de résultats médiocres en Allemagne, d'une expansion marginale en France et d'une légère contraction en Italie. Inversement, la reprise a été significative en Espagne.

Au Japon, l'économie est entrée en récession technique en 2014 après que la demande des ménages se fut ressentie de la hausse significative des taxes à la consommation malgré le coussin apporté par la hausse des dépenses d'infrastructures.

Avec un taux de croissance combiné de 4,4%, les pays émergents et en développement n'ont pas contribué de manière significative à la croissance mondiale en 2014, contrairement aux années précédentes où ils sortirent l'économie mondiale de la forte récession de 2008/2009. L'amenuisement de la contribution des pays émergents et en développement à la croissance mondiale a été incarnée par le ralentissement de la croissance en Chine où l'investissement a fléchi et où des indicateurs économiques majeurs faisaient craindre un scénario pire.

La croissance du PIB réel de la Chine a décéléré pour s'établir à 7,4% en 2014, chiffre le plus faible en 24 ans. Au Brésil, la croissance a fortement ralenti pour se situer à 0,1% tandis que la Russie a été au bord de la récession, avec un chiffre de 0,6%. Tout à l'opposé, l'économie indienne a crû à un rythme assez impressionnant de 5,8%. En Afrique subsaharienne, la croissance a été plus ou moins forte en 2014, sous-tendue qu'elle était par l'augmentation des dépenses de consommation et d'investissement intérieures. Toutefois, le fléchissement du cours des matières premières, le repli de la demande mondiale de produits d'exportation, les contraintes budgétaires et la diminution des flux liés à l'investissement étranger direct ont porté préjudice à la croissance

#### Economie africaine: Croissance modérée dans un contexte de risque maximal de baisse

La croissance est restée modérée dans la région, se situant à environ 4,8% en 2014, et catalysée en grande partie par le volume substantiel des investissements intérieurs et une forte demande de consommation. Toutefois, les prix réduits des matières premières, la baisse de la demande mondiale, les contraintes de capacité, notamment dans le domaine des infrastructures, et le modeste afflux des investissements étrangers directs (IED) ont eu pour conséquence un taux de croissance plus lent de certaines économies de la région en 2014. Simultanément, l'épidémie d'Ebola a fortement réduit l'activité économique en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

L'année 2014 a été très difficile pour l'économie sud-africaine, comme le reflète la faible croissance du PIB réel (1,5%) qui confirme la tendance baissière des dernières années. Plusieurs facteurs ont eu un impact négatif sur les dépenses de consommation, la production du secteur privé, l'investissement et les plans pour l'emploi, tandis que la faible demande de certains marchés extérieurs importants a freiné la croissance des exportations. La détérioration du climat économique a eu pour conséquence un faible niveau de confiance des chefs d'entreprise, notamment les fabricants de produits.

Dans un contexte caractérisé par un environnement extérieur moins solidaire et des contraintes pesant sur l'offre intérieure, le FMI prévoit une croissance de 4,9% du PIB de l'Afrique subsaharienne en 2015, chiffre qui se hissera à 5,2% en 2016. L'investissement dans les infrastructures, l'expansion des secteurs des services et l'augmentation de la production agricole dans certains pays devraient soutenir cette croissance. La plupart des pays à faible revenu devraient enregistrer une forte croissance, mais la réduction des prix des matières premières (baisse nettement plus forte au niveau des cours du pétrole) et les évolutions défavorables dans des pays où la demande est traditionnellement très élevée, tels que la Chine, pourraient négativement affecter la performance des pays exportateurs de matières premières, notamment le Nigeria et l'Angola.

### **Marchés financiers: rendement satisfaisant dans un environnement caractérisé par une performance en demi-teinte et un dollar plus fort**

La baisse des cours du pétrole a été bénéfique pour l'économie mondiale et les marchés financiers en 2014. L'indice Brent Crude Oil a enregistré une baisse de 48,3%, ce qui a favorisé une croissance de l'économie mondiale de 3,3% contre des prévisions de 3,1%. En général, la performance des marchés financiers développés a été meilleure en 2014 que celle des marchés émergents.

La performance des marchés des actions des Etats-Unis d'Amérique (S&P 500: + 13,7%) a une fois de plus été nettement supérieure à celle d'autres marchés, tels que les marchés des actions des pays développés autres que les Etats-Unis et le Canada (MSCI EAFE: - 4,5%), et les marchés émergents (MSCI EM: - 1,8%).

Le rendement des marchés des actions africains a été contrasté. Le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud ont affiché les rendements respectifs suivants ; Nigeria All Shares Index (ASI) : - 16,1% ; Nairobi ASI : + 3,8% ; et South Africa Top 40 : + 9,2%.

Le marché mondial des obligations a enregistré une performance meilleure que celle de 2013 en raison des signaux positifs de l'économie américaine, comme l'illustrent les rendements suivants à la fin de l'exercice : obligations du Trésor américain de 10 ans de la Bank of America Merrill Lynch: 3,6% ; et Barclays US Aggregate Bond Index: 5,9%.

Au cours de l'exercice, l'euro et la livre britannique se sont dépréciées de 13,88% et 6,22% respectivement par rapport au dollar américain. Le rand sud-africain, le naira nigérian, le shilling kenyan et la livre égyptienne se sont dépréciés par rapport au dollar américain de 10,45%, 14,41%, 4,92% et 2,9% respectivement. Les autres monnaies de transaction d'Africa Re, à savoir le franc CFA, le dirham marocain, la roupie mauricienne et le birr éthiopien se sont également

dévalorisées de 13,88%, 11,04%, 5,66% et 5,52% respectivement.

L'actif financier de la Société a enregistré une croissance de 3,15%, passant de 1,041 milliard \$EU en 2013 à 1,074 milliard \$EU en 2014, malgré l'impact négatif de la dépréciation des monnaies de transaction principales du Groupe, notamment l'euro et le naira nigérian, par rapport au dollar américain.

En conséquence, les produits de placements et revenus d'autres sources se sont chiffrés à 50,70 millions \$EU en 2014, soit un rendement des capitaux investis de 4,79%. Cette performance a été rendue possible en grande partie par les marchés des actions et des obligations, et la baisse du taux de change.

Selon les prévisions des analystes financiers, l'économie mondiale enregistrera une amélioration ; celle-ci sera modeste en 2015 (3,5%), les prévisions étant inégales dans les principaux pays et régions. En comparaison de l'exercice précédent, les perspectives sont meilleures pour les économies développées, tandis que la croissance des économies émergentes devrait baisser, principalement à cause des perspectives moins favorables pour certains grands pays émergents et pour les pays exportateurs de pétrole.

### **Réassurance mondiale: forte pression du marché mais solidité financière et bénéfices importants**

2014 a été une autre bonne année pour les réassureurs, comme l'illustre le faible montant généré par les sinistres catastrophiques naturels et causés par l'homme (35 milliards \$EU) par rapport à l'exercice précédent (44 milliards \$EU) et la moyenne des 10 dernières années (64 milliards \$EU). Malgré un nombre élevé de catastrophes naturelles, les pertes économiques et assurées dues à ces événements et les pertes en vies humaines ont été inférieures à la moyenne à long terme.

La croissance de la prime mondiale a été modérée, se situant à une moyenne estimée à 3% pour les compagnies d'assurances multirisques, malgré la conjoncture difficile illustrée entre autres par la pression sur les taux de primes. La tendance baissière des taux devrait persister en 2015.

Malgré l'impact de la baisse des taux et de l'augmentation du volume d'affaires proportionnelles à règlement lent, le résultat technique a une fois de plus été satisfaisant en raison du nombre peu élevé de sinistres catastrophiques à l'échelle mondiale, avec des ratios combinés estimés à 89% (année civile) ou 95% (année de survenance des accidents), chiffres nettement inférieurs à la moyenne à long terme, grâce à une évolution favorable des provisions techniques sur les exercices antérieurs.



Le rendement des placements a été positif, malgré l'impact de la baisse des taux d'intérêt. Le rendement total moyen des placements en 2014 (3,7%) a été légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Les résultats ci-dessus enregistrés dans les domaines de la souscription et des placements se sont traduits par un rendement moyen des capitaux propres de 11% pour les réassureurs internationaux.

Le marché africain de la réassurance a globalement réalisé une bonne performance en raison de la faible sinistralité, qu'il s'agisse des catastrophes naturelles ou des catastrophes causées par l'homme. Ce marché a continué à susciter un grand intérêt des acteurs internationaux qui ont contribué à l'augmentation du capital traditionnel par le biais de prises de participation et de la fourniture de capacité. Bien que les taux relatifs aux risques catastrophiques aient été meilleurs que sur le marché international, les taux de prime ont continué à baisser dans des marchés développés tels que l'Afrique du Sud.

Du point de vue de la réglementation, des efforts supplémentaires ont été effectués en 2014 pour la mise en œuvre de Solvabilité II en Europe et du Solvency Assessment and Management (SAM) –évaluation et gestion de la solvabilité– en Afrique du Sud ; le SAM est entré en vigueur en 2015. 2015 sera une année chargée pour les assureurs et réassureurs dans le monde. De la finalisation de Solvabilité II à l'élaboration de normes internationales en matière de fonds propres basées sur le risque, notre industrie connaîtra des évolutions multiples sur le plan de la réglementation.

Pour tirer les avantages d'un impact plus important au niveau mondial, de la diversification des produits et de la distribution, ainsi que de la pression de croître dans un environnement de faible croissance, les principales compagnies de réassurance ont poursuivi sans relâche les fusions et acquisitions, ce qui a renforcé la consolidation dans l'industrie. La réglementation financière est aussi l'une des raisons de cette option pour les fusions et acquisitions. Selon les analystes, en Europe, Solvabilité II a amené les assureurs/réassureurs ayant du mal à satisfaire les exigences en matière de capital à recourir à la vente ou à la fusion pour résoudre ce problème.

Les "perspectives du secteur" de la réassurance mondiale sont restées négatives, tandis que les "perspectives de la notation" sont stables, ce malgré les excellents résultats enregistrés en 2014 qui n'ont pas impressionné la grande majorité des agences de notation à cause des pressions baissières croissantes. En effet, la baisse des taux, la concurrence féroce sur le marché, le faible rendement des placements, la quête risquée de rendements plus élevés, le pouvoir de négociation croissant des assureurs et la pression accrue d'autres capitaux de réassurance sont des facteurs qui affaibliront probablement les fondamentaux opérationnels. Les plus importants de ces facteurs sont incontestablement les autres capitaux de réassurance et le changement d'approche dans l'achat de la réassurance qui vont certainement réduire les coûts de transfert des risques catastrophiques et menacer les parts de marché des réassureurs traditionnels avec des produits de substitution

(obligations pour risques de catastrophe, garantie contre les pertes dans l'industrie, réassurance collatéralisée, side cars, etc.).

### **Africa Re en 2014: forte croissance de la prime et résultats techniques excellents**

La Société a enregistré le taux de croissance le plus élevé de sa prime (7%) pour les quatre dernières années, malgré une dépréciation systémique de toutes ses monnaies de transaction par rapport au dollar américain qui est la monnaie de présentation de ses états financiers. Tous les centres de production ont affiché une croissance de la prime, excepté les Bureaux régionaux de Lagos et du Caire. La croissance sous-jacente dans les monnaies de transaction a été de plus de 12%.

Le bénéfice global net a augmenté de 39,7%, se hissant ainsi à 118,50 millions \$EU, contre 84,80 millions \$EU au cours de l'exercice précédent, grâce aux excellents résultats techniques et au bon rendement des placements.

En effet, la sinistralité, tant les sinistres ordinaires que les sinistres catastrophiques, a été très clémente, avec un ratio de charge de sinistres de 55,69% (2013: 58,76%), ce qui a généré une excellente marge technique nette (bénéfice technique) de 11,17%, contre 7,42% en 2013, un excellent ratio combiné de 88,83% (2013: 92,58%), l'un des meilleurs jamais réalisés, et un bénéfice technique très satisfaisant, soit 68,65 millions \$EU (41,26 millions \$EU en 2013).

En outre, les produits de placements se sont chiffrés à 50,50 millions \$EU en 2014, contre 46,40 millions \$EU en 2013.

Cette bonne performance a été réalisée malgré les circonstances défavorables semblables à celles des années précédentes, à savoir la forte dépréciation des principales monnaies de transaction, la réduction des taux sur certains de nos marchés et le changement d'approche dans l'achat de la réassurance par certains de nos clients, ce qui a eu pour conséquence la baisse des cessions de réassurance.

Le rendement moyen sur capitaux propres s'est établi à 16,76% en 2014, chiffre plus élevé que celui de 2013 (13,19%), et certainement l'un des meilleurs jamais atteints par la Société.

La capitalisation qui a continué à augmenter en 2014 en raison de la forte rétention des bénéfices a atteint 736,93 millions \$EU, soit 8,8% de plus que les 677,54 millions \$EU de 2013.

## PERSPECTIVES POUR 2015

### Croissance soutenue de la prime et rentabilité stable de la Société

Dans l'industrie mondiale de la réassurance, l'afflux des capitaux émanant des réassureurs traditionnels et d'autres sources continuera, et les assureurs devraient opter pour une plus grande rétention des risques et adopter de nouvelles stratégies d'achat, ce qui entraînera une baisse des taux de prime. La seule inconnue reste l'impact des catastrophes, qui se ressent généralement une année plus tard. S'agissant des taux d'intérêt, des marchés financiers et de l'économie mondiale, il ne devrait pas y avoir de changement significatif.

Bien que les perspectives de la réassurance mondiale soient négatives pour les raisons mentionnées plus haut, la Société reste confiante que les objectifs suivants fixés dans le 5<sup>ème</sup> Plan d'action stratégique seront réalisés : croissance de la prime (7,5% - 10%) ; ratio combiné (89% - 95%) ; et rendement moyen des capitaux propres (11% - 16%).

Cette confiance est basée sur la résilience attendue des économies africaines et le relatif isolement des marchés du continent par rapport au secteur de la réassurance internationale.

La croissance qui devrait se situer à 5% en Afrique sera différente selon les sous-régions et pays, les grandes économies telles que le Nigeria et le Kenya enregistrant des expansions supplémentaires de leurs secteurs des services (construction, télécommunications, transport), tandis que des pays tels que la Zambie, la Tanzanie et le Mozambique devraient continuer à bénéficier des investissements dans le secteur minier grâce aux découvertes de produits minéraux, de gaz et de pétrole. Les risques relatifs à ces perspectives sont atténués ; il s'agit particulièrement de la demande de matières premières, des cours du pétrole, de l'économie sud-africaine, des investissements étrangers directs et de l'aide officielle au développement, ainsi que des préoccupations accrues par rapport à la sécurité dans certaines parties du continent.

Pour la Société, l'impact de la plupart des problèmes et pressions actuels du marché mondial sera faible sur le sous-secteur de la réassurance. Ces problèmes sont les suivants : excédent de capacité, nouvelles réalités telles que le capital non traditionnel, augmentation du nombre de produits de substitution, faiblesse des taux d'intérêt et pouvoir de négociation renforcé des acheteurs. Les raisons pour lesquelles le secteur de la réassurance africaine est relativement à l'abri de ces pressions, tout au moins pour le moment, sont sans doute le faible niveau de sophistication des produits de réassurance sur le continent, la prédominance de traités ordinaires stables par rapport aux facultatives, la faible demande de couverture de risques catastrophiques, la forte croissance des primes et le niveau de capitalisation relativement bas de la plupart des assureurs.

Dans les principaux marchés de la Société, la concurrence devrait persister ou même se renforcer dans certains cas en raison de la capitalisation accrue des réassureurs africains et de la quête de croissance et de diversification. Des marchés tels que l'Afrique du Sud, Maurice et l'Égypte devraient également rester très concurrentiels avec des taux de primes réduits. Toutefois, les taux, termes et conditions devraient être généralement adéquats comme lors des renouvellements de décembre 2014/janvier 2015. Enfin, la sinistralité ne devrait pas connaître une forte aggravation car la plus grande partie de l'Afrique n'est pas exposée aux catastrophes naturelles de grande envergure. Bien que des sinistres importants puissent survenir, le portefeuille très diversifié de la Société est suffisamment résilient pour que le résultat net soit satisfaisant.

La fluctuation négative des monnaies africaines par rapport à la monnaie de présentation des états financiers restera l'un des principaux facteurs déterminant la performance financière et la solvabilité d'Africa Re. Fort heureusement, la Société a décidé d'améliorer sa stratégie d'atténuation du risque de change (risque de conversion et non de transaction) par le biais de mécanismes de couverture naturels visant à maintenir désormais la plupart de ses actifs dans la monnaie de présentation des états financiers.

Grâce à sa forte capitalisation, la Société appliquera des stratégies d'expansion rentables par une plus grande pénétration des marchés inexploités. Plus que par le passé, elle œuvrera à l'amélioration des capacités internes et au renforcement de la différenciation par le développement de ses compétences spécifiques dans ses principaux marchés.

Au vu de ce qui précède, les perspectives d'Africa Re pour 2015 sont une croissance de la prime et un résultat net satisfaisants, conformément au 5<sup>ème</sup> Plan d'action stratégique pour la période 2014-2018.

## II. OPERATIONS

Cette section présente les résultats de l'exercice 2014 et les compare à ceux de l'exercice 2013.

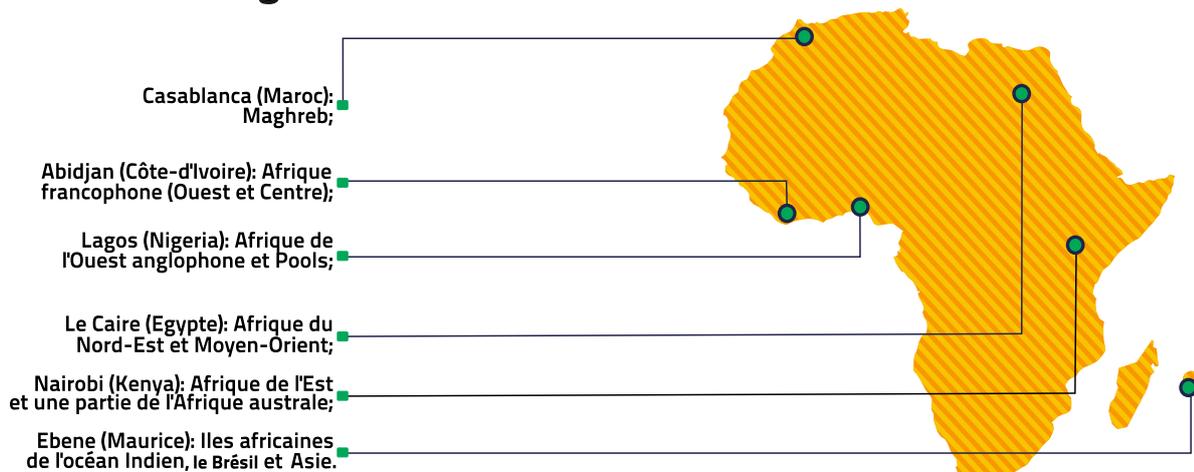
Africa Re a un réseau de bureaux implantés dans 8 régions stratégiques du continent. Chaque bureau couvre des marchés spécifiques dans une région, ce qui assure la présence de la Société sur tous les marchés africains des assurances.

Ses relations de proximité avec ses clients et son attachement aux meilleures pratiques lui donnent un accès privilégié à des affaires diversifiées en Afrique et, dans une moindre mesure, en Asie et au Moyen-Orient.

La Société mène ses opérations à partir des centres de production suivants :



## Six bureaux régionaux:



## Deux filiales à 100%:

- Johannesburg (Afrique du Sud): African Reinsurance Corporation South Africa Limited – ARCSA-, qui couvre l'Afrique du Sud et les marchés environnants;
- Le Caire (Egypte) : Africa Takaful Reinsurance Company Limited, qui couvre les marchés Retakaful d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

## Un bureau local:

- Addis-Abeba (Ethiopie).

Le portefeuille de risques acceptés par la Société se répartit globalement comme suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole & Energie
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la performance de la Société:

DESCRIPTION (en milliers \$EU)	2014			2013		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
<b>PRODUCTION</b>						
Primes (nettes d'annulations)	717 525	-93 138	624 387	670 458	-101 318	569 140
Variation de la provision pour primes non acquises	-8 944	-998	-9 942	-18 313	5 235	-13 078
Primes acquises	708 582	-94 137	614 445	652 145	-96 083	556 062
<b>DEBOURS</b>						
Sinistres payés	344 560	-15 326	329 234	344 429	-16 378	328 051
Variation de la provision pour sinistres en suspens (y compris les IBNR)	5 929	6 996	12 925	-494	-839	-1 333
Charge de sinistres	350 490	-8 331	342 159	343 935	-17 217	326 718

## Production

En 2014, la prime brute souscrite de la Société s'est établie à 717,525 millions \$EU (2013: 670,458 millions \$EU), soit une progression de 7,02%.

L'impact négatif de la fluctuation des taux de change sur la production s'est traduit par une perte de 34,6 millions \$EU ; cette perte est due en grande partie à la dépréciation du rand sud-africain, du naira, de la livre soudanaise et du shilling kenyan.

Les perspectives de l'économie africaine sont positives, malgré les signaux défavorables observés dans certains pays. Selon la Banque mondiale, l'économie de l'Afrique sub-saharienne, qui a enregistré une croissance de 4,5% en 2014, devrait progresser de 5,1% en 2017. Cette croissance devrait être catalysée par les investissements dans les infrastructures et la

production agricole, et aussi par un secteur des services dynamique.

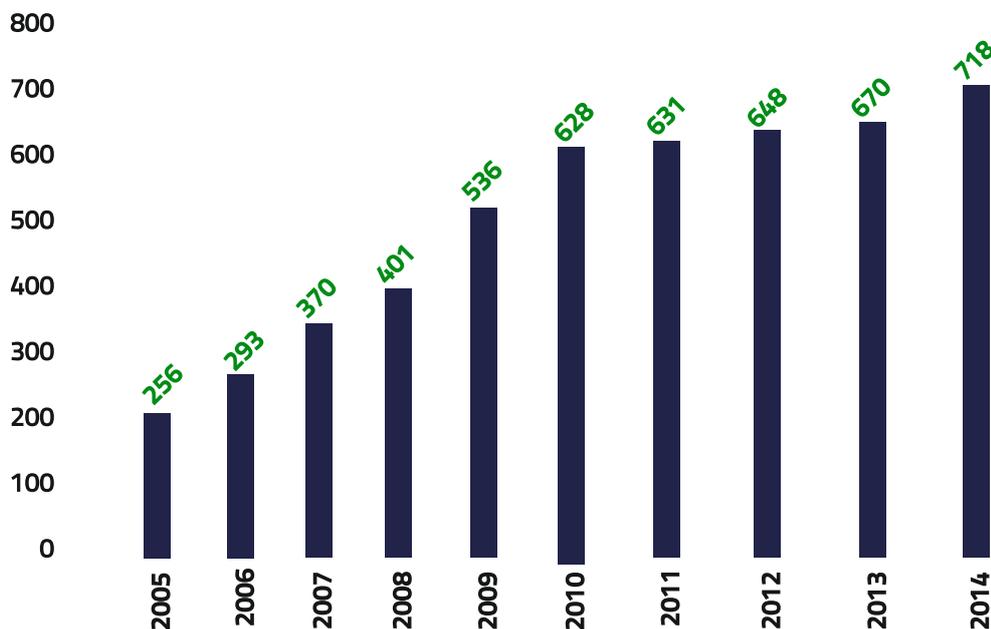
Selon la Banque mondiale, les économies de l'Afrique du Nord connaîtront une reprise à partir de 2015, grâce aux réformes en cours. Le PIB de cette région devrait enregistrer une croissance d'environ 4% en 2017.

L'industrie des assurances, complètement dérégulée et libéralisée dans la plupart des marchés, reste globalement rentable et devrait continuer de contribuer fortement à la croissance des économies africaines.

Africa Re, réassureur de choix sur le continent et qui continue de fournir la capacité nécessaire grâce à sa notation A- attribuée par A.M. Best et Standard & Poor's, devrait encore afficher des résultats techniques positifs dans les années à venir.



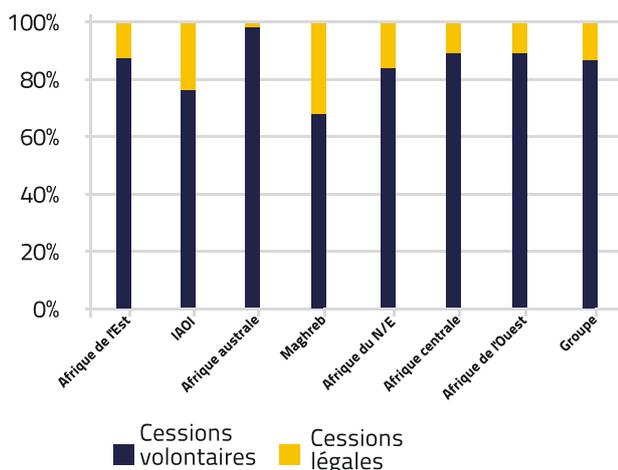
## Evolution de la prime brute (en millions \$EU)



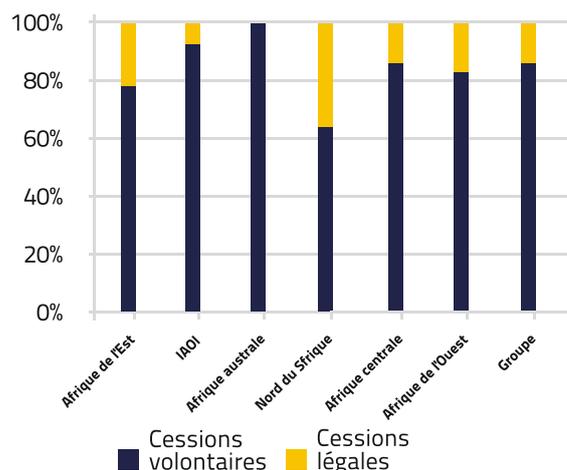
## Cessions légales

Les cessions légales remontent à la création en 1976 d'Africa Re, réassureur panafricain dans un secteur dominé par des réassureurs étrangers établis depuis longtemps sur le continent. Pour assurer la survie de la Société au cours de ses premières années d'existence, les pères fondateurs décidèrent que 5% de chaque traité de réassurance conclu dans chacun des Etats membres devaient lui être attribués. Cette mesure a permis à Africa Re de retenir une petite partie des primes de réassurance africaines engrangées par les réassureurs étrangers mieux implantés sur le continent. Aujourd'hui, les cessions légales ne représentent plus que 9,1% du chiffre d'affaires de la Société.

## Exercice 2014



## Exercice 2005



## REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

En plus des affaires qu'elle accepte d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, la Société a commencé à souscrire des affaires au Brésil en 2013. Toutes ces transactions sont menées par le biais de son réseau de six bureaux régionaux, de deux filiales et d'un bureau local.

### Afrique australe

African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), dont le siège est à Johannesburg, opère en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. Depuis sa création en 2004, la part de la filiale dans l'encaissement de primes de la Société a toujours été la plus importante. Toutefois, depuis 2010, le pourcentage d'ARCSA dans le chiffre d'affaires du Groupe s'est contractée progressivement, passant de 41,56% à 21,15% en 2014, en grande partie à cause de la dépréciation du rand par rapport au dollar américain.

### Afrique de l'Est

La production de cette région est passée de 139,49 millions \$EU en 2013 à 160,04 millions \$EU en 2014, soit une progression de 14,74%, et 22,30% du chiffre d'affaires de la Société. Cette performance s'explique par l'augmentation du nombre d'acceptations volontaires, notamment dans les branches Incendie/Accident au Kenya, en Tanzanie et en Ethiopie, ce malgré la fluctuation du taux de change des monnaies de la région qui a engendré des pertes de 5,5 millions \$EU.

### Afrique de l'Ouest anglophone

La production de cette région a été de 106,59 millions \$EU (2013: 111,52 millions \$EU), soit 14,86% du chiffre d'affaires de la Société. Cette baisse de 4,41% par rapport à 2013 est principalement due à quelques facultatives non renouvelables en 2013 et au report après les élections générales de 2015 de certains grands projets au Nigeria, principal marché de l'Afrique de l'Ouest anglophone.

### Maghreb

Le chiffre d'affaires de la Libye a enregistré une baisse de 25,81% à cause des troubles politiques dans ce pays. Toutefois, la production des autres pays du Maghreb a augmenté, ce qui s'est traduit par une hausse globale de

7,05% pour cette région (de 59,96 millions \$EU en 2013 à 64,18 millions \$EU en 2014). Cette production représente 8,94% de l'encaissement de primes du Groupe.

### Afrique du Nord-est

La production locale du Bureau régional du Caire s'est établie à 40,36 millions \$EU en 2014 (2013: 42,43 millions \$EU). La baisse de 4,86% est la conséquence du ralentissement de l'activité économique en Egypte et du transfert d'une partie de la production vers Africa Retakaful. Le chiffre d'affaires de l'Afrique du Nord-est représente 5,62% du total de la Société.

### Afrique de l'Ouest et du centre francophone

Le Bureau d'Abidjan souscrit des affaires dans cette région majoritairement francophone qui comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, pays lusophones. Le chiffre d'affaires a enregistré une légère hausse de 3,18%, passant de 63,73 millions \$EU en 2013 à 65,76 millions \$EU en 2014, soit 9,16% du total de la Société.

### Iles africaines de l'océan Indien

La prime souscrite dans les Iles africaines de l'océan Indien a connu une légère progression, passant de 13,21 millions \$EU en 2013 à 13,67 millions \$EU en 2014, ce qui représente 1,91% de la production du Groupe.

### Africa Retakaful

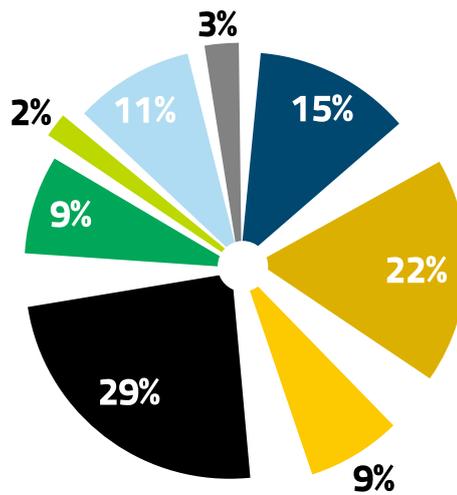
Le chiffre d'affaires d'America Retakaful a enregistré une forte hausse de 41,95%, passant de 27,28 millions \$EU en 2013 à 38,73 millions \$EU en 2014, malgré la dépréciation de la livre soudanaise dans un portefeuille dans lequel 74% de la production est générée par le Soudan.

### Affaires internationales et Pools africains

Les recettes générées par les affaires internationales ont augmenté, passant de 19,70 millions \$EU en 2013 à 21,59 millions \$EU en 2014. La production du Moyen-Orient (10,99 millions \$EU) est en légère hausse par rapport à celle de l'exercice précédent (10,69 millions \$EU). Le chiffre d'affaires réalisé en Asie a également connu une légère progression, passant de 8,01 millions \$EU en 2013 à 8,34 millions \$EU en 2014. La production du marché brésilien qui s'est chiffrée à 0,19 million \$EU en 2013 a connu une forte hausse, se hissant à 1,27 million \$EU en 2014.

## REPARTITION DE LA PRIME BRUTE PAR REGION

Région	Performance de 2013
Affaires internationales	3%
Afrique du Nord-Est	10%
Iles de l'océan Indien	2%
Afrique de l'Ouest et centrale francophone	9%
Afrique australe	29%
Maghreb	9%
Afrique de l'Est	21%
Afrique de l'Ouest anglophone	17%



## REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Au cours de l'exercice considéré, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 281,42 millions \$EU, soit 39,22%, contre 254,22 millions \$EU (37,92%) en 2013. Elles sont suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 226,68 millions \$EU, soit 31,59% de la prime totale d'Africa Re (2013: 210,17 millions \$EU, soit 31,35%).

Les branches Pétrole & Energie viennent en troisième position, avec une production

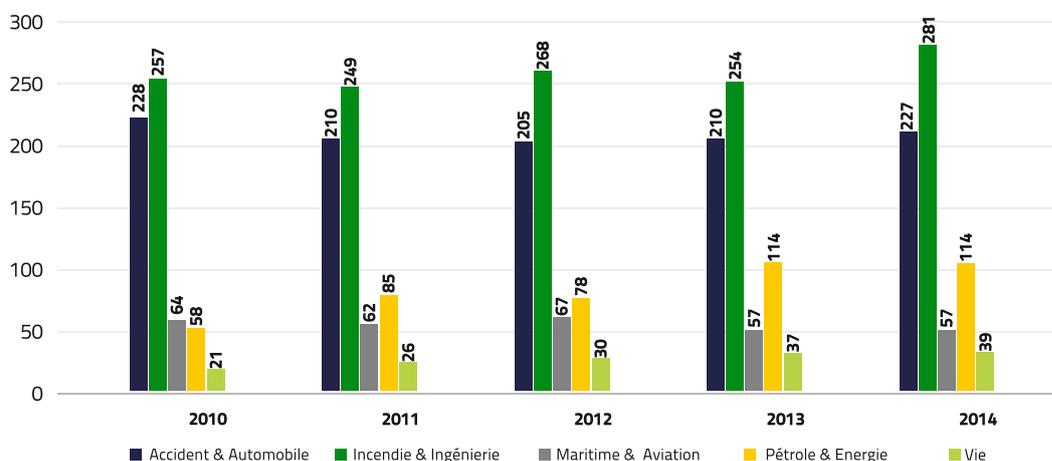
de 113,39 millions \$EU, soit 15,80% du chiffre d'affaires d'Africa Re (2013: 113,94 millions \$EU, soit 16,99%).

Les branches Maritime et Aviation occupent le quatrième rang, avec 56,71 millions \$EU, soit 7,90% (2013: 56,91 millions \$EU, soit 8,49%). Vient enfin la branche Vie avec 39,32 millions \$EU, ce qui représente 5,48% du total de la Société (2013: 35,22 millions \$EU, soit 5,25%).

La production des Pools Pétrole & Energie et Aviation africains gérés par la Société a baissé, passant de 817 137 \$EU à 694 022 \$EU.



## Production par branche (en millions \$EU)



## CHARGES TECHNIQUES

### Sinistres

Le montant total des sinistres payés a légèrement augmenté, passant de 344,43 millions \$EU en 2013 à 344,56 millions \$EU en 2014. Le ratio des sinistres payés a baissé, passant de 51,37% en 2013 à 48,02% en 2014. La charge de sinistres, qui comprend les provisions pour variation des sinistres en suspens (5,93 millions \$EU, contre 0,49 million \$EU en 2013), s'est chiffrée à 350,49 millions \$EU en 2014 (343,94 millions \$EU en 2013). Le tableau suivant fournit des informations plus détaillées sur les indicateurs mentionnés ci-dessus.

### RATIO DE SINISTRES BRUT PAR BRANCHE EN 2014 (en millions \$EU)

BRANCHE	AFFAIRES LOCALES			AFFAIRES INTERNATIONALES			TOTAL SOCIETE		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %
Incendie/ Ingénierie	146,95	270,90	54,25%	6,89	9,34	73,73%	153,84	280,25	54,90%
Accident/ Automobile	137,19	214,88	63,84%	4,17	4,84	86,07%	141,35	219,72	64,33%
Energie	17,54	111,85	15,68%	2,39	2,61	91,41%	19,92	114,46	17,41%
Maritime & Aviation	17,95	53,33	33,65%	1,77	2,61	67,70%	19,72	55,94	35,24%
Vie	15,66	38,22	40,98%	0,00	0,00	0,00%	15,66	38,22	40,98%
<b>Total</b>	<b>335,29</b>	<b>689,18</b>	<b>48,65%</b>	<b>15,20</b>	<b>19,40</b>	<b>78,36%</b>	<b>350,49</b>	<b>708,58</b>	<b>49,46%</b>

### Sinistralité par centre de production

Le ratio de sinistres brut d'African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), filiale sud-africaine de la Société, a augmenté, passant de 70,85% en 2013 à 75,22% en 2014; le ratio de sinistres net a également connu une hausse, passant de 73,43% à 76,96% pendant la même période. Ces ratios de sinistres élevés sont la conséquence d'orages de grêle et d'inondations qui ont eu un impact majeur sur les branches Dommages aux biens et Automobile au cours du quatrième trimestre de 2013.

Le ratio de sinistres du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone a baissé, passant de 44,64% en 2013 à 30,55% en 2014, grâce à l'amélioration de la sinistralité dans la branche Energie. Le ratio de sinistres net a également baissé, passant de 51,90% en 2013 à 42,96% en 2014.

Les ratios de sinistres brut et net de l'Afrique de l'Est ont connu une baisse, passant de 53,64% et 55,46% respectivement en 2013 à 46,04% et 47,17% en 2014. Contrairement à l'année 2013 au cours de laquelle la région a subi des sinistres importants dont le montant s'est élevé à 12,3 millions \$EU, la sinistralité a été plus clémente en 2014, se chiffrant à 2,5 millions \$EU. Trois sinistres seulement ont dépassé 200 000 \$EU.

Le ratio de sinistres brut du Maghreb a baissé, passant de 43,97% en 2013 à 39,46% en 2014, tandis que le ratio de sinistres net a légèrement augmenté, passant de 42,58% à 44,45% pendant la

même période.

Les ratios de sinistres de l'Afrique du Nord-est ont augmenté, passant de 42,48% (net: 47,37%) en 2013 à 54,03% (net: 66,90%) en 2014, à cause des sinistres importants dans les branches Incendie et Energie.

Les ratios de sinistres brut et net de l'Afrique de l'Ouest et du centre francophone ont connu une légère baisse, passant de 19,92% (net: 35,83%) en 2013 à 19,65% (net: 31,48%) en 2014.

Le ratio de sinistres brut des Iles africaines de l'océan Indien a enregistré une forte baisse, passant de 60,89% en 2013 à 37,04% en 2014. Dans une région où la moitié de la production est générée par la branche Dommages aux biens, l'absence de sinistres Incendie importants explique la baisse de la sinistralité en 2014 par rapport à 2013. En conséquence, le ratio de sinistres net a également baissé, passant de 65,77% à 39,38% en 2014.

Les ratios de sinistres brut et net d'Africa Retakaful ont baissé, passant de 48,10% et 51,81% respectivement à 44,72% et 46,40%.

Les ratios de sinistres des affaires internationales ont connu une hausse, passant de 66,90% à 82,40% (brut) et 69,48% à 76,91% (net) de 2013 à 2014. Etant donné que la base de la prime se rétrécit en raison d'efforts délibérés pour expurger le portefeuille des affaires non rentables, le marché international est moins diversifié et très sensible aux moindres augmentations de la sinistralité.

### Commissions et Charges

Au cours de la période considérée, les commissions et charges brutes, y compris la provision pour variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 180,91 millions \$EU (2013: 164,48 millions \$EU), tandis que les recouvrements auprès des rétrocessionnaires se sont chiffrés à 15,05 millions \$EU (2013: 9,12 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes se sont accrues, passant de 153,93 millions \$EU en 2013 à 165,86 millions \$EU en 2014.

## III. PRODUITS DE PLACEMENTS

### Performance du portefeuille

La baisse des cours du pétrole a eu un impact très positif sur l'économie mondiale en 2014. Cette baisse est au demeurant l'événement le plus important de cet exercice. L'offre élevée a été confrontée à la baisse de la demande, avec pour conséquence une baisse de plus de 42% des cours du pétrole en 2014. L'indice du prix du Brent a connu une baisse de 48,3%, ce qui a favorisé une croissance de 3,3% de l'économie mondiale, contre des prévisions de 3,1%.

Les actions des banques centrales ont été diverses. Aux Etats-Unis d'Amérique, la nouvelle Présidente de la Réserve fédérale, Janet Yellen, a mis un terme au programme d'assouplissement quantitatif et a fait allusion à un durcissement de la politique monétaire en 2015, sans volatilité significative du marché. En revanche, la Banque centrale européenne (BCE) a assoupli sa politique monétaire et a commencé à envisager sérieusement la possibilité d'acheter la dette souveraine vers la fin de l'exercice. Les dépréciations fortes et soudaines des monnaies des marchés émergents ont été un sujet de préoccupation pendant toute l'année.

La bonne performance de l'économie américaine et la fin de l'assouplissement quantitatif ont permis au dollar américain de s'apprécier par rapport aux autres principales monnaies de transaction. Le taux de change de l'euro a baissé, mais en raison des politiques monétaires plus agressives dans certains pays, cette baisse a été relativement faible.

Pour la deuxième année consécutive, la croissance économique de l'Afrique sub-

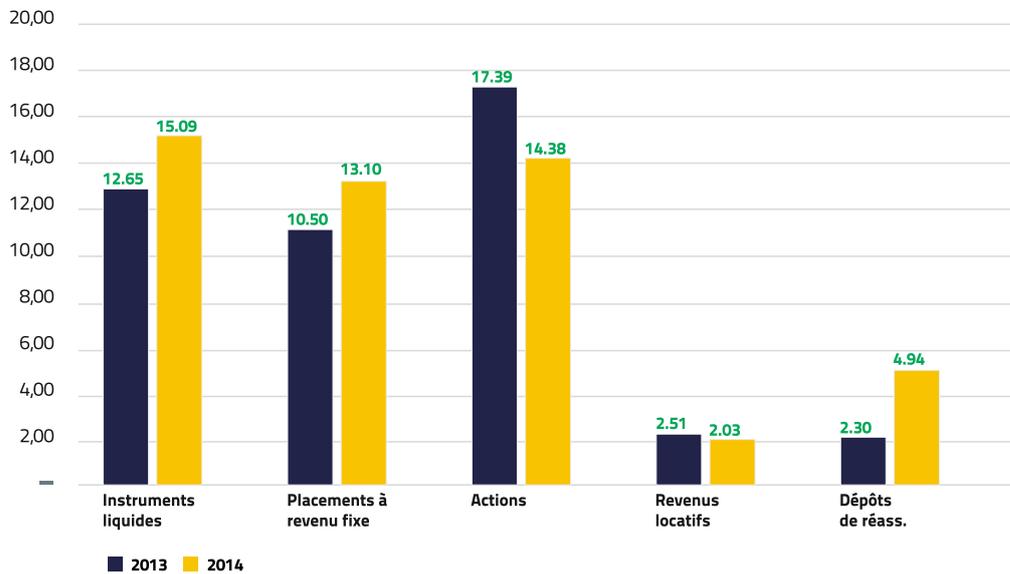
saharienne s'est améliorée (4,5% en 2014). Malgré les signaux défavorables, la croissance devrait se situer à 5,1% en 2017, stimulée qu'elle sera par l'investissement dans les infrastructures, l'augmentation de la production agricole et le dynamisme du secteur des services. Ces perspectives sont toutefois exposées à des risques tels qu'une nouvelle poussée de la fièvre Ebola, des insurrections violentes, la baisse des prix des matières premières et la volatilité des places financières mondiales. Les priorités sont les suivantes : restrictions budgétaires dans certains pays et orientation progressive des dépenses vers des secteurs plus productifs, car les besoins en infrastructures sont très importants.

L'actif financier de la Société s'est accru de 3,01%, passant ainsi de 1033,61 millions \$EU en 2013 à 1064,68 millions \$EU en 2014, ce malgré l'impact négatif de la dépréciation des principales monnaies de transaction par rapport au dollar américain ; il s'agit notamment de l'euro, du naira et du rand sud-africain. La Direction continue de gérer l'actif de la Société avec prudence, conformément aux directives en matière de placements.

Les produits de placements et revenus d'autres sources ont été de 50,50 millions \$EU, contre 46,40 millions \$EU lors de l'exercice précédent. Les investissements dans les instruments liquides et quasi-liquides ont rapporté 15,09 millions \$EU, contre 12,64 millions \$EU en 2013. Au cours de l'exercice, la Société s'est efforcée d'investir dans les instruments à revenu fixe à court terme des fonds précédemment alloués à des instruments à revenu fixe à long terme. L'objectif était de minimiser l'impact des ajustements internationaux des taux d'intérêt, notamment ceux du dollar américain, sur le portefeuille d'instruments à revenu fixe de la Société. Cet effort a été payant, car ce portefeuille a affiché des gains latents de 1,788 million \$EU, contre des pertes de 3,940 millions \$EU à la même période de l'exercice précédent. Les intérêts sur les dépôts de réassurance se sont élevés à 4,94 millions \$EU. Quant aux revenus locatifs, ils se sont établis à 2,03 millions \$EU, montant inférieur au chiffre de 2013 (2,51 millions \$EU).



## Produits de placements par type d'actif (en millions \$EU)

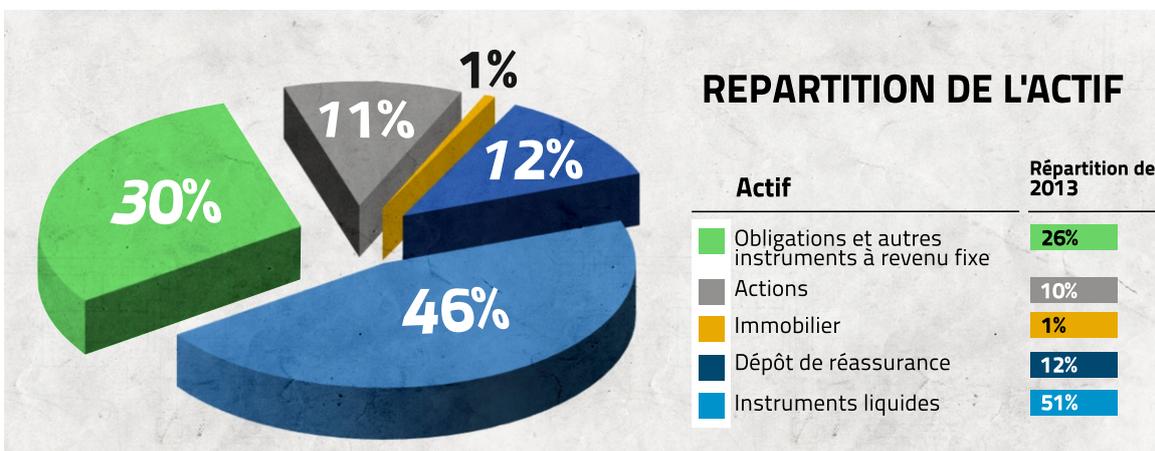


### REPARTITION DE L'ACTIF

A la clôture de l'exercice, la valeur totale du portefeuille de placements de la Société était de 1072,33 millions \$EU (y compris les immeubles de placement), contre 1041.30 millions \$EU au 31 décembre 2013, soit une hausse de 2.98%, malgré les différences de change négatives de 38 millions \$EU au cours de l'année. Cette hausse est due à l'excédent de flux d'exploitation généré au cours de l'exercice et à des produits de placements décents diminués des pertes de conversion ; ces pertes de conversion sont essentiellement imputables à la dépréciation du rand sud-africain, du naira et de l'Euro (10,45%, 14,41% et 13,88% respectivement) par rapport au dollar américain en 2014.

Dans l'ensemble, la répartition de l'actif de la Société demeure conforme aux Directives en matière de placements qui visent à diversifier et à minimiser le risque tout en favorisant la liquidité nécessaire et le rendement ajusté par le risque.

Les instruments liquides restent le type d'actif dont la part dans le portefeuille de la Société est la plus importante, soit 46% (2013: 51%). Pour une large part, les instruments en question sont des titres du Trésor et d'autres titres du marché monétaire aux émetteurs très bien notés. Viennent ensuite les obligations et d'autres instruments à revenu fixe, avec une proportion de 30% (2013:26%). Arrivent enfin les actions dont la part est montée à 11% à la clôture de l'exercice.



## Placements à long terme

La Société continue de soutenir le développement socio-économique de l'Afrique en destinant ses placements à long terme, entre autres, aux organismes africains ou à ceux qui contribuent directement ou indirectement à la croissance économique sur le continent. Au cours de l'exercice, la Société a effectué un placement de 3 millions \$EU dans PTA Bank, institution financière régionale opérant dans la zone ZEP.

Au 31 décembre 2014, le montant total des prises de participation de la Société s'élevait à 31,56 millions \$EU (2,9% du portefeuille d'investissement). Sont ainsi concernés:

- 3 institutions de financement du développement, en l'occurrence Shelter Afrique, PTA Bank et Afreximbank ;
- 2 compagnies d'assurances: AGF Assurance Vie / Allianz Vie (Cameroun) et ATI Agency (Kenya) ;
- 1 projet hospitalier à Lagos ;
- 1 société de gestion de fonds de pension au Nigeria (ARM PFA) ;
- 8 fonds de capital-investissement (CAPE II, CAPE III, ACRF, ECP Africa Fund III, Adlevo Capital, PAHF, Carlyle Africa fund et AAF

SME Fund).

## Revenus locatifs

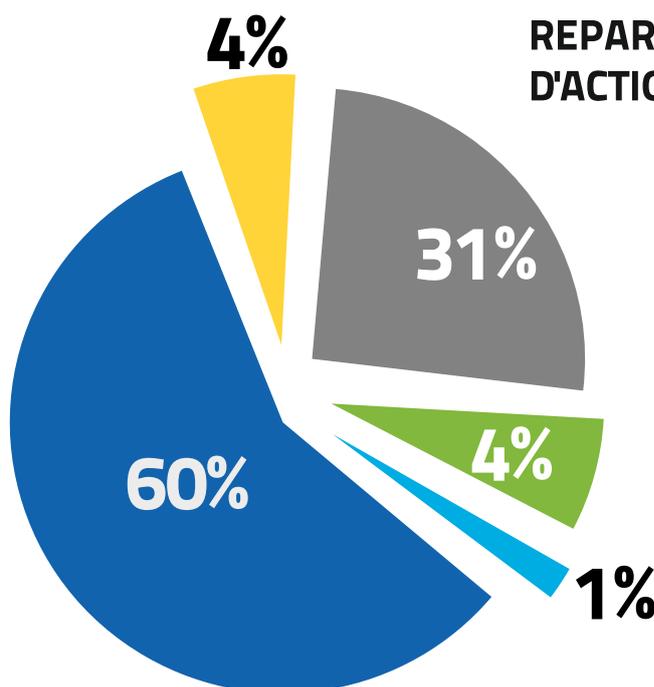
Les revenus locatifs générés par les trois immeubles de la Société à Lagos, Nairobi et Casablanca se sont élevés à 2,03 millions \$EU, contre 2,51 millions \$EU en 2013, soit une baisse de 19%.

## Actions

En 2014, la performance des marchés des actions a une fois de plus été bien meilleure que celle des autres marchés. Le rendement des principaux indices a été le suivant: S&P500 index : 13,7% ; MSCI EAFE index : -4,5% ; et MSCI EM index : -1,8%.

Les marchés des actions africains ont connu des fortunes diverses. Le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud ont affiché les rendements respectifs suivants: Nigeria All Shares Index (ASI) : 16,1% ; Nairobi ASI : 3,8% ; et South Africa Top40 : 9,2%.

Le portefeuille d'actions de la Société confié à des fonds de gestion a affiché un rendement positif de 14,38 millions \$EU, contre 17,40 millions \$EU lors de l'exercice précédent. Les dividendes perçus par la Société se sont accrus considérablement, s'établissant à 6,26 millions \$EU (2013: 2,56 millions \$EU); les gains latents se sont élevés à 3,04 millions \$EU, contre 11,85 millions \$EU en 2013.



## REPARTITION DU PORTEFEUILLE D' ACTIONS PAR MONNAIE

### PRINCIPAL INDICATEUR

	Shilling kenyan (2013: 1%)
	Naira nigérian (2013: 3%)
	Rand sud-africain (2013: 37%)
	Euro (2013: 4%)
	Dollar américain (2013: 55%)

### Obligations et autres instruments à revenu fixe

En 2014, la performance du marché des actions a été meilleure que celle de l'exercice précédent, en raison des indicateurs positifs de l'économie américaine. A la clôture de l'exercice, le rendement du BoAM ML 10-year Treasury et du Barclays US Aggregate Bond Index était de 10,7% et 5,9% respectivement.

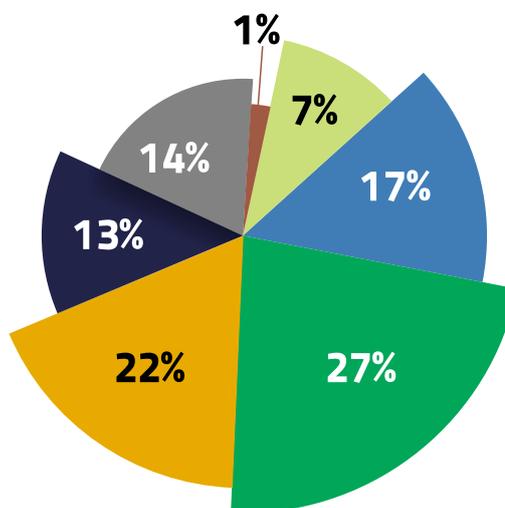
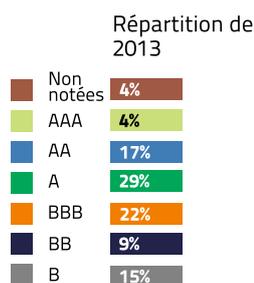
Le portefeuille d'obligations et autres instruments à revenu fixe a été évalué à 311,20 millions \$EU au 31 décembre 2014 (31 décembre 2013: 274,28 millions \$EU). La part des obligations et autres instruments à revenu fixe dans le portefeuille de placements de la Société s'est accrue de 400 points de base, se situant ainsi à 30% en 2014, en raison de la réaffectation de fonds vers ce type d'instruments.

Le portefeuille nord-américain en dollars EU – géré en externe – a affiché un rendement de 4,9%, contre 6,1% pour l'indice de référence, tandis que le rendement du portefeuille en rand sud-africain (6,4%) a été inférieur à l'indice de référence (7,6%).

Conformément à sa politique en matière de placements, la Société continue d'accorder la priorité à la liquidité et à la sécurité du capital pour minimiser les risques. Le portefeuille total de la Société est resté très diversifié, aussi bien du point de vue des secteurs d'activité que de celui des gestionnaires, en passant par les types d'actif, les échéances ou les marchés. L'échéance moyenne des titres est restée inchangée (moins de 5 ans), tandis que la notation moyenne pondérée demeure A+. La Société continue de classer les titres du Trésor américain dans la catégorie des instruments notés AA+ suite à la dégradation desdits titres par Standard & Poor's il y a trois ans.

En conséquence, le portefeuille d'obligations était composé ainsi qu'il suit à la clôture de l'exercice: AAA (7%); AA (17%); A et BBB (49%). Ces proportions étaient de 4%, 17% et 51% respectivement à la fin de 2013. Les titres autres que les obligations de qualité sont des émissions d'Etat et de sociétés africaines que la Société détient conformément à sa mission de promotion du développement du continent. La Direction ne cessera de s'employer à maximiser le rendement du portefeuille tout en mettant l'accent sur la qualité des instruments.

### REPARTITION DU PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS PAR NOTATION



### Espèces et instruments liquides

Le rendement des instruments liquides continue de se ressentir de l'extrême faiblesse des taux d'intérêt sur le marché monétaire (près de 0%).

Les instruments liquides ont rapporté 15,09 millions \$EU, chiffre inférieur aux prévisions (21,66 millions \$EU) de 30,32%, à cause de la réaffectation progressive de fonds vers les

instruments à taux fixe et de la baisse des taux d'intérêt, notamment en ce qui concerne l'euro.

### Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation sont constitués des commissions au titre de la gestion des pools Aviation et Pétrole & Energie. Ces commissions se sont chiffrées à 0,95 million \$EU, contre 1,05 million \$EU en 2013, conformément à la performance des Pools.

## IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

Les primes brutes souscrites au cours de l'exercice ont connu une hausse de 7,02%, passant de 670,46 millions \$EU en 2013 à 717,53 millions \$EU. La croissance de la Société a une fois de plus été affectée par la dépréciation de ses principales monnaies de transaction et par la concurrence à laquelle elle est confrontée dans son environnement commercial. Au cours de l'exercice considéré, la performance de la Société a été inférieure de 1,74% aux projections contenues dans le Plan d'action quinquennal.

La politique de rétrocession de la Société a continué à s'appuyer sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux. Ainsi, les primes rétrocédées pour les affaires proportionnelles et non proportionnelles ont légèrement baissé (-2,03%), passant de 96,08 millions \$EU l'exercice précédent à 94,14 millions \$EU, soit un taux de rétention de 86,71% (2013: 85,27%). Cette baisse est conforme à la baisse du volume des affaires proportionnelles.

La variation des provisions pour primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 614,45 millions \$EU (2013: 556,06 millions \$EU).

Le montant des sinistres bruts payés en 2014 a été de 344,56 millions \$EU, contre 344,43 millions \$EU en 2013, soit une hausse de 0,04%. Sur le total des sinistres payés, 15,33 millions \$EU (2013: 16,38 millions \$EU) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, ce qui donne un montant de sinistres nets payés de 329,23 millions \$EU, contre 328,05 millions \$EU en 2013. Si l'on tient compte de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR), la charge de sinistres nette s'établit à 342,16 millions \$EU, contre 326,72 millions \$EU en 2013, soit un ratio de sinistres de 55,69% (2013: 58,76%).

Les frais de gestion se sont élevés à 37,78 millions \$EU en 2014, soit une hausse de 10,61% par rapport aux 34,16 millions \$EU de 2013. Cette hausse s'explique par le souci d'assurer la compétitivité de la rémunération du personnel ainsi que par les investissements nécessaires pour moderniser la plate-forme informatique de la Société. Aussi le ratio des frais de gestion a-t-il augmenté légèrement, se situant à 6,15% en 2014, contre 6,14% en 2013.

Les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions, ont affiché une hausse de 8,84%, s'établissant ainsi à 50,50 millions \$EU, contre 46,40 millions \$EU en 2013.

Le bénéfice après impôt s'est élevé à 118,50 millions \$EU en 2014, contre 84,80 millions \$EU en 2013, soit une hausse de 39,74%. Cette excellente performance est supérieure de 7,37% aux prévisions contenues dans le Plan d'action quinquennal de la Société.

## V. AFFECTATION DU RESULTAT

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net comme suit :

59 252 152 \$EU à la réserve générale conformément à la résolution No 4/1992;

16 155 205 \$EU au titre de dividendes au taux de 5,5 \$EU (2013: 4,5 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur de 100 \$EU.

8 000 000 \$EU à la réserve pour fluctuation de sinistres US\$;

1 303 547 \$EU au Fonds de responsabilité sociale des entreprises ; et le solde, soit :

33 793 400 \$EU en report à nouveau.



## VI. GESTION DU CAPITAL

Africa Re tient à ce que sa solvabilité et ses flux de trésorerie soient suffisants pour faire face à ses obligations existantes, soutenir sa croissance future et maximiser le bénéfice déclaré. Pour ce faire, Africa Re s'efforce de gérer son capital grâce à un modèle de capital fondé sur le risque où le capital de la Société reflète tous les risques majeurs auxquels celle-ci est exposée.

Il convient de relever que la 4<sup>ème</sup> augmentation de capital bouclée en 2013 a permis d'améliorer la solvabilité de la Société. Cette amélioration s'est poursuivie en 2014, exercice au cours duquel la capitalisation de la Société est restée forte.

Les besoins en capital de la Société sont évalués à l'aide d'un modèle de capital fondé sur le risque interne et de modèles externes exclusifs. Le but de l'évaluation du capital est de s'assurer que le capital disponible de la Société est supérieur en tout temps au capital requis.

### 1. Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital

En tant qu'institution supranationale, Africa Re n'est tenue d'obéir à aucune réglementation nationale. Toutefois, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), est contrôlée par l'autorité de contrôle de l'Afrique du Sud, en l'occurrence le Financial

Services Board (FSB). ARCSA devra se conformer sous peu aux dispositions du nouveau régime en vigueur en Afrique appelé Solvency Assessment and Management (SAM), régime semblable à Solvabilité II en Europe et qui se fonde sur des principes économiques en matière d'évaluation de l'actif et du passif. SAM définit des normes dans les domaines de la gouvernance, de la gestion du risque, du contrôle, de l'information financière et de la transparence. Africa Re continue de suivre toute évolution relative à SAM pour se conformer aux nouvelles exigences en Afrique du Sud et adopter les meilleures pratiques pour les opérations du Groupe.

Standard & Poor's et A.M. Best attribuent une note de solidité financière, une note de contrepartie et une note de crédit d'émetteur à Africa Re depuis plus de 10 ans.

L'évaluation des 2 agences de notation se fonde sur une série d'éléments dont l'adéquation du capital de la Société. Standard & Poor's et A.M. Best exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un capital élevé qui permette à la Société de faire face à des sinistres exceptionnels une fois tous les 250 ans.

La capitalisation de la Société est forte, que l'on applique le modèle d'évaluation de l'une ou de l'autre des 2 agences de notation. La solidité financière est évaluée ainsi qu'il suit selon le modèle considéré :

## Evaluation de la solidité financière d'Africa Re

Agence de notation	Evaluation de solidité financière	Evaluation de contrepartie/de crédit d'émetteur	Perspectives	Date du dernier communiqué de presse/rapport
A.M. Best	A-	A-	Positives	12 Juin 2014
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	11 août 2014

A.M. Best a reconduit la note de solidité financière et de crédit d'émetteur d'Africa Re, à savoir A-/a-, et a fait passer les perspectives de « stables » à « positives ». Selon A.M. Best, les notes attribuées à Africa Re reflètent sa forte capitalisation ajustée par le risque et ses résultats techniques en amélioration.

Standard & Poor's a également reconduit la note de solidité financière et de crédit d'émetteur d'Africa Re le 11 août 2014. L'évaluation faite par l'agence de notation tient compte des points ci-dessous en rapport avec le profil de risque de la Société:

### Le profil du risque opérationnel –

- Risque modéré, une prime diversifiée répartie sur des marchés africains au risque relativement élevé ;
- Bonne implantation sur le continent africain, avec des parts de marché substantielles sur les principaux marchés ;
- Bons résultats techniques.

### Le profil du risque financier

- Très forte capitalisation et très bons revenus ;
- Excellente trésorerie et bonne souplesse financière.

### L'adéquation du capital interne d'Africa Re

Le capital d'Africa Re est géré de manière à permettre à la Société de poursuivre ses activités même après un exercice caractérisé par des pertes dans son activité principale et des déboires sur les places financières. Avec le modèle interne, le capital requis est évalué grâce à une simulation stochastique de pertes extrêmes que la Société pourrait subir du fait de son exposition aux risques d'assurance et d'investissement.

Au 31 décembre 2014, les fonds propres (capital disponible) d'Africa Re s'élevaient à 736,925 millions \$EU tandis que le capital requis est estimé à 243,644 millions \$EU, soit un ratio d'adéquation du capital interne de 302,5%.

## VII. GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté une procédure de gestion intégrée du risque qui lui permet d'identifier et de gérer efficacement ses risques connus et émergents.

Conseil d'administration			
Commission de Gestion des risques et de Gouvernance informatique du Conseil d'administration			
Direction exécutive			
Comité de gestion des risques	Comité d'investissement	Comité de pilotage informatique	Comité de risques spéciaux
Responsable principal des risques			
Fonction de gestion des risques			

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements tout en en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer d'une approche intégrée en matière de gestion des risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

### 1. GOUVERNANCE DES RISQUES

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé un département de la Gestion intégrée des risques et de la Conformité dirigé par un directeur central qui est aussi le responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Un comité de gestion des risques a également été institué. Il est dirigé par le Directeur général adjoint/Chef des Opérations et regroupe tous les directeurs centraux. Il se réunit une fois par trimestre.

Avec la structure actuelle de la gouvernance des risques, la Société reconnaît l'importance d'une approche intégrée en confiant la responsabilité de la gestion des risques de l'ensemble du Groupe aux **cadres supérieurs** qui rendent compte de leurs activités à la Commission d'audit et des risques du Conseil.



## Principaux organes et fonctions de gestion des risques

Africa Re a également adopté un « **cadre de gouvernance à trois lignes de défense** » qui fonctionne ainsi qu'il suit :

**La gestion quotidienne et le contrôle de gestion** où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;

**La supervision, les politiques et stratégies** où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ; et

**Le contrôle où les départements de contrôle** (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

## 2. PROFIL DE RISQUES

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

**Groupe 1** - Risque d'assurance: Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;

**Groupe 2** - Risque de crédit: Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;

**Groupe 3** - Risque de marché: Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.

**Groupe 4** - Risque de taux de change : Risque de pertes qui pourraient découler de la fluctuation des taux de change des monnaies de transaction de la Société.

**Groupe 5** – Risque de liquidité: Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues;

**Groupe 6** - Risque de stratégie : risque lié à un échec ou d'inefficacité de la stratégie adoptée par la Société ;

**Groupe 7** – Risque de réputation : risque de pertes pouvant découler d'une dégradation de la réputation de la Société et qui pourrait engendrer des pertes commerciales ou d'avantage concurrentiel ;

**Groupe 8** – Risque réglementaire ou de conformité : Risque lié au non-respect de la réglementation, des dispositions de l'accord entre actionnaires ou des normes ou politiques internationales pouvant donner lieu à des amendes, à des sanctions ou à des interventions et, à terme, au retrait de l'agrément.

**Groupe 9** - Risque opérationnel: Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

Pour chacun de ces groupes, la Société définit et évalue les menaces et les opportunités grâce à une approche systématique qui comprend l'identification et l'évaluation des risques ayant une incidence directe sur la réalisation de ses objectifs stratégiques et commerciaux.

## 3. PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques qui permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

### Risque financier

Les risques d'assurance, de crédit, de liquidité et de marché ont été considérés comme des risques financiers. Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers ».

### Risque opérationnel

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en six (06) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements externes ou à l'adéquation du capital. D'autres risques tels que le risque de réputation, le risque de stratégie ou le risque réglementaire ou de conformité ont été identifiés. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.

Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels et non financiers. Le modèle de gestion du risque opérationnel comprend les volets suivants : identification, évaluation, réponse et contrôles, reporting et suivi. Dans les centres de production, des employés (champions des Risques) sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels qui se posent dans leurs structures respectives. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels efficace appelé ARC Logics (Sword).

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risque, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel de gestion des risques opérationnels est utilisé au Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plate-forme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

#### **Les risques émergents**

Les risques émergents sont des risques naissants ou connus mais qui demeurent incertains et ambigus et partant, sont difficiles à quantifier à l'aide de techniques d'évaluation de risques classiques.

Un risque émergent peut être soit un avatar d'un risque existant et connu, soit un nouveau type de risque. Les risques émergents se caractérisent couramment par un niveau d'incertitude élevé.

Des stratégies efficaces sont mises en place pour définir rapidement les risques émergents car ils ont un impact direct sur la définition de la stratégie et la stabilité de la Société et présentent également des opportunités.

Africa Re scrute l'horizon, procède à des analyses de scénarios plausibles et extrêmes et recourt à des indicateurs et paramètres de stress pour identifier les risques émergents. L'approche de la Société en matière de gestion de risques émergents se fonde sur les structures et outils de gestion de ses risques connus ou classiques. La Société veille à ce que son cadre de gestion des risques soit solide pour prendre en charge les risques connus et émergents changeants auxquels elle est exposée.

#### **4. MODÉLISATION DU RISQUE**

##### **Modélisation financière**

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurances et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital, optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en comparaison des risques, conformément aux exigences du Financial Services Board (FSB) en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.



**Modélisation des risques catastrophiques**

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- Le suivi des accumulations et la tarification du risque originel ;
- L'achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ; et
- Le respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.

**5. EVALUATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES PAR LES AGENCES DE NOTATION**

En 2014, deux agences de notation internationales de renom, en l'occurrence A.M. Best et Standard & Poor's, ont évalué la gestion intégrée des risques d'Africa Re. Deux extraits de ces évaluations sont présentés ci-dessous :

**A.M. Best: Appropriée**

« La gestion intégrée des risques d'Africa Re est appropriée. Eu égard à son orientation régionale, à la large place qu'elle fait à la réassurance proportionnelle, à la part négligeable des affaires Vie dans son portefeuille, à la modeste complexité de ses investissements et des risques y afférents, nous pensons que la gestion intégrée des risques d'Africa Re n'est pas d'une grande importance dans sa notation. Néanmoins, nous sommes d'avis que le cadre de gestion des risques et les contrôles de la Société se sont améliorés ces dernières années. En particulier, le renforcement de la culture du risque observé ces dernières années est une évolution à saluer. A notre avis, Africa Re est en mesure d'identifier et de gérer la plupart de ses risques et sinistres majeurs, même si l'on ne peut pas en dire autant pour tous ses risques significatifs. Nous nous félicitons de la détermination de la Direction qui, bien au fait des questions liées au risque, entend ancrer une

culture du risque dans la Société. »

**Standard & Poor's : Appropriée**

« La bonne évolution du résultat technique d'Africa Re est attribuable aux améliorations apportées à la gestion des risques, améliorations qui ont renforcé les contrôles et les capacités de suivi pour soutenir les opérations. La Société évalue et réagit désormais aux risques susceptibles de causer des pertes, comme en témoigne la contraction significative du portefeuille international peu performant ».

**VIII. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE****1. Généralités**

L'organisation et le fonctionnement d'Africa Re sont régis par l'Accord portant création de la Société et d'autres documents statutaires énumérés plus bas.

Divers textes sont en vigueur dans la Société en matière de gouvernance d'entreprise ; ils s'inspirent tous des meilleures pratiques internationales. La filiale sud-africaine est une entité de droit local qui se conforme aux codes de gouvernance en vigueur dans le pays, à l'exemple du Rapport King III.

Le Conseil d'administration et la Direction sont chargés de veiller au respect des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

**2. Le cadre de gouvernance d'entreprise**

Les principes et procédures d'Africa Re sont définis dans une série de documents statutaires. Il s'agit notamment de :

- L'Accord portant création de la Société africaine de réassurance ;
- La procédure relative à la proposition et à l'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement de la Société qui définit les règles de procédure de l'Assemblée générale ;
- Le Règlement du Conseil d'administration ;
- Le Règlement régissant l'élection d'administrateurs ;
- La Charte du Conseil d'administration et de ses commissions qui définit les devoirs et responsabilités de ces organes ;

- Le Code de déontologie qui énonce les comportements et les attitudes que doivent adopter les employés et les membres élus de la Direction dans l'accomplissement de leurs missions ou lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

Le cadre de gouvernance de la Société est révisé de temps en temps pour tenir compte de l'évolution des opérations de la Société, des meilleures pratiques dans les domaines pertinents ainsi que de la stratégie et de l'appétit du risque de la Société, entre autres choses.

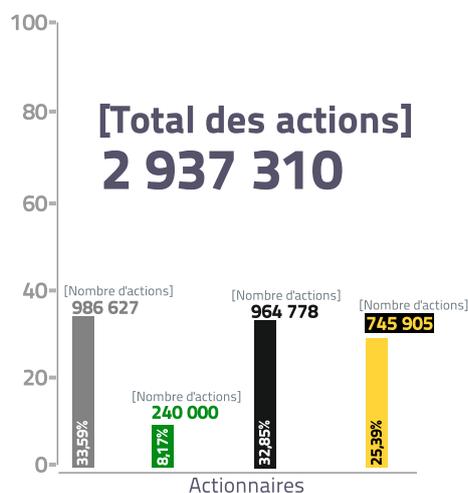
La dernière révision du cadre de gouvernance de la Société intervenue en 2013 a abouti aux décisions ci-après :

- L'adoption d'une nouvelle charte du Conseil d'administration qui tient compte des évolutions les plus récentes des meilleures pratiques relatives au fonctionnement des conseils d'administration ;
- La création de commissions distinctes au Conseil d'administration pour les fonctions de supervision suivantes :
  - Audit et finances; et
  - Gestion des risques et gouvernance informatique
- L'élargissement du champ de compétence de la Commission de rémunération à toutes les questions liées à la gestion des ressources humaines. D'où la nouvelle appellation de Commission de rémunération et de ressources humaines.
- L'instauration d'un système d'évaluation régulière et formelle du Conseil ;
- La réaffirmation de la politique de déclaration de conflit d'intérêts pour les administrateurs ;
- La nomination d'un secrétaire de société.

Par ailleurs, les mesures nécessaires ont été prises pour que la filiale sud-africaine se conforme aux nouvelles normes locales en matière de gouvernance d'entreprise, notamment le nouveau code SAM et la nouvelle Loi sur les entreprises.

### 3. Actionnariat et Conseil d'administration

#### 3.1 Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2014



- 41 Etats membres
- Banque africaine de développement (BAD)
- 11 compagnies d'assurances et de réassurance africaines
- 3 institutions de financement du développement non africaines (SFI, DEG, PROPARGO) et IRB Brasil-Re

#### 3.2. Capital social autorisé / libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

Le capital autorisé de la Société est de 500 millions \$EU au 31 décembre 2014, pour un capital entièrement libéré de 293 731 000 \$EU. Le capital est divisé en 2 937 310 actions d'une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

L'Assemblée générale des actionnaires et le Conseil d'administration ont approuvé la 4ème augmentation de capital pour permettre à la Société de saisir les possibilités d'affaires qui ne manqueront pas de naître des facteurs ci-après :

- La croissance rapide de ses principaux marchés;
- Le retour tant attendu du cycle haussier sur le marché de la réassurance après le long cycle baissier actuel ; et
- La note financière régulièrement bonne de la Société, note du reste unique sur le marché africain.



La Société entend faire croître régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et à l'augmentation des parts des actionnaires et de quelques investisseurs potentiels. Ainsi, alors que son capital-actions autorisé était de 100 millions \$EU en 2010, la Société a appelé la 1ère tranche du capital additionnel approuvé dans le cadre de la 4ème augmentation de capital en émettant 1 million d'actions nouvelles et en distribuant 1 million d'actions gratuites aux actionnaires d'alors. Le capital autorisé

de la Société s'établit donc actuellement à 300 millions \$EU.

### 3.3. Conseil d'administration – Composition

Le Conseil d'administration de la Société est présidé actuellement par M. Hassan BOUBRIK; il est composé de 12 membres titulaires. Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat de 3 ans ; ils peuvent être réélus et restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs respectifs.

Le tableau ci-après présente les membres actuels du Conseil d'administration :

Nom & nationalité	Circonscription	Date d'expiration du mandat
<b>M. Hassan BOUBRIK (du Maroc)</b>	Maroc: Etat et compagnies	Juin 2017
<b>M. Woldemichael ZERU (de l'Erythrée)</b>	Etats de l'Afrique de l'Afrique orientale et australe et du Soudan (12 Etats)	Juin 2017
<b>Dr Mohamed Ahmed MAAIT (de l'Egypte)</b>	Egypte: Etat et compagnies	Juin 2015
<b>M. Moussa DIAW (du Sénégal)</b>	Compagnies de l'Afrique occidentale et centrale francophone, plus la Mauritanie et la Tunisie (Etats et compagnies)	Juin 2015
<b>M. Mamadou DEME (du Sénégal)</b>	Afrique francophone (18 Etats)	Juin 2015
<b>M. Kamel MARAMI (de l'Algérie)</b>	Algérie: Etat et 4 compagnies	Juin 2015
<b>M. Karanja KABAGÈE (du Kenya)</b>	Afrique occidentale anglophone (4 Etats et compagnies) et Afrique orientale et australe (compagnies)	Juin 2017
<b>M. Fathi Sanoussi Guma BALA (de Libye)</b>	Libye: Etat et compagnies	Juin 2015
<b>M. Fola DANIEL (du Nigeria)</b>	Nigeria: Etat et compagnies	Junie 2015
<b>M. Pierre VAN PETEGHEM (de Belgique)</b>	Banque africaine de développement (BAD)	Juin 2015
<b>M. Bernd TUEMMERS (d'Allemagne)</b>	German Investment and Development Corporation (DEG)	Juin 2015
<b>M. John BURBIDGE (de la Grande-Bretagne)</b>	Société financière internationale (SFI)	Juin 2015

Les sièges au Conseil d'administration sont répartis entre actionnaires ou groupes d'actionnaires en fonction de leur pouvoir de vote. Le Conseil d'administration est composé actuellement comme suit :

- Dix (10) sièges pour les actionnaires de la catégorie A qui comprend 41 Etats africains membres, la BAD et 111 compagnies d'assurances et de réassurance africaines, la BAD ayant droit à 01 siège ; et

- Deux (02) sièges pour les actionnaires de la catégorie B qui comprend 03 institutions de financement du développement non africaines et IRB-Brasil-Re.

Le Conseil d'administration compte actuellement trois (03) commissions permanentes, à savoir la Commission d'audit et de finances, la Commission de rémunération et de ressources humaines et la Commission de gestion du risque et de gouvernance informatique.

### 3.4. Conseil d'administration – Commissions

**La Commission d'audit et de finances** assiste le Conseil d'administration dans l'accomplissement de ses missions de supervision en tant que celles-ci ont trait à l'intégrité des états financiers de la Société. La Commission veille aussi à la qualité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes. En outre, elle évalue le commissaire aux comptes, approuve les plans d'audit interne ainsi que les conclusions de l'inspection technique et du commissaire aux comptes. La Commission se réunit au moins deux (02) fois par an.

#### Ses membres actuels sont:

M. John Burbidge (président)  
M. Bernd Tuemmers (membre)  
M. Pierre Van Peteghem (membre)  
Dr Mohamed Ahmed Maait (membre)

**La Commission de rémunération et de ressources humaines** propose au Conseil les principes qui guident la rémunération des membres élus de la direction ainsi que les critères d'évaluation de leur performance. Elle examine également chaque année les conditions de service des membres élus de la direction. Pour ce faire, elle se fonde principalement sur les politiques des meilleurs employeurs en tenant compte des pratiques des compagnies de rang et de standing comparables aussi bien que des moyens financiers de la Société. La Commission se réunit au moins deux (02) fois par an.

#### Ses membres actuels sont :

M. Moussa Diaw (président)  
M. Karanja Kabage (membre)  
M. Fathi Bala (membre)

**La Commission de gestion du risque et de gouvernance informatique** aide le Conseil d'administration à enraciner la gestion du risque dans la Société et passe en revue l'adéquation, l'efficacité et l'efficience des systèmes informatiques en place. Elle veille en outre à ce que la Société adopte une solide culture de respect des normes et de ses engagements. La Commission se réunit au moins deux (02) fois par an.

#### Ses membres actuels sont:

M. Fola Daniel (président)  
M. Woldemichael Zeru (membre)  
M. Mamadou Deme (membre)

### 3.5 Evaluation et formation du Conseil

Une des recommandations du consultant recruté pour procéder à la dernière évaluation du cadre de gouvernance de la Société était que la performance du Conseil soit évaluée. Aussi le Conseil a-t-il décidé de s'auto-évaluer désormais. C'est ainsi que des critères de performance ont été définis et des formulaires d'auto-évaluation élaborés.

S'agissant de la formation, les nouveaux administrateurs reçoivent une abondante documentation destinée à les aider à s'imprégner du fonctionnement et des missions du Conseil et de ses commissions.

### 3.6 Conseil d'administration – Activités en 2014

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2014. La 1ère réunion s'est tenue le 12 avril à Abidjan (Côte-d'Ivoire), les 2ème et 3ème le 19 juin au Caire (Egypte) et la 4ème le 17 novembre à Nairobi (Kenya). Le taux de participation moyen des administrateurs était de 97%.

### 4. Direction Exécutive

La Direction exécutive de la Société était composée ainsi qu'il suit au 31/12/2014:

Nom	Nationalité	Fonctions
M. Corneille KAREKEZI	Rwandais	Directeur général du Groupe
M. Ken AGHOGHOVIA	Nigérian	Directeur général adjoint du Groupe / Chef des Opérations

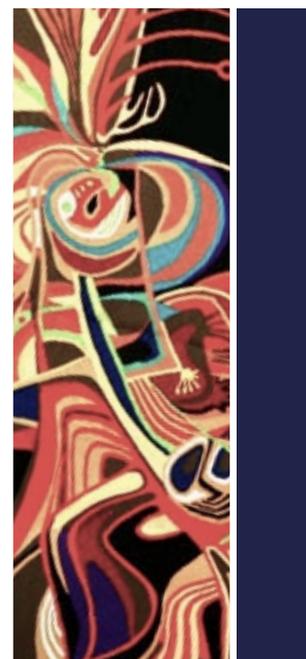
## 5. Assemblée générale

### 5.1. Réunions de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale se réunit au moins 01 fois par an dans un pays membre, d'ordinaire en juin.

### 5.2. Droit de vote et représentation

Aux termes de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action qu'il possède et dont tout montant appelé a été acquitté. Chaque représentant dispose du nombre de voix de l'actionnaire ou des actionnaires qu'il représente. Toutes les questions dont l'Assemblée générale est appelée à connaître sont tranchées à la majorité des voix des actionnaires représentés à la réunion.



### 5.3. Quorums statutaires

Le quorum à toute réunion de l'Assemblée générale est constitué par soixante pour cent (60%) du total des voix des actionnaires. Lorsque le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion a lieu vingt-un (21) jours après la première pour les assemblées ordinaires et sept (07) jours pour les assemblées extraordinaires. Dans le second cas, la notification est faite dans les sept (07) jours qui suivent la première réunion. Les actionnaires présents à cette réunion peuvent valablement passer des résolutions, quel que soit le nombre d'actions qu'ils représentent.

### 5.4. Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée générale

Les notifications de convocation de réunion ordinaire de l'Assemblée générale sont adressées sous pli fermé recommandé « par avion » à tous les actionnaires six (06) semaines au plus tard avant la date fixée. Les notifications contiennent l'ordre du jour de la réunion convoquée.

Dans le cas des réunions extraordinaires, la notification se fait par cablogramme ou par tout autre moyen de communication écrite approprié sept (07) jours avant la date fixée.

Elle est donc l'outil par lequel la Société évalue et assure la conformité pour toutes les questions pour lesquelles Africa Re a contracté des obligations.

La fonction de conformité est indépendante de l'audit interne. Aucun effort n'est ménagé pour éviter tout conflit avec d'autres fonctions de contrôle. Africa Re se conforme donc aux règles minimales de bonne gouvernance et aux bonnes pratiques en matière de contrôle.

#### Nous présentons ci-après les faits et activités marquants de la fonction de conformité en 2014:

- La création concrète d'une fonction de conformité: La Société s'est dotée d'une fonction de conformité chargée de gérer tous les éventuels problèmes de conformité. Cette fonction relève du Département de la gestion du risque et de la conformité.
- La nomination d'un responsable principal de la conformité : Le Département de la gestion du risque et de la conformité est dirigé par M. Sere Mady Kaba qui est en même temps responsable principal du risque et responsable principal de la conformité.
- La définition des principaux domaines de conformité : Les principaux domaines de conformité en rapport avec les opérations de la Société ont été définis, et un rapport sur le degré de conformité de la Société dans ces domaines a été soumis à la Direction et au Conseil. Les domaines définis comprennent le respect de la réglementation en Afrique du Sud, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et d'autres pratiques susceptibles d'être sanctionnées.
- L'élargissement de la portée de la fonction de conformité: La portée de la fonction de conformité a été élargie pour faire en sorte que les activités de la Société soient conformes à la nouvelle loi américaine dite « Foreign Accounts Tax Compliance Act » (FATCA).

Une politique de conformité détaillée sera élaborée l'année prochaine, et tous les employés de la Société seront sensibilisés et formés aux grands problèmes qui se posent dans ce domaine.

## IX CONFORMITE

Les fonctions de contrôle ont été instituées à Africa Re pour assurer l'efficacité de la gestion du risque des contrôles internes. Elles comprennent la gestion du risque, les services actuariels, l'audit interne et la conformité. La fonction de conformité a été mise en place récemment. Africa Re dispose donc désormais des 4 piliers essentiels de la gestion intégrée du risque.

La fonction de conformité renforce la gouvernance, améliore le système de poids et contre-poids et appuie le conseil d'administration dans ses fonctions de supervision.

Bien que la société mère ne doive obéir à aucune réglementation, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA), doit se conformer à toutes les normes réglementaires en vigueur en Afrique du Sud. La fonction de conformité du Groupe passe en revue toutes les normes réglementaires applicables dans le but d'évaluer les problèmes de conformité, déceler les éventuels problèmes et rendre compte à la Direction et au Conseil.

## X. RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

Africa Re se veut une entreprise d'excellence qui remplit promptement ses obligations vis-à-vis de ses partenaires. En conséquence, pour s'acquitter de sa responsabilité sociale des entreprises sur les marchés où elle opère, Africa Re a formulé des stratégies qui visent à satisfaire toutes les attentes de ses partenaires, y compris les Etats membres.

Ainsi, en plus des nombreuses activités sociales et de développement menées jusqu'ici, le Conseil d'administration a décidé, en novembre 2013, d'affecter désormais 2% du bénéfice après impôt d'America Re à un fonds spécial mis en place pour financer les activités de RSE.

Pour mettre en œuvre cette résolution, le Conseil d'administration a approuvé 2 projets dans le cadre du 5ème Plan stratégique de la Société 2014-2018, à savoir la création du Prix africain des assurances et la formation de jeunes professionnels des assurances. Ces projets ont été retenus pour remplir l'une des missions d'America Re, à savoir promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains en tenant particulièrement à ce que les actions de la Société aient des effets immédiats sur le secteur en Afrique.

### Activités menées en 2014 et programmées pour 2015

#### 1) Appui aux communautés

L'Afrique a été secouée par la terrible maladie à virus Ebola en 2014. L'épidémie a sévi pendant de longs mois et a eu des conséquences sanitaires, sociales et économiques dans les pays touchés.

Africa Re a appuyé les efforts des pays les plus touchés pour lutter contre l'épidémie. Ainsi, la Société a fait un don aux Etats du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone à l'occasion de la réunion du Groupe des ambassadeurs africains qui s'est tenue le 3 décembre 2014 à Abuja (République fédérale du Nigeria). La réunion était présidée par son Excellence Maurice Peter

Kagimu Kiwanuka, ambassadeur de l'Ouganda au Nigeria. Y ont pris part plus de 50 ambassadeurs et diplomates africains. La délégation d'America Re était conduite par M. Corneille Karekezi, Directeur général de la Société, qu'accompagnaient MM. Sere Mady Kaba, Secrétaire de Société et Directeur de la gestion intégrée des risques et de la conformité, Leonidas Baragunzwa, Directeur des Opérations centrales et des risques spéciaux, Raphael Obasogie, Directeur de l'administration et des ressources humaines et Sory Diomande, Directeur du bureau régional de l'Afrique de l'ouest anglophone.

En plus du don évoqué plus haut, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest anglophone a apporté de l'aide à certaines organisations non gouvernementales qui travaillaient sur le terrain dans les pays touchés.

#### 2) Programme de formation pour de jeunes cadres des assurances

Le programme consiste en une formation en ligne qui cible de nombreux jeunes cadres à leurs premières années d'expérience dans le secteur des assurances. Un certain nombre de cours seront dispensés en ligne sur une plateforme développée en collaboration avec des consultants en matière de formation à développer.

#### 3) Prix africains dans le secteur des assurances

Les Prix africains dans le secteur des assurances priment le produit le plus innovant et le plus durable dans l'industrie africaine des assurances, ainsi que la meilleure gestion d'entreprise, le meilleur leadership et la meilleure gouvernance dans les marchés des assurances africains.

Les trois catégories de prix sont les suivantes :

- Le Prix de la compagnie d'assurance de l'année: ce prix est ouvert à toutes les compagnies d'assurance africaines agréées et sera focalisée sur la performance affichée au cours des deux derniers exercices;



- Le Prix du directeur général de l'année: ce prix spécial sera remis au Directeur général d'une compagnie d'assurance dont la performance aura été excellente au cours des 12 derniers mois ou avant, soit par le développement de sa compagnie ou parla promotion de l'industrie des assurances ;
- Le Prix de l'innovation de l'année: ce prix sera remis à une compagnie d'assurance pour récompenser la meilleure utilisation de la technologie, le lancement d'un produit/service révolutionnaire ou d'un canal ou méthode de distribution nouveau et innovant.

Des prix en argent, des plaques et des attestations seront remis aux gagnants dans chacune de ces trois catégories.

#### **4) Fonds d'urgence pour la prévention des risques et les secours en cas de catastrophe**

La Société initiera et financera un programme de sensibilisation aux risques importants, par le biais de la communication et du dialogue sur les risques pour la prévention, la préparation, l'intervention et la reprise, méthodes traditionnelles de gestion des risques. L'objectif sera de réduire l'impact des risques sur les populations, les communautés et leurs biens. Indirectement, ces programmes peuvent avoir un impact positif sur la probabilité et la gravité des sinistres déclarés à la Société.

## RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

### Responsabilité de la Direction générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction générale de la Société africaine de réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et à l'Article 37 de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, ainsi que des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude substantielle due à la fraude ou à une erreur.

La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication de l'information financière, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur internes et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permettra de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'administration et la Direction, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statuts et règlements du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance a créé une Commission Audit et Finances ainsi qu'une Commission Gestion des Risques et Gouvernance chargées de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elles sont composées d'Administrateurs non employés par la Société et tiennent périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion du risque et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion du risque et les inspecteurs techniques peuvent saisir la Commission, en présence ou non de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

**HASSAN BOUBRIK**  
Président

---

**CORNEILLE KAREKEZI**  
Directeur Général

---

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE

**Deloitte Côte d'Ivoire**

S.A. au capital de 37 500 000 FCFA  
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan B 156849  
Imm. Alpha 2000 – 14è et 18è Etage  
Rue Gourgas – Plateau  
01 B.P. 224 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire  
Tél.: (225) 20.250 250  
Fax: (225) 20.250 260 / 20.250 270  
www.deloitte.com

Aux actionnaires

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société africaine de réassurance ci-joint pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ceux-ci comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du revenu global, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice écoulé, le résumé des politiques comptables essentiellement et les notes explicatives y afférentes.

## Responsabilités de la Direction vis-à-vis des états financiers

La direction de la société est responsable de l'élaboration et de la présentation des présents états financiers, conformément aux dispositions régissant les Normes internationales de présentation des rapports financiers, et c'est aux administrateurs de la Société qu'ils appartiennent, par ailleurs de déterminer, le cas échéant, les procédures internes de gestion permettant d'élaborer des états financiers exempts d'erreurs substantielles découlant soit une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire.

## Responsabilités du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur les états financiers sur la base de notre audit conformément aux Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'inexactitudes significatives et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux comptes et prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers.

Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenues est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

## Opinion

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle et sincère de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS).

## Vérifications spécifiques

Nous devons également procédé, conformément aux normes internationales d'audit, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations contenues dans le rapport de gestion du groupe.

Abidjan, le 20 mars 2015

Commissaires aux comptes

Deloitte Côte d'Ivoire



Marc WABI  
Expert-comptable  
Associé

**Etat consolidé de la situation financière  
Au 31 décembre 2014**

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>2014 '000 \$EU</b>	<b>2013 '000 \$EU</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	184 014	154 413
Placements	4	880 663	879 192
Primes à recevoir		56 906	51 040
Frais d'acquisition différés	5	47 146	44 776
Créances nées des opérations de réassurance	6	144 276	152 262
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	56 164	64 158
Créances diverses		5 258	5 900
Impôts recouvrables	22	309	2 374
Immeubles de placement	8	7 655	7 688
Immobilisations corporelles	9	16 951	15 287
Immobilisations incorporelles	10	3 924	741
<b>Total actif</b>		<b>1 403 266</b>	<b>1 377 831</b>
<b>Passif</b>			
Dettes diverses		16 646	12 258
Dividendes à payer	23	3 694	4 044
Dettes nées des opérations de réassurance	11	36 516	57 721
Passifs d'impôts différés	12	2 920	2 603
Provisions techniques	13	606 565	623 667
<b>Total passif</b>		<b>666 341</b>	<b>700 293</b>
<b>Fonds propres</b>			
Résultats non distribués		149 293	112 961
Autres réserves	14	223 201	211 675
Prime d'émission		70 700	58 862
Capital social	15	293 731	294 040
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>736 925</b>	<b>677 538</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>1 403 266</b>	<b>1 377 831</b>

Les états financiers consolidés de la page 46 à 83 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 13 avril 2015 et signés en son nom par:

**HASSAN BOUBRIK**  
Président

**CORNEILLE KAREKEZI**  
Directeur Général du Groupe / Chef Exécutif

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers

**Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global  
Au 31 décembre 2014**

	Notes	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Primes brutes acquises	16	708 582	652 145
Déduire: Primes rétrocédées	16	<u>(94 137)</u>	<u>(96 083)</u>
<b>Primes nettes acquises</b>	<b>16</b>	<b>614 445</b>	<b>556 062</b>
Produits de placements	17	49 548	45 341
Commissions de rétrocession		15 052	10 550
Autres revenus d'exploitation	18	<u>948</u>	<u>1 054</u>
<b>Total produits</b>		<b>679 993</b>	<b>613 007</b>
Charge de sinistres nette	19	(342 159)	(326 718)
Frais d'acquisition	20	(180 910)	(164 477)
Charges administratives	21	(37 780)	(34 157)
Frais financiers – (Perte)/gain de change nets		<u>1 280</u>	<u>(486)</u>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>120 424</b>	<b>87 169</b>
Impôt sur le résultat	22	<u>(1 920)</u>	<u>(2 368)</u>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>118 504</b>	<b>84 801</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Eléments pouvant être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat net			
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		(38 060)	(16 991)
Ecart de réévaluation des actifs financiers disponible à la vente		91	(4)
<b>Total autres (pertes)/revenus globaux</b>		<b><u>(37 969)</u></b>	<b><u>(16 995)</u></b>
<b>Total revenu global de l'exercice</b>		<b><u>80 535</u></b>	<b><u>67 806</u></b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

## Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Report à nouveau '000 \$EU	Réserve de change '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour ajustement à la valeur de marché '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de taux de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistralité '000 \$EU	Total autres réserves '000 \$EU	Prime d'émission d'actions '000 \$EU	Capital social '000 \$EU	Total '000 \$EU
<b>112 961</b>	<b>(36 390)</b>	<b>218 498</b>	<b>73</b>	<b>6 294</b>	<b>23 200</b>	<b>211 675</b>	<b>58 862</b>	<b>294 040</b>	<b>677 538</b>
<b>118 504</b>	<b>(38 060)</b>	-	<b>91</b>	-	-	<b>(37 969)</b>	-	-	<b>80 535</b>
-	-	(17 757)	-	-	-	(17 757)	-	(10 000)	(27 757)
-	-	-	-	-	-	-	11 838	9 691	21 529
(13 224)	-	-	-	-	-	-	-	-	(13 224)
(1 696)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 696)
(67 252)	-	59 252	-	-	8 000	67 252	-	-	-
<b>149 293</b>	<b>(74 450)</b>	<b>259 993</b>	<b>164</b>	<b>6 294</b>	<b>31 200</b>	<b>223 201</b>	<b>70 700</b>	<b>293 731</b>	<b>736 925</b>
<b>91 228</b>	<b>(19 399)</b>	<b>176 097</b>	<b>77</b>	<b>6 294</b>	<b>15 200</b>	<b>178 269</b>	<b>52 452</b>	<b>286 664</b>	<b>608 613</b>
<b>84 801</b>	<b>(16 991)</b>	-	<b>(4)</b>	-	-	<b>(16 995)</b>	-	-	<b>67 806</b>
(12 667)	-	-	-	-	-	-	6 410	7 376	13 786
(50 401)	-	42 401	-	-	8 000	50 401	-	-	(12 667)
<b>112 961</b>	<b>(36 390)</b>	<b>218 498</b>	<b>73</b>	<b>6 294</b>	<b>23 200</b>	<b>211 675</b>	<b>58 862</b>	<b>294 040</b>	<b>677 538</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

**Etat consolidé des flux de trésorerie**

**Au 31 décembre 2014**

	Notes	201 4 '000 \$EU	201 3 '000 \$EU
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations</b>			
Flux de trésorerie provenant des opérations	24	91 685	41 191
Impôt sur le résultat décaissé	22	(708)	(1 983)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie nets provenant des opérations		90 977	39 208
		<hr/>	<hr/>
<b>Flux de trésorerie provenant des investissements</b>			
Acquisition d'immeubles de placement	8	(70)	(20)
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(3 374)	(4 286)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(3 287)	(741)
Cession de produits d'investissement		3 077	28 800
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles		50	39
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) / provenant des investissements		(3 604)	23 792
		<hr/>	<hr/>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
		21 528	13 786
Rachat d'actions ordinaires		(27 757)	-
Dividendes versés	23	(13 574)	(13 932)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) /provenant des activités de financement		(19 803)	(146)
		<hr/>	<hr/>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>67 570</b>	<b>62 854</b>
		<hr/>	<hr/>
<b>Mouvement de trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
A l'ouverture de l'exercice		154 413	108 554
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		67 570	62 854
(Pertes)/Gains de change nets sur actifs liquides		(37 969)	(16 995)
		<hr/>	<hr/>
A la clôture de l'exercice	24(b)	<b>184 014</b>	<b>154 413</b>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

**Notes****1 Informations générales**

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque africaine de développement en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance ;
- b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent ; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales.

Le Siège de la Société est à Lagos (Nigeria) à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street  
Victoria Island  
PMB 12765  
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port- Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, une société enregistrée en République sud-africaine et l'African Takaful Reinsurance Company en Egypte, autre filiale à 100%.

**2 Principes comptables****Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) nouvelles et révisées****i) Nouvelles normes et révisions des normes publiées entrant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014**

Les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2013 et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers.

**Amendements à IFRS 7 Information à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers**

Les amendements a IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les droits de compensation et accords connexes (tels que les accords de garantie) pour les instruments financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

L'application des modifications n'a eu aucune incidence sur états financiers de la société vu que la société n'a conclu aucun accord de compensation.

**IFRS nouvelles et révisées sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir**

En mai 2011, un ensemble de cinq normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir ont été publiées, à savoir IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27, États financiers individuels (révisée en 2011) et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (révisée en 2011). Après la publication de ces normes, des modifications à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ont été publiées pour clarifier certaines dispositions transitoires sur la première application de ces normes.

**Incidence de l'application d'IFRS 10**

IFRS 10 remplace les dispositions sur les états financiers consolidés d'IAS 27, États financiers consolidés et individuels, et SIC-12, Consolidation Entités ad hoc. IFRS 10 modifie la définition de contrôle en déterminant qu'un investisseur contrôle une entité émettrice a) lorsqu'il a le pouvoir sur l'entité émettrice, b) lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et c) lorsqu'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Incidence de l'application d'IFRS 10 (Suite)

L'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis. Auparavant, le contrôle était défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Des indications supplémentaires ont été ajoutées à IFRS 10 pour aider à déterminer si un investisseur contrôle une entité émettrice.

Plus précisément, le Groupe a une participation de 100% dans la Société Africaine de Réassurance S.A (Afrique du Sud), la Société Africaine de Réassurance Takaful et la société Sherborne Number Ten Parktown S.A gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) avec un pourcentage similaire des droits de vote. Les administrateurs ont conclu qu'il a le contrôle sur l'ensemble des filiales sur la base des volumes de participations absolue dans ces entités.

IFRS 13 Evaluation à la juste valeur

Le Groupe a appliqué l'IFRS 13 pour la première fois en 2013. L'IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. L'IFRS 13 ne modifie pas les obligations sur lesquels des éléments devraient être évalués et présentés à la juste valeur.

Le champ d'application de l'IFRS 13 est large; les dispositions de l'IFRS 13 sur l'évaluation de la juste valeur s'appliquent tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur, sauf en ce qui a trait aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, aux opérations de location qui entrent dans le champ d'application d'IAS 17, Contrats de location, et aux mesures présentant certaines similitudes avec la juste valeur mais qui

ne correspondent pas à la juste valeur (p. ex. la valeur nette de réalisation aux fins de l'évaluation des stocks ou la valeur d'utilité aux fins de l'évaluation de la dépréciation).

Selon l'IFRS 13, la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur selon l'IFRS 13 est une valeur de sortie, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Par ailleurs, l'IFRS 13 exige de fournir d'avantage d'informations.

L'IFRS 13 exige l'application prospective à partir du 1er janvier 2013. En outre, selon des dispositions transitoires spécifiques imposées aux entités, ces dernières ne sont pas tenues d'appliquer les obligations d'information de la Norme aux informations comparatives fournies pour les périodes antérieures à la première application de la Norme. Conformément à ces dispositions transitoires, la Société n'a présenté aucune nouvelle information requise par l'IFRS 13 pour la période de comparaison.

Sauf en ce qui concerne les informations additionnelles à fournir, l'application de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Amendements à IAS 1 Présentation des autres éléments du résultat globale

Le Groupe a appliqué les modifications d'IAS 1 Présentation des autres éléments du résultat global pour la première fois au cours de l'exercice considéré. Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie, non obligatoire, pour l'état du résultat global et le compte de résultat. Ainsi, l'état du résultat global est renommé « état du résultat net et des autres éléments du résultat global », (et le compte de résultat est renommé « état du résultat net »).

Amendements à IAS 1  
Présentation des autres éléments du résultat globale  
(Suite)

Les modifications de l'IAS 1 maintiennent la possibilité de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global soit dans un état unique, soit dans deux états séparés, mais consécutifs.

Cependant, ces modifications exigent le regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories dans la section des autres éléments du résultat global : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies. L'impôt sur le résultat à l'égard des autres éléments du résultat global doit être affecté de la même manière – les modifications n'ont pas d'incidence sur la possibilité de présenter les autres éléments du résultat global avant ou après impôt. La nouvelle terminologie a été adoptée dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des changements de présentation susmentionnés, l'application des modifications de l'IAS 1 n'a aucune incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global ni le résultat global total.

Amendements d'IAS 1, Présentation des états financiers (dans le cadre des Améliorations annuelles d'IFRS Cycle 2009-2011 publiés en mai 2012)

Les Améliorations annuelles aux IFRS Cycle 2009-2011 comprennent un certain nombre de modifications apportées aux IFRS. Les modifications pertinentes pour la Société sont les modifications apportées à IAS 1 précisant les circonstances dans lesquelles une entité doit présenter un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente (troisième état de la situation financière) et les notes annexes aux états financiers. Les modifications précisent qu'une entité est tenue de présenter un troisième état de la situation financière a) si elle applique une méthode comptable de manière rétrospective, ou effectue un retraitement rétrospectif de ses

Amendements d'IAS 1, Présentation des états financiers (dans le cadre des Améliorations annuelles d'IFRS Cycle 2009-2011 publiés en mai 2012) Suite)

états financiers, ou lorsqu'elle procède à un reclassement d'éléments dans ses états financiers, et b) si l'application rétrospective, le retraitement rétrospectif ou le reclassement a une incidence significative sur l'information présentée dans le troisième état de la situation financière. Les modifications précisent qu'il n'est pas obligatoire de fournir des notes annexes pour ce troisième état de la situation financière.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société vu qu'elle n'a pas retraité ses états financiers des périodes antérieures.

IAS 19, Avantages du personnel (révisée en 2011)

L'IAS 19 (révisée en 2011) modifie la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi. La modification la plus significative a trait à la comptabilisation des variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs des régimes. Les modifications exigent la comptabilisation des variations des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes lorsqu'elles surviennent, ce qui élimine l'approche du corridor permise aux termes de la version antérieure de l'IAS 19 et accélère la comptabilisation du coût des services passés. Tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global afin que l'actif net ou l'obligation nette au titre des régimes de retraite soit comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière pour refléter la pleine valeur du déficit ou de l'excédent des régimes. En outre, le coût financier et le rendement attendu des actifs des régimes, termes utilisés dans la version précédente d'IAS 19, sont remplacés par les « intérêts nets » dans l'IAS 19 (révisée en 2011), qu'on calcule en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies.

L'application de l'amendement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société vu que la société ne dispose pas d'un régime à prestations déterminées.

Nouvelles normes et normes révisées	Effectives pour les exercices ouverts à compter du ou après le:
IFRS 9	1 Janvier 2018
Amendements à IFRS 9 et IFRS 7	1 Janvier 2015
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 and IAS 27	1 Janvier 2014
Amendements à IAS 32	1 Janvier 2014

**ii) Incidence des nouvelles normes et des normes révisées et interprétations sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les exercices ultérieurs**

**IFRS 9, Instruments financiers**

IFRS 9, publiée en novembre 2009, présente de nouvelles exigences de classification et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 a été modifiée en octobre 2010 pour inclure les exigences en matière de classification et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

**Principales exigences d'IFRS 9 :**

- Tous les actifs financiers comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, sont ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Plus précisément, les instruments d'emprunt dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels, et pour lesquels les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont généralement évalués au coût amorti à la fin des périodes comptables ultérieures. Tous les autres instruments d'emprunt et instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la fin des périodes comptables ultérieures. En outre, selon IFRS 9, les entités peuvent faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres (qui n'est pas détenu à des fins de transaction), auquel cas seuls les dividendes seront généralement comptabilisés en résultat net.
- En ce qui a trait à l'évaluation des passifs financiers qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, IFRS 9 exige que le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est imputable aux changements du risque de crédit de ce passif soit comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, sauf si la comptabilisation des effets des changements du risque de crédit du passif dans les autres éléments du résultat global crée ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat net. Les variations de la juste valeur imputables au risque de crédit d'un passif financier ne sont pas ultérieurement reclassées en résultat net. En vertu d'IAS 39, l'intégralité du montant de la variation de la juste valeur du passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisée en résultat net. L'application de cette norme est susceptible d'avoir une incidence sur les montants présentés dans les états financiers de la société. Il est toutefois impossible

de fournir une estimation raisonnable de l'incidence d'IFRS 9 tant qu'un examen détaillé n'aura pas été effectué à cet égard.

**Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et à l'IAS 27 (Entités d'investissement)**

Les modifications de l'IFRS 10 définissent une entité d'investissement et exigent qu'une entité présentant l'information financière qui répond à la définition d'entité d'investissement s'abstienne de consolider ses filiales, et qu'elle les évalue plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses états financiers consolidés et individuels.

**Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et à l'IAS 27 - Entités d'investissement (Suite)**

Pour être admissible à titre d'«entité d'investissement», l'entité doit :

- Obtenir des fonds auprès d'un ou plusieurs investisseurs et lui (leur) fournir des services professionnels de gestion de placements.
- Déclarer à son ou ses investisseurs que son objectif commercial est d'investir dans des fonds afin de dégager des plus-values sur capital ou des revenus de placement, ou les deux.
- Evaluer la performance de la quasi-totalité de ses participations à la juste valeur.

Des modifications corrélatives de l'IFRS 12 et de l'IAS 27 ont été apportées en vue d'introduire de nouvelles obligations d'information pour les entités d'investissement.

Selon les dirigeants de la Société, les modifications apportées pour les entités d'investissement n'auront aucune incidence sur les états financiers de la Société, étant donné que la Société n'est pas une entité d'investissement.

**Amendements à l'IAS 32 - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers**

Les modifications de l'IAS 32 donnent des précisions sur les exigences en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions «a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation» et «réalisation et règlement simultanés».

Selon les dirigeants de la Société, l'application de ces modifications apportées à l'IAS 32 n'aura aucune incidence significative sur les états financiers de la société, étant donné que la Société n'a aucun actif financier ni passif financier admissible à la compensation.

**iii) Adoption anticipée des normes**

La Société n'a pas adopté de façon anticipée de nouvelle norme ou de norme révisée en 2014.

**(a) Méthode de Consolidation****(a) Filiales**

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. La Société doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur. Le Groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Lorsqu'une contrepartie transférée par le Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée en vertu du regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture subséquentes et comptabilisées conformément à IAS 39 soit en résultat net, soit comme variation du revenu global. La contrepartie éventuelle classée dans les capitaux

propres ne doit pas être réévaluée aux dates de clôture subséquentes, et son règlement ultérieur doit être comptabilisé dans les capitaux propres.

L'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs nets identifiables est comptabilisé comme un goodwill. Si la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise dans le cadre d'une acquisition à des conditions avantageuses, la différence est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Les transactions et soldes inter-compagnies et les profits latents sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Lorsque des montants nécessaires reportés par les filiales ont été ajustés pour se conformer aux méthodes comptables du groupe.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ses filiales Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A, Société Africaine de Réassurance Takaful (Egypte) et Sherbone Number Ten Parktown gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A..

**(b) Changements dans les participations dans les filiales sans changement de contrôle**

Les transactions avec les intérêts minoritaires qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue et part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également enregistrés en capitaux propres.

**(c) Cession de filiale**

Lorsque le groupe cesse d'avoir le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans l'entité est réévalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle, le changement de la valeur comptable antérieure des actifs est comptabilisé en résultat net. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de comptabilisation ultérieure de la participation conservée comme une entreprise associée, une coentreprise ou un actif financier.

De plus, tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale. Cela peut signifier que les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Les participations dans les sociétés filiales inscrites dans les comptes de la Société sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des provisions pour dépréciation.

#### **(b) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers**

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres à régler et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la base du jugement. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### **(c) Classification des contrats d'assurance**

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

#### **(d) Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance**

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

#### **(i) Primes d'assurance à court terme**

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de

comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

#### **(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises**

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

#### **(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme**

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres à payer et les sinistres encourus mais non déclarés (IBNR). Les sinistres à payer comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont évalués selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres à payer sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

**(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme**

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes ultérieures de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

**(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme**

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres à payer sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéficiaires ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

**(e) Immobilisations Corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Les amortissements sont calculés sur les autres biens et équipements sur la base linéaire afin de ramener le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile comme suit :

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations et équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire.

Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

**(f) Actifs incorporels****(i) Logiciels**

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont amortis sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts externes, directement liés à la production de logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à générer un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés au développement de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis sur la base linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

**(ii) Coûts d'acquisition différés**

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

**(g) Immeuble de placement**

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les terrains inaliénables et les immeubles. Ils sont comptabilisés à leur coût réel diminué du montant cumulé d'amortissement et d'éventuelles pertes de valeurs.

Les terrains inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les immeubles, le calcul de l'amortissement se fait sur la base linéaire destinée à ramener le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.

**(h) Placements**

Actifs financiers – Comptabilisation, classification et Evaluation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

#### **i) Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après l'évaluation initiale au coût, les créances sont ensuite réévaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et des frais et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

#### **ii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL)**

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont ceux qui ont été soit acquis pour générer un bénéfice sur des fluctuations à court terme des prix ou de la marge du revendeur, ou sont des instruments financiers inclus dans un portefeuille dans lequel un modèle de prise de bénéfice à court terme existe. Les placements classés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés au coût, puis réévalués à la juste valeur sur la base de cours acheteur ou offres de prix de revendeur, sans déduction des coûts de transaction. Tous les gains et pertes réalisés ou non sont inclus dans le résultat net. Le produit d'intérêt généré sur des placements détenus à des fins de transactions est comptabilisé comme revenu de placement.

#### **iii) Placements détenus jusqu'à échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement et les pertes découlant de la dépréciation de ces placements sont comptabilisés dans le résultat net.

#### **iv) Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers destinés à être détenus pour une durée indéterminée, qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidités, ou des changements dans les taux d'intérêt, taux de change ou des cours des actions sont classifiés comme disponibles à la vente et sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite réévalués à leur juste valeur, sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les gains et pertes latents résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers

classifiés comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve au titre de la réévaluation des placements, à l'exception des pertes de valeur, les intérêts calculés selon la méthode de l'intérêt effectif et des gains et pertes de change sur les actifs monétaires qui sont comptabilisés en résultat net. Lorsque l'investissement est cédé ou est déterminé à être compromise, le gain ou la perte cumulé précédemment accumulé dans la réserve de juste valeur est reclassée en résultat. Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé ou considéré comme déprécié, le cumul des gains ou pertes antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net de la période.

#### **Dépréciation des Actifs financiers**

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale des actifs financiers sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Une indication objective d'une perte de valeur des créances survient en cas de difficultés financières importantes de la contrepartie ou de rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal. Le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients dont la valeur comptable est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Si une créance est considérée irrécouvrable, elle est passée en perte en contrepartie du compte de provision. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment passés en perte est crédité au compte de résultat net de l'exercice. Les variations de la valeur comptable du compte de provisions sont comptabilisées en résultat net.

#### **Décomptabilisation des actifs financiers**

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, elle comptabilise sa part conservée dans l'actif et un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

**(i) Créances sur les opérations de réassurance**

Tous les comptes de créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont présentés en valeurs brutes dans le compte de résultat et l'état de la situation globale.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la perte de valeur qui est porté dans le résultat net de la période.

**(j) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comprennent les actifs à court terme, fortement liquides qui sont facilement convertibles en des montants déterminés de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de taux de change.

**(k) Conversion de devises**

**(i) Monnaie de compte et de présentation:** Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi une monnaie commune, le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

**(ii) Conversion de devises:** Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont comptabilisés dans l'état du résultat global. Les différences de change des capitaux détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur à la juste valeur.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont convertis dans la monnaie de compte comme suit :

**a)** Les éléments d'actif et de passif de chaque situation financière présentée sont convertis au cours de change en vigueur à la date de ladite situation financière;

**b)** Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours moyen de change sur cette période (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les produits et charges sont convertis à la date des transactions) ;

**c)** Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

**(l) Contrats de location**

Les contrats de location dans lesquels une proportion significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont conservés par une entité au sein du groupe en tant que locataire, sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués dans le cadre de location simple sont imputés en produit sur la base linéaire sur la durée du bail.

**(m) Avantages du personnel****Régime de retraite et avantages assimilés:**

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un régime de retraite à cotisations définies et un régime de gratification de retraite sans capitalisation à prestation déterminées. Dans le cadre du régime à cotisations définies, la Société verse des contributions définies à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite.

Les droits du personnel au régime de retraite dans le cadre de la gratification dépendent des années de service et du salaire de l'individu en fin de carrière.

Les versements effectués par le Groupe au régime à cotisations définies sont inscrits au de compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent.

Le passif comptabilisé dans la situation financière dans le cadre du régime de gratification de retraite sans capitalisation représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

**Autres avantages du personnel**

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

**(n) Impôt sur le revenu**

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujéti à l'impôt dans ses Etats membres. La charge/(produit) d'impôt comprend par conséquent les impôts courants et différés en Afrique du Sud relatifs à la filiale Sud-Africaine et sont calculés conformément à la législation fiscale Sud-Africaine.

#### **Impôt courant**

L'impôt auquel la Société est assujettie actuellement est fondé sur le bénéfice annuel imposable. Le bénéfice imposable est différent du bénéfice tel que présenté dans l'état du revenu global en raison de certains éléments de charge ou produit qui sont imposables ou déductibles d'un exercice à l'autre et d'autres qui ne le sont jamais. Pour déterminer le montant de l'impôt payable par la Société, on utilise les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de la période de reporting.

#### **Impôt différé**

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre les montants déclarés de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées pour calculer le bénéfice imposable. Le passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. L'actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées. L'actif et le passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsque la différence temporelle naît de bonne foi ou de la comptabilisation initiale (et non d'un regroupement) d'autres actifs ou passifs dans une transaction sans conséquence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Le montant déclaré de l'actif d'impôt différé est révisé à la fin de chaque période comptable et revu à la baisse dans la mesure où il n'est plus probable que le

bénéfice imposable soit suffisant pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

Le passif et l'actif d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pendant la période à laquelle le passif est réglé ou l'actif réalisé, ce à la lumière des taux d'imposition en vigueur à la fin de la période de reporting. L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui naîtraient de la manière dont la Société espère recouvrer ou régler le montant déclaré de son actif et de son passif à la clôture de la période de reporting.

#### **Impôt courant et différé pour l'exercice**

Les impôts courant et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf lorsqu'ils se rapportent à des postes comptabilisés dans les autres éléments du revenu global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du revenu global.

#### **(o) Dividendes**

Les dividendes à payer sont comptabilisés comme dettes de la période de leur approbation par les actionnaires.

#### **(p) Chiffres comparatifs**

Dans la mesure du possible, les données comparatives ont été ajustées pour tenir compte des changements de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
<b>4 Placements</b>		
<b>i) Placements par catégorie</b>		
Détenus jusqu'à échéance		
Dépôts bancaires	318 896	373 576
Dépôts auprès des cédantes	129 575	129 104
Valeurs à taux fixe conservées à échéance	139 256	137 733
Valeurs à taux flottant au cours du marché	12 914	4 418
	<hr/>	<hr/>
	600 641	644 831
	<hr/>	<hr/>
A la juste valeur par le compte de résultat		
Valeurs à taux fixe à la valeur de marché	159 029	132 128
Placements en actions cotées à la valeur de marché	94 691	85 130
	<hr/>	<hr/>
	253 720	217 258
	<hr/>	<hr/>
Disponible à la vente		
Obligations remboursables par anticipation	4 665	3 294
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	21 637	13 809
	<hr/>	<hr/>
	26 302	17 103
	<hr/>	<hr/>
	<b>880 663</b>	<b>879 192</b>

Les placements détenus à échéance sont reportés dans les états financiers du Groupe à leur coût amorti de 139 256 440 \$EU au 31 décembre 2014 (2013: 137 733 400 \$EU). La valeur de marché des éléments d'actif détenus à échéance au 31 décembre 2014 était de 137 140 162 \$EU (2013: 137 304 983 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 21 636 939 \$EU (2013: 13 808 966 \$EU) ont été comptabilisés au coût historique, leur juste valeur ne pouvant être déterminée car la marge raisonnable d'estimations est importante et les probabilités de ces différentes estimations difficiles à évaluer de façon fiable.

Au 31 décembre 2014, le capital-investissement global du Groupe dans les actions non cotées s'élevait à 31 562 000 \$EU (2013: 26 461 241 \$EU).

<b>ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	%	%
Placements productifs d'intérêts libellés en :		
Dollar des Etats-Unis	2,44	2,67
Euro	0,80	1,40
Rand sud-africain	11,01	8,32

**iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans le bilan**

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable

#### 4 Placements (suite)

- Niveau 1: La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur des marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2: La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ; et
- Niveau 3: La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluations, qui tiennent compte de données relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des informations observables du marché (données inobservables).

	31/12/2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	253 720	-	-	253 720
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations remboursables par anticipation	4 665	-	-	4 665
<b>Total</b>	<b>258 385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>258 385</b>

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte de résultat et les placements en actions cotées à la valeur de marché portés au compte de résultat.

	31/12/2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	217 258	-	-	217 258
Actifs financiers disponibles à la vente	-			
Obligations remboursables par anticipation	3 294	-	-	3 294
<b>Total</b>	<b>220 552</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>220 552</b>

5 Frais d'acquisition différés	2014	2013
	'000 \$EU	'000 \$EU
Solde au 1er janvier	44 776	43 386
Impact du taux de change sur le solde d'ouverture	(398)	(1 286)
	44 378	42 100
Décaissés pendant l'exercice	(44 378)	(42 100)
Différés pendant l'exercice	47 146	44 776
Au 31 décembre	<b>47 146</b>	<b>44 776</b>

	201 4 '000 \$EU	201 3 '000 \$EU
<b>6 Créances nées des opérations de réassurance</b>		
Créances brutes résultant des accords de réassurance	167 258	172 737
Provision pour perte de valeur	<u>(22 982)</u>	<u>(20 475)</u>
	<b><u>144 276</u></b>	<b><u>152 262</u></b>
<b>Comprenant :</b>		
Soldes dus au titre de l'exercice considéré	56 094	59 385
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	<u>88 182</u>	<u>92 877</u>
	<b><u>144 276</u></b>	<b><u>152 262</u></b>
<b>Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>		
Sinistres à recouvrer	34 115	41 111
Primes de rétrocession différées	<u>22 049</u>	<u>23 047</u>
	<b><u>56 164</u></b>	<b><u>64 158</u></b>
<b>8 Immeubles de placement</b>		
<b>Coût</b>		
Au 1er janvier	9 730	9 710
Acquisitions	<u>70</u>	<u>20</u>
Au 31 décembre	9 800	9 730
<b>Amortissement</b>		
Au 1er janvier	2 042	1 875
Dotations de l'exercice	<u>103</u>	<u>167</u>
Au 31 décembre	<u>2 145</u>	<u>2 042</u>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b><u>7 655</u></b>	<b><u>7 688</u></b>
Les montants suivants ont été portés dans l'état de résultat net et du résultat global au titre des immeubles de placement :		
<b>Revenus locatifs nets (Note 17)</b>	<b><u>2 032</u></b>	<b><u>2 513</u></b>

Les immeubles de placement représentent les espaces à louer dans les immeubles du Siège à Lagos et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca.

Selon Knight Frank, une agence d'experts immobiliers, au 15 janvier 2015, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Siège était de 38,889 millions \$EU (valeur comptable nette : 5,89 millions \$EU).

Selon l'agence d'experts immobiliers Elodie Cantal SARL, au 1<sup>er</sup> avril 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau régional de Casablanca était de 4,831 millions \$EU (valeur comptable nette : 1,86 million \$EU).

Selon Knight Frank Kenya, une agence d'experts immobiliers, au 24 mai 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau régional de Nairobi était de 8,13 millions \$EU (valeur comptable nette : 2,05 millions \$EU).

## 8 Immeubles de placement (suite)

Le détail des immeubles de placement du Groupe et les informations relatives à la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2014 sont présentés ainsi qu'il suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur au
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	31/12/2014
				'000 \$EU
Immeuble du Siège	-	38 889	-	38 889
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	4 831	-	4 831
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 130	-	8 130
	=====	=====	=====	=====

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur au
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	31/12/2013
				'000 \$EU
Immeuble du Siège	-	45 531	-	45 531
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	4 831	-	4 831
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 130	-	8 130
	=====	=====	=====	=====

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

## 9. Immobilisations corporelles

	Immobilisations en cours		Biens immobiliers et terrains		Installations & équipements		Matériel de transport		Total '000 \$EU
	'000	\$EU	'000	\$EU	'000	\$EU	'000	\$EU	
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014:</b>									
<b>Coût</b>									
Au 1er janvier	2 384		11 597		12 512		1 271		<b>27 764</b>
Acquisitions	1 719		340		822		493		<b>3 374</b>
Cessions	-		-		(570)		(340)		<b>(910)</b>
Reclassements	(646)		484		162		-		<b>-</b>
	<b>3 457</b>		<b>12 421</b>		<b>12 926</b>		<b>1 424</b>		<b>30 228</b>
<b>Amortissement</b>									
Au 1er janvier	-		2 182		9 371		924		<b>12 477</b>
Dotation aux amortissements	-		301		1 208		197		<b>1 706</b>
Reprise sur amortissements	-		-		(566)		(340)		<b>(906)</b>
	<b>-</b>		<b>2 483</b>		<b>10 013</b>		<b>780</b>		<b>13 277</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>3 457</b>		<b>9 938</b>		<b>2 913</b>		<b>644</b>		<b>16 951</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013:</b>									
<b>Coût</b>									
Au 1er janvier	1 384		9 440		11 950		1 331		<b>24 105</b>
Acquisitions	1 013		2 157		940		176		<b>4 286</b>
Cessions	-		-		(391)		(236)		<b>(627)</b>
Reclassements	(13)		-		13		-		<b>-</b>
	<b>2 384</b>		<b>11 597</b>		<b>12 512</b>		<b>1 271</b>		<b>27 764</b>
<b>Amortissement</b>									
Au 1er janvier	-		2 001		8 459		945		<b>11 405</b>
Dotation aux amortissements	-		181		1 203		215		<b>1 599</b>
Reprise sur amortissements	-		-		(291)		(236)		<b>(527)</b>
	<b>-</b>		<b>2 182</b>		<b>9 371</b>		<b>924</b>		<b>12 477</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>2 384</b>		<b>9 415</b>		<b>3 141</b>		<b>347</b>		<b>15 287</b>

Sont inclus dans les biens immobiliers et terrains en pleine propriété un montant total de 4 342 887 \$EU (2013: 3 951 596 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca et de la filiale d'Afrique du Sud.

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 6 988 137 \$EU (2013: 6 023 483 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2014. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations se serait élevée à 1 162 993 \$EU (2013: 1 153 413 \$EU).

10. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours d'acquisition	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014:</b>			
<b>Coût</b>			
Au 1er janvier	971	741	1,712
Acquisitions	289	2,998	3,287
Acquisitions	127	(127)	-
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>1 387</b>	<b>3 612</b>	<b>4 999</b>
<b>Amortissement</b>			
Au 1er janvier	971	-	971
Dotation aux amortissements	104	-	104
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 075</b>	<b>-</b>	<b>1 075</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>312</b>	<b>3 612</b>	<b>3 924</b>
	Logiciels	Logiciels en cours d'acquisition	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Exercice clos le 31 décembre 2013:</b>			
<b>Coût</b>			
Au 1er janvier	971	-	971
Acquisitions	-	741	741
<b>Au 31 décembre</b>	<b>971</b>	<b>-</b>	<b>1 712</b>
<b>Amortissement</b>			
Au 1er janvier	971	-	971
Dotation aux amortissements	-	-	-
<b>Au 31 décembre</b>	<b>971</b>	<b>-</b>	<b>971</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>-</b>	<b>741</b>	<b>741</b>

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 971 303 \$EU (2013: 971 303 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2014. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations se serait chiffrée à 194 260 \$EU (2013: 194 260 \$EU).

11 Dettes nées des opérations de réassurance

	2014	2013
	'000 \$EU	'000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	35 797	40 471
Soldes dus aux récessionnaires	719	17 250
	<b>36 516</b>	<b>57 721</b>

**12 Impôts différés passifs**

L'impôt différé est uniquement lié à une filiale, Société Africaine de Réassurance Afrique du Sud S.A (ARCSA), et est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements sur le compte d'impôt différé:

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Au 1er janvier	2 603	2 627
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(246)	(499)
Charge portée au compte de résultat (Note 22 )	563	475
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 920</b>	<b>2 603</b>

Les impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge/(produit) d'impôt différé dans les états financiers sont dus aux éléments suivants :

	01.01.14 '000 \$EU	Imputé au compte de résultat '000 \$EU	31.12.14 '000 \$EU	31.12.13 '000 \$EU
Amortissements dérogatoires	(68)	2	(66)	(80)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	2 671	561	3 232	3 182
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(246)	-	(246)	(499)
Passif net de l'impôt différé	<u>2 357</u>	<u>563</u>	<u>2 920</u>	<u>2 603</u>

**13 Provisions techniques****i) Analyse des soldes en suspens**

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Provision pour sinistres déclarés	370 697	374 181
Provision pour sinistres survenus mais non déclarés	70 479	68 963
Réserve de conversion cumulée	(32 400)	(9 962)
Total sinistres en cours	408 776	433 182
Total sinistres en cours	197 789	190 485
	<b>606 565</b>	<b>623 667</b>
Comprenant:		
- au titre de l'exercice considéré	377 451	320 708
- au titre d'exercices précédents	229 114	302 959
	<b>606 565</b>	<b>623 667</b>

ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Exercice	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	'000 \$EU										
Montant brut de la provision pour sinistres à régler	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025	320 708	377 451
Montant brut payé (cumulé) :											
Après 1 an	48 968	51 265	61 065	82 410	121 336	116 271	107 963	91 909	108 649	126 366	-
Après 2 ans	70 452	67 657	92 138	129 566	167 922	152 433	163 498	153 569	154 306	-	-
Après 3 ans	77 164	76 434	108 658	153 827	188 457	169 968	182 869	173 006	-	-	-
Après 4 ans	83 147	83 881	115 327	169 617	197 253	189 701	194 440	-	-	-	-
Après 5 ans	87 641	87 836	120 486	176 689	200 887	193 590	-	-	-	-	-
Après 6 ans	90 263	90 633	121 607	179 563	203 935	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	91 596	93 188	123 010	180 369	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	93 284	97 255	125 602	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	94 223	98 407	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	94 396	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Ré-estimé:</b>											
<b>Exercice clôturé</b>	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025	320 708	377 451
Après 1 an	128 836	102 876	117 432	174 442	212 563	204 840	130 291	133 668	211 016	151 443	-
Après 2 ans	114 114	136 360	137 660	205 816	213 216	193 863	215 433	201 879	207 014	-	-
Après 3 ans	132 279	120 260	143 870	203 417	205 401	212 347	216 229	208 458	-	-	-
Après 4 ans	111 528	124 345	139 407	192 482	224 140	211 157	218 241	-	-	-	-
Après 5 ans	112 969	116 445	137 316	192 446	224 929	211 533	-	-	-	-	-
Après 6 ans	109 417	101 320	135 838	191 527	222 622	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	99 287	105 155	134 042	190 083	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	99 018	103 706	134 285	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	98 905	103 764	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	98 079	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Excédent/(Déficit) brut</b>	37 494	45 151	3 106	(5 743)	43 546	(2 186)	42 923	64 553	125 010	169 265	

**14 Autres Réserves**

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Réserve générale	259 993	218 498
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistralité	31 200	23 200
Réserve pour ajustement de la valeur de marché	164	73
Réserve de conversion	<u>(74 450)</u>	<u>(36 390)</u>
	<b><u>223 201</u></b>	<b><u>211 675</u></b>

**(i) Réserve générale**

Conformément à la résolution n° 4/1992 de l'Assemblée Générale, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

**(ii) Réserve pour fluctuations de taux de change**

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

**(iii) Réserve pour fluctuation de sinistralité**

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres à régler, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

**(iv) Réserve de conversion**

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change latents résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société des actifs et passifs libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

**(v) Réserve pour ajustement de la valeur de marché**

La réserve pour ajustement de la valeur de marché est le gain ou la perte latent résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classés comme disponible à la vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres à la page 48

**15 Capital social**

	2014 NOMBRE	2013 Nombre
Capital social autorisé	<u>5 000 000</u>	<u>5 000 000</u>
Emis et entièrement libéré	<u>2 937 310</u>	<u>2 940 405</u>
	'000 \$EU	'000 \$EU
Emis et entièrement libéré au 31 décembre	293 731	294 040
<b>Valeur nominale de l'action</b>	<b>100 \$EU</b>	<b>100 \$EU</b>

La variation du capital social entièrement libéré se présente comme suit:

	2014 '000' \$EU	2013 '000' \$EU
Au 1 <sup>er</sup> janvier	294 040	286 664
Rachat des actions ordinaires	(10 000)	-
Actions ordinaires émises et libérées	9 691	7 376
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b><u>293 731</u></b>	<b><u>294 040</u></b>

## 16 Prime brute acquise

La production par branche s'analyse comme suit:

	2014			2013		
	Brut '000 \$EU	Rétro - cession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Ré tro - cession '000 EU	Net '000 \$EU
Vie et accident	536 043	(34 507)	501 536	483 570	(32 124)	451 446
Maritime et aviation	134 324	(56 943)	77 381	136 380	(58 804)	77 576
Vie	38 215	(2 687)	35 528	32 195	(5 155)	27 040
	<b>708 582</b>	<b>(94 137)</b>	<b>614 445</b>	<b>652 145</b>	<b>(96 083)</b>	<b>556 062</b>

## 17 Produits de placements

	201 4 000' \$EU	201 3 000' \$EU
<b>Instruments payables à échéance</b>		
Produit d'intérêt sur dépôts bancaires	15 095	12 637
Produit d'intérêt sur dépôt auprès des cédantes	4 935	2 296
Produit d'intérêt sur titres détenus jusqu'à l'échéance à taux fixe	8 277	6 435
Produit d'intérêt sur titres à taux variable	240	119
	<b>28 547</b>	<b>21 487</b>
<b>Juste valeur par le résultat net</b>		
Produit d'intérêt sur titres à la juste va leur par le résultat net à taux fixe	4 408	8 100
Dividendes des placements en actions cotées à la juste valeur par le résultat net	6 263	2 566
Gains sur la juste valeur des placements en actions cotées	3 038	11 855
Gains/ (pertes) sur la juste valeur des obligations cotées	1 788	(3 940)
	<b>15 497</b>	<b>18 581</b>
<b>Disponible à la vente</b>		
Dividendes des placements en actions non cotées évalués au cout diminué des pertes de valeur	<b>1 197</b>	<b>1 139</b>
Revenus locatifs	2 032	2 513
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'actions	4 259	2 339
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'obligations	(917)	291
Frais de gestion sur le portefeuille d'actions	(373)	(504)
Frais de gestion sur le portefeuille d'obligations	(694)	(505)
	<b>4 307</b>	<b>4 134</b>
	<b>49 548</b>	<b>45 341</b>
<b>18 Autres revenus d'exploitation</b>		
Honoraires	814	606
Plus/(Moins)-value sur cessions d'immobilisations	46	(61)
Revenus divers	88	509
	<b>948</b>	<b>1 054</b>

19 Charge de sinistres	2014			2013		
	Brut '000 \$EU	Rétro- cession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Rétro- cession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Charge de sinistres par branche						
Incendie et Accident	304 264	(3 575)	300 689	285 767	(7 433)	278 334
Maritime et Aviation	30 567	(3 956)	26 611	41 471	(7 215)	34 256
Vie	15 659	(800)	14 859	16 697	(2 569)	14 128
	<b>350 490</b>	<b>(8 331)</b>	<b>342 159</b>	<b>343 935</b>	<b>(17 217)</b>	<b>326 718</b>

20 Frais d'acquisition	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Commissions payées	160 605	149 099
Charges payées	23 042	19 488
Variation des frais d'acquisition différés	(2 737)	(4 110)
	<b>180 910</b>	<b>164 477</b>
	=====	=====

21 Frais généraux	2014	2013
Charges de personnel	21 220	20 965
Honoraires du Commissaire aux comptes	263	262
Dotations aux amortissements des immeubles et matériels	1 745	1 599
Dotations aux amortissements des immeubles de placement	168	167
Dépréciation des créances nées des opérations de réassurance	5 179	2 442
Frais de location-exploitation	204	365
Frais de réparation et d'entretien	1 148	1 145
Honoraires de consultants	855	773
Frais et indemnités de voyage	748	772
Réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration	1 449	1 245
Electricité et eau	447	617
Assurance	580	582
Frais de communication	359	394
Publicité et frais de représentation	657	615
Formations et frais d'abonnements	632	366
Assistance technique	227	126
Frais médicaux	507	491
Outils informatiques et frais connexes	594	454
Transport et maintenance	137	158
Frais bancaires et autres frais	371	322
Charges diverses de bureau	191	197
Frais juridiques	36	64
Dons	63	36
	<b>37 780</b>	<b>34 157</b>
	=====	=====

Sont incluses dans les charges de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 415 705 \$EU (2013: 2 518 347 \$EU).

## 22 Impôt sur les résultats

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt dans les états financiers est relative au bénéfice réalisé par sa filiale et elle est calculée sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Impôt sur le revenu de l'exercice (Crédit)/Charge d'impôt différé sur le revenu (Note 12)	1 357	1 893
	<u>563</u>	<u>475</u>
	<b><u>1 920</u></b>	<b><u>2 368</u></b>

La variation d'impôts recouvrables se présente comme suit:

Au 1er janvier	2 374	2 284
Charge d'impôt de l'exercice	(1 357)	(1 893)
Impôts payés	<u>(708)</u>	<u>1 983</u>
Au 31 décembre	<b><u>309</u></b>	<b><u>2 374</u></b>

## 23 Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 18 juin 2015, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, un montant de 5,5\$EU par action (2013 ; 4,5 \$EU) pour un total de 2 937 310 actions, soit au total 16 155 205 \$EU (2013: 13 224 183,75 \$EU). Les dividendes déclarés lors de l'Assemblée générale du 20 juin 2014 ont été imputés aux capitaux propres dans les présents états financiers. Les dividendes à payer sur les résultats de 2014 seront traités comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

Le mouvement du compte dividendes à payer est comme suit :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Au 1er janvier	4044	5 309
Dividende final déclaré	13224	12 667
Dividendes payés	<u>(13 574)</u>	<u>(13 932)</u>
<b>Au 31 décembre</b>	<b><u>3 694</u></b>	<b><u>4 044</u></b>
	=====	=====

**24 Notes à l'état consolidé des flux de trésorerie**

a) Rapprochement du résultat avant impôt et des flux de trésorerie provenant des opérations:

	Notes	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Résultat avant impôt		120 425	87 169
Ajustements au titre de :			
Amortissements des immeubles de placement	8	103	167
Amortissements des autres biens et équipements	9	1 706	1 599
Amortissement des actifs incorporels	10	104	-
(Plus)/Moins-value sur cessions de biens et équipements		(46)	61
Variation de la juste valeur des actifs financiers		(4 826)	(7 915)
Variations relatives au fonds de roulement:			
Primes à recevoir		(5 866)	(6 534)
Coûts d'acquisition différés		(2 370)	(1 390)
Créances de réassurance		7 986	(21 086)
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		7 994	(6 069)
Débiteurs divers		640	(201)
Créditeurs divers		4 388	(3 084)
Ecart de change relatif au solde d'ouverture de l'impôt différé	12	(246)	(499)
Soldes dus aux rétrocessionnaires		(3 980)	-
Dettes de réassurance		(17 226)	4 148
Provisions techniques		(17 101)	(5 175)
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des opérations		<b>91 685</b>	<b>41 191</b>
		=====	=====
b) Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et soldes bancaires		77 849	90 969
Comptes à terme auprès des institutions financières avec échéance de 90 jours au plus		106 165	63 444
		<hr/>	<hr/>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>184 014</b>	<b>154 413</b>
		=====	=====

**25 Transactions avec les parties liées et soldes**

i) Aucun actionnaire individuel ne détient de participation majoritaire dans la Société.

ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Jetons de présence des Administrateurs (ne participant pas à la gestion)	691	604
Autres rémunérations (membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 324	1 302
- Indemnités de fin de service	203	192
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

## 26 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

### Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment: Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du

résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des récessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie. Les contrats de récession en vigueur sont les suivants :

#### 31 décembre 2014

Branche	Limite de couverture '000 \$EU	Rétention nette '000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	80 000	20 000
Excédent de sinistre par événement – Dommages aux biens	215 000	25 000
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	15 000
Excédent de sinistre Aviation	15 000	3 000

#### 31 décembre 2013

Branche	Limite de couverture '000 \$EU	Rétention nette '000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	80 000	20 000
Excédent de sinistre par événement – Dommages aux biens	215 000	25 000
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	15 000
Excédent de sinistre Aviation	15 000	3 000

## 27 Gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

### a) Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la

concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux créances est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur lesquelles nous avons des créances, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres à régler concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les créances sont présentées à leur valeur actuelle, nettes de la provision pour dépréciation. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

### b) Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2013, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

## 27 Gestion des risques financiers (suite)

Jusqu'à	1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 an s	Total
<b>Au 31 décembre 2014</b>							
<b>(en milliers \$EU)</b>							
<b>ACTIF FINANCIER</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
	184 014	-	-	-	-	-	184 014
Créances de réassurance							
	67 945	29 095	23 383	17 014	6 839	-	144 276
Sinistres recouvrables							
	7 908	3 682	9 667	6 082	578	6 198	34 115
Primes de rétrocession différées							
	18 642	3 186	210	-	2	9	22 049
	<b>278 509</b>	<b>35 963</b>	<b>33 260</b>	<b>23 096</b>	<b>7 419</b>	<b>6 207</b>	<b>384 454</b>
<b>Placements:</b>							
Dépôts bancaires							
	318 896	-	-	-	-	-	318 896
Dépôts auprès des cédantes							
	9 888	29 562	15 724	11 596	13 708	49 097	129 575
Valeurs à taux fixe au coût du marché							
	18 491	18 820	19 888	22 724	5 620	73 486	159 029
Valeurs à taux fixe au coût amorti							
	11 208	17 767	20 968	12 255	10 137	66 921	139 256
Valeurs à taux flottant au coût du marché							
	2 394	506	-	-	10 014	-	12 914
Obligations remboursables							
	94 691	-	-	-	-	-	94 691
Placements en actions à la valeur actuelle							
	4 665	-	-	-	-	-	4 665
Placements en actions non cotées à la valeur amortie							
	-	-	-	-	-	21 637	21 637
	<b>460 233</b>	<b>66 655</b>	<b>56 580</b>	<b>46 575</b>	<b>39 479</b>	<b>211 141</b>	<b>880 663</b>
<b>Total</b>	<b>738 742</b>	<b>102 618</b>	<b>89 840</b>	<b>69 671</b>	<b>46 898</b>	<b>217 348</b>	<b>1 265 117</b>
Soldes de réassurance à payer							
	23 099	4 258	2 442	2 894	3 823	-	36 516
Sinistres en suspens							
	187 871	93 295	52 999	27 474	16 530	30 607	408 776
<b>Total</b>	<b>210 970</b>	<b>97 553</b>	<b>55 441</b>	<b>30 368</b>	<b>20 353</b>	<b>30 607</b>	<b>445 292</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>							
<b>(en milliers \$EU)</b>							
<b>ACTIF FINANCIER</b>							
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
	478 123	-	-	-	-	-	478 123
Créances de réassurance							
	59 385	49 356	34 557	8 964	-	-	152 262
Sinistres recouvrables							
	8 738	16 527	6 063	1 148	968	7 667	41 111
Primes de rétrocession différées							
	22 561	385	64	37	-	-	23 047
	<b>568 807</b>	<b>66 268</b>	<b>40 684</b>	<b>10 149</b>	<b>968</b>	<b>7 667</b>	<b>694 543</b>
<b>Placements:</b>							
Dépôts bancaires							
	49 866	-	-	-	-	-	49 866
Dépôts auprès des cédantes							
	10 216	32 091	14 511	10 103	10 271	51 912	129 104
Valeurs à taux fixe au coût du marché							
	15 633	16 158	12 311	21 017	23 273	43 735	132 127
Valeurs à taux fixe au coût amorti							
	5 706	19 600	17 589	15 616	11 089	68 134	137 734
Valeurs à taux flottant au coût du marché							
	596	2 414	1 408	-	-	-	4 418
Obligations remboursables							
	3 294	-	-	-	-	-	3 294
Placements en actions à la valeur actuelle							
	85 130	-	-	-	-	-	85 130
Placements en actions non cotées à la valeur amortie							
	-	-	-	-	-	13 809	13 809
	<b>170 441</b>	<b>70 263</b>	<b>45 819</b>	<b>46 736</b>	<b>44 633</b>	<b>177 590</b>	<b>555 482</b>
<b>Total</b>	<b>739 248</b>	<b>136 531</b>	<b>86 503</b>	<b>56 885</b>	<b>45 601</b>	<b>185 257</b>	<b>1 250 025</b>
<b>PASSIF FINANCIER</b>							
Soldes de réassurance à payer							
	34 102	10 888	4 798	3 984	183	3 766	57 721
Sinistres en suspens							
	133 728	102 367	48 310	33 359	42 750	72 668	433 182
<b>Total</b>	<b>167 830</b>	<b>113 255</b>	<b>53 108</b>	<b>37 343</b>	<b>42 933</b>	<b>76 434</b>	<b>490 903</b>

## 27 Gestion des risques financiers (suite)

### c) Risques de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la juste valeur. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

La Note 4 présente le taux d'intérêt moyen pondéré sur les principaux investissements productifs d'intérêts.

#### (ii) Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la juste valeur résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

#### iii) Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept régions

dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

La Société entretient des relations d'affaires avec des partenaires de pays variés et fait face au risque de change découlant de l'usage de différentes monnaies, principalement en rapport avec l'euro, le rand sud-africain, le shilling kenyan et le naira nigérian. Cependant, la principale exposition est celle liée au rand sud-africain. Le risque de change résulte des opérations de réassurance exécutées dans les monnaies locales, les investissements réalisées dans une devise autre que celle utilisée dans la communication de l'information financière par la Société et qui sont par la suite portées dans les actifs et passifs au titre d'activités à l'étranger.

**Les tableaux des pages 77 et 78 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2013 et 2014. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.**

27. Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2014: (en milliers \$EU)	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	Autres	TOTAL
<b>ACTIF</b>											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 730	24 446	10 866	47 978	22 613	8 116	21 000	8 069	2 118	8 078	184 014
Créances de réassurance	41 444	13 677	1 067	14 027	5 992	8 944	13 618	11 902	3 237	30 368	144 276
Sinistres recouvrables	29 338	45	14	826	673	754	11	241	3	2 210	34 115
Primes de rétrocession différées	17 519	-	45	920	34	162	19	86	27	3 237	22 049
<b>Placements:</b>											
Dépôts bancaires	91 649	50 003	4 457	48 031	53 073	5 884	20 187	21 794	477	23 341	318 896
Dépôts auprès des cédantes	12 542	(263)	435	38 558	34 234	7 800	10	783	(186)	35 662	129 575
Valeurs à taux fixe au coût du marché	94 665	41 212	3 376	4 086	-	-	14 000	1 690	-	-	159 029
Valeurs à taux fixe au coût amorti	113 059	9 853	-	12 479	-	-	-	3 865	-	-	139 256
Valeurs à taux flottant au coût du marché	12 523	-	391	-	-	-	-	-	-	-	12 914
Obligations remboursables	3 839	-	-	826	-	-	-	-	-	-	4 665
Placements en actions à la valeur actuelle	47 527	38 095	-	3 633	-	-	4 561	875	-	-	94 691
Placements en actions à la valeur amortie	21 637	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 637
<b>Total</b>	<b>516 472</b>	<b>177 068</b>	<b>20 651</b>	<b>171 364</b>	<b>116 619</b>	<b>31 660</b>	<b>73 406</b>	<b>49 305</b>	<b>5 676</b>	<b>102 896</b>	<b>1 265 117</b>
<b>PASSIF</b>											
Dettes de réassurance	917	54	1 051	1 421	-	-	-	-	-	33 073	36 516
Sinistres en suspens	108 607	88 383	804	34 035	33 249	18 328	9 430	28 729	7 762	79 449	408 776
<b>Total</b>	<b>109 524</b>	<b>88 437</b>	<b>1 855</b>	<b>35 456</b>	<b>33 249</b>	<b>18 328</b>	<b>9 430</b>	<b>28 729</b>	<b>7 762</b>	<b>112 522</b>	<b>445 292</b>

Codification des devises

USD	- Dollar américain	MAD	- Dirham marocain
ZAR	- Rand sud-africain	EGP	- Livre égyptienne
GBP	- Livre britannique	NGN	- Naira nigérian
CFA	- Franc CFA	KES	- Shilling kenyan
EUR	- Euro	MUR	- Roupie mauricienne

27. Gestion des risques financiers (suite)  
Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2013: (en milliers \$EU)	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	AUTRES	TOTAL
<b>ACTIF</b>											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	203 552	66 501	11 599	65 494	22 972	9 613	42 635	33 929	1 071	20 757	478 123
Créances de réassurance	38 713	17 811	597	17 887	6 753	9 007	14 359	12 219	2 788	32 128	152 262
Sinistres recouvrables	36 185	52	15	773	753	625	23	335	-	2 350	41 111
Primes de rétrocession différées	17 152	-	-	683	19	25	51	1 511	-	3 606	23 047
Placements:											
Dépôts bancaires	38 307	11 559	-	-	-	-	-	-	-	-	49 866
Dépôts auprès des cédantes	9 180	126	460	37 880	36 009	7 113	12	813	94	37 417	129 104
Valeurs à taux fixe au coût du marché	78 337	40 841	4 157	4 597	-	-	3 133	1 062	-	-	132 127
Valeurs à taux fixe au coût amorti											
Valeurs à taux flottant au coût du marché	108 808	9 862	-	14 234	-	-	-	4 830	-	-	137 734
Obligations remboursables	4 004	-	414	-	-	-	-	-	-	-	4 418
Placements en actions à la valeur actuelle	3 294	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 294
Placements en actions non cotées à la valeur amortie	40 068	38 037	-	3 822	-	-	2 467	736	-	-	85 130
	13 172	-	-	-	-	-	637	-	-	-	13 809
<b>Total</b>	<b>590 772</b>	<b>184 789</b>	<b>17 242</b>	<b>14 5 370</b>	<b>66 506</b>	<b>26 383</b>	<b>63 317</b>	<b>55 435</b>	<b>3 953</b>	<b>96 258</b>	<b>1 250 025</b>
<b>PASSIF</b>											
Solides de réassurance à payer	-	51	1 333	4 008	1	-	-	-	-	52 328	57 721
Sinistres en suspens	131 914	85 816	629	36 678	33 574	15 819	21 589	29 909	7 504	69 750	433 182
<b>Total</b>	<b>131 914</b>	<b>85 867</b>	<b>1 962</b>	<b>40 686</b>	<b>33 575</b>	<b>15 819</b>	<b>21 589</b>	<b>29 909</b>	<b>7 504</b>	<b>122 078</b>	<b>490 903</b>

## Codification des devises

USD	- Dollar américain	MAD	- Dirham marocain
ZAR	- Rand sud-africain	EGP	- Livre égyptienne
GBP	- Livre britannique	NGN	- Naira nigérian
CFA	- Franc CFA	KES	- Shilling kenyan
EUR	- Euro	MUR	- Roupie mauricienne

Le détail des filiales significatives du Groupe à la fin de la période sous-revue se présente comme suit :

	Activité principale	Capital social '000 \$EU	Participation	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited	Réassurance	*	100%	*	*
African Takaful Reinsurance Company	Réassurance	12,000	100%	6,000	6,000
Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited	Immobilier	*	100%	*	*
				6,000	6,000
				=====	=====

\* Moins de 1000 \$EU dans African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited — 7 actions ordinaires de 0,01 rand ; Sherbone Number Ten Parktown Investment Proprietary (South Africa) Limited — 40 000 actions ordinaires de 0,10 rand.

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited a un exercice social se clôturant le 31 décembre; African Takaful Reinsurance Company le 30 juin et Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited le 31 août

### **African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited**

L'African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited a été créée le 9 janvier 2004. La principale activité de la société est la fourniture des services de réassurance pour la zone monétaire du Rand aussi bien le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Elle a réalisé un **bénéfice de 6 621 663 \$EU**

(2013 – 7 974 697 \$EU). Les activités majeures de la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A sont déterminées par son Conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous sont résumées les informations financières de la filiale :

**African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
Total actif	276 080	279 843
Total passif	(222 332)	(227 789)
	<hr/>	<hr/>
Actifs nets	53 748	52 054
	=====	=====
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Primes nettes acquises	54 477	53 258
	<hr/>	<hr/>
Résultat avant impôt	8 495	10 287
Impôt sur le résultat	(1 873)	(2 312)
Autres éléments du revenu global	-	-
	<hr/>	<hr/>
Total revenu global	6 622	7 975
	=====	=====
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	5 124	(15 719)
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	(5 027)	15 492
	<hr/>	<hr/>
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	97	(227)
(Perte)/Gain net sur actifs liquides	(18)	(96)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	185	508
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	264	185
	=====	=====

**African Takaful Reinsurance Company**

L'African Takaful Reinsurance Company a été créée le 1er septembre 2010. La principale activité de la société est la fourniture des produits de réassurance entièrement conformes à la sharia. Elle a réalisé un bénéfice de 1 338 393 \$EU (2013 : 1 733 007 \$EU) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les activités majeures de l'African Takaful Reinsurance Company sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur l'African Takaful Reinsurance Company, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous sont résumées les informations financières de la filiale :

**African Takaful Reinsurance Company Limited  
(Suite)**

	2014	2013
	'000 \$EU	'000 \$EU
<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>		
Total actif	55 463	49 791
Total passif	(49 288)	(43 687)
	-----	-----
Actifs nets	6 175	6 104
	=====	=====
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Résultat net	9 520	5 489
	-----	-----
Résultat avant impôt	1 316	1 601
Autres éléments du revenu global	22	132
	-----	-----
Total revenu global	1 338	1 733
	=====	=====
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	5 477	5 929
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	297	234
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	(1 032)
	-----	-----
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	5 774	5 131
(Perte) nette sur actifs liquides	(166)	(97)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	10 965	8 880
	-----	-----
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	16 573	13 914
	=====	=====

**Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited**

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited a été acquis par la Société Africaine de Réassurance en octobre 2012. La principale activité de la société est la gestion immobilière. Elle a réalisé un bénéfice de 110 259 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (2013: 100 334 \$EU). Les activités majeures de Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited, et les

informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>'000 \$EU</b>	<b>'000 \$EU</b>
<b>Résumé de l'état de la situation financière</b>		
Total actif	2 539	1 978
Total passif	(106)	(64)
	-----	-----
Actifs nets	2 433	1 914
	=====	=====
<b>Résumé de l'état du résultat net et du revenu global</b>		
Résultat net	203	187
	-----	-----
Résultat avant impôt	158	139
Impôt sur le résultat	(48)	(39)
Autres éléments du revenu global	-	-
	-----	-----
Total revenu global	110	100
	=====	=====
<b>Résumé de l'état des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
	-----	-----
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
	-----	-----
(Perte) nette sur actifs liquides	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
	-----	-----
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	-	-
	=====	=====

## 29 Passifs éventuels

Il n'existe pas de passifs éventuels significatifs relatifs aux litiges en cours impliquant la Société, pour lesquels une provision n'a pas été constituée dans les présents états financiers.

### 30 Engagements relatifs aux locations simples

#### Charges locatives à payer

La Société loue des bureaux à Maurice, au Caire et en Ethiopie. Les charges contractuelles non résiliables s'établissent comme suit :

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
1 an au plus	296	199
Plus d'un an à 5 ans	427	67
	<u>723</u>	<u>266</u>

#### Produits locatifs à recevoir

A la fin de la période considérée, les espaces pouvant être loués dans les immeubles du Siège ainsi que ceux des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca étaient sous contrat de location avec les créances suivantes :

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
1 an au plus	1 571	1 883
Plus d'un an à 5 ans	1 627	1 249
	<u>3 198</u>	<u>3 132</u>

### 31 Gestion du capital

La Société n'est pas soumise à une réglementation en matière de fonds propres imposée de l'extérieur. Toutefois, elle continuera d'augmenter son capital disponible pour satisfaire aux exigences des agences de notation afin d'atteindre son objectif en matière de notation, et pour obtenir un ratio d'adéquation du capital interne raisonnable (capital disponible divisé par capital requis ajusté au risque).

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants:

Aligner le profil de son actif sur celui du passif, en tenant compte des risques inhérents à l'industrie;

Maintenir la solidité financière de la Société pour soutenir la croissance de ses opérations;

Satisfaire aux exigences des compagnies qu'elle réassure et des agences de notation ;

Appliquer la flexibilité financière en maintenant une trésorerie importante et l'accès à un certain nombre de marchés de capitaux ;

Maintenir la capacité de la Société à verser des dividendes aux actionnaires et offrir différents avantages à d'autres parties prenantes;

Verser des dividendes importants aux actionnaires en fixant les taux des contrats d'assurances par rapport au niveau du risque.

La Société dispose d'un certain nombre de sources de capital et essaie d'optimiser sa capacité de rétention afin de maximiser régulièrement les dividendes versés aux actionnaires. Lorsqu'elle évalue le déploiement et l'utilisation du capital, l'Africa Re ne s'intéresse pas uniquement aux sources de capital traditionnelles mais aussi à d'autres sources, y compris la rétrocession, si besoin est. La Société gère comme capital tout élément éligible au traitement de capital.

La constitution du capital gérée par la Société est présentée ci-dessous :

	2014 '000 \$EU	2013 '000 \$EU
Capital social	293 731	294 040
Prime d'émission d'actions	70 700	58 862
Autres réserves	223 201	211 675
Bénéfice non distribué	149 293	112 961
<b>Total fonds propres</b>	<u><b>736 925</b></u>	<u><b>677 538</b></u>

## Compte de résultat net consolidé par branche

## Annexe

	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2014 '000 \$EU	Total 2013 '000 \$EU
<b>Résultats techniques:</b>					
Prime brute souscrite	545 716	132 491	39 318	717 525	670 458
<b>Prime brute acquise</b>	536 043	134 324	38 215	708 582	652 145
Rétrocession	(34 507)	(56 943)	(2 687)	(94 137)	(96 083)
<b>Prime nette acquise</b>	<b>501 536</b>	<b>77 381</b>	<b>35 528</b>	<b>614 445</b>	<b>556 062</b>
<b>Commissions &amp; charges</b>	<b>6 453</b>	<b>7 690</b>	<b>909</b>	<b>15 052</b>	<b>10 550</b>
<b>Sinistres bruts payés</b>	<b>(297 037)</b>	<b>(32 803)</b>	<b>(14 720)</b>	<b>(344 560)</b>	<b>(344 429)</b>
Charge de sinistres brute	(304 264)	(30 567)	(15 659)	(350 490)	(343 935)
Déduire : Part des rétrocessionnaires	3 575	3 956	800	8 331	17 217
<b>Charge de sinistres nette</b>	<b>(300 689)</b>	<b>(26 611)</b>	<b>(14 859)</b>	<b>(342 159)</b>	<b>(326 718)</b>
Coût d'acquisition	(143 558)	(27 797)	(9 555)	(180 910)	(164 477)
Frais de gestion	(27 604)	(8 015)	(2 161)	(37 780)	(34 157)
<b>Bénéfice de souscription</b>	<b>36 138</b>	<b>22 648</b>	<b>9 862</b>	<b>68 648</b>	<b>41 260</b>
Produits de placements et autres revenus nets				50 496	46 395
Gain/(Perte) de change réalisé				1 280	(486)
<b>Bénéfice avant impôt sur le revenu</b>				<b>120 424</b>	<b>87 169</b>
Impôt sur le résultat				(1 920)	(2 368)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>				<b>118 504</b>	<b>84 801</b>





